

Ville de Salon de Provence

02 139


BIBLIOTHEQUE
C.A.U.E. 13

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

**ARCHITECTURALES
URBAINES ET
PAYSAGERES**

A

diagnostic

Septembre 2002

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE - 35, RUE MONTGRAND - 13006 MARSEILLE

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

ARCHITECTURALES URBAINES ET PAYSAGERES

La ville de Salon, en complément de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, fait établir un **Cahier de Recommandations Architecturales Urbaines et Paysagères (C.R.A.U.P)** sur l'ensemble du territoire communal.

Le C.R.A.U.P. est destiné à :

- Identifier et connaître les éléments constitutifs de l'identité et du caractère architectural, urbain et paysager de la commune ainsi que de ses structures historiques.
- Préserver l'intégrité de ses composantes dans le processus de transformation auxquelles elles sont soumises.
- Guider les futurs constructeurs et aménageurs dans leurs choix architecturaux et d'organisation de l'espace, afin de concilier impératifs fonctionnels, insertion dans le site et harmonisation des styles.

Il constitue :

- Un document fixant les objectifs de qualité poursuivies par la commune pour l'ensemble des acteurs de l'aménagement.
- Un document cadre utile à l'ajustement qualitatif des projets, pour les services instructeurs et les candidats à la construction.
- Un outil d'information du public sur l'acte de construire et de réhabiliter dans le respect des qualités d'un site, favorisant le sentiment de responsabilité collective de la population.

Ce document de recommandations se compose de deux cahiers :

CAHIER A – diagnostic

- **Chapitre A : l'atlas de la ville de Salon de Provence** : il établit le recollement des cartes et plans de la ville, analyses des évolutions morphologiques du territoire de la commune ainsi que des l'urbanisation, analyses des documents d'urbanisme actuels.
- **Chapitre B : fiches d'observation** : il s'organise en fiches détachées et il récolte les analyses des éléments structurant la ville et son territoire, par thèmes liés aux échelles d'interventions et aux secteurs urbains. Un diagnostic fonctionnel, formel et disciplinaire est ainsi établi.

Une synthèse de ces observations ainsi que les indications du macro projet urbain terminent ce chapitre et anticipent le cahier de recommandations.

CAHIER B – recommandations

- **Chapitre A : Les secteurs urbains** : il identifie dans la ville les secteurs homogènes ainsi que les zones de transition en vue de définir des objectifs d'évolution spécifiques en cohérence avec le règlement du P.L.U.
- **Chapitre B : Recommandations architecturales, urbaines et paysagères** : il organise et représente les indications, conseils et recommandations proprement dites en terme de composition urbaine, traitement architectural, traitement des espaces public, etc...



SOMMAIRE

CHAPITRE A – atlas de la ville de Salon de Provence

- PHOTO AERIENNE GENERALE -
- PLAN DU CADASTRE DE LA VILLE -
- PLAN DU PARCELLAIRE -
- CARTE DE FRANCE LEVEE PAR ORDRE DU ROI - CASSINI, 1756-1789 -
- CARTE DES OFFICIERS DU CORPS DE L'ETAT-MAJOR, 1867 -
- PLAN DES RESEAUX HYDRAULIQUES -
- ANALYSES THEMATIQUES DU P.L.U.
- L'EVOLUTION DU BATI URBAIN -
- MORPHOLOGIE DE LA VILLE ET EVOLUTION DES TRACES -
- PERMANENCES DES TRACES VIAIRES -

CHAPITRE B – fiches d'observation

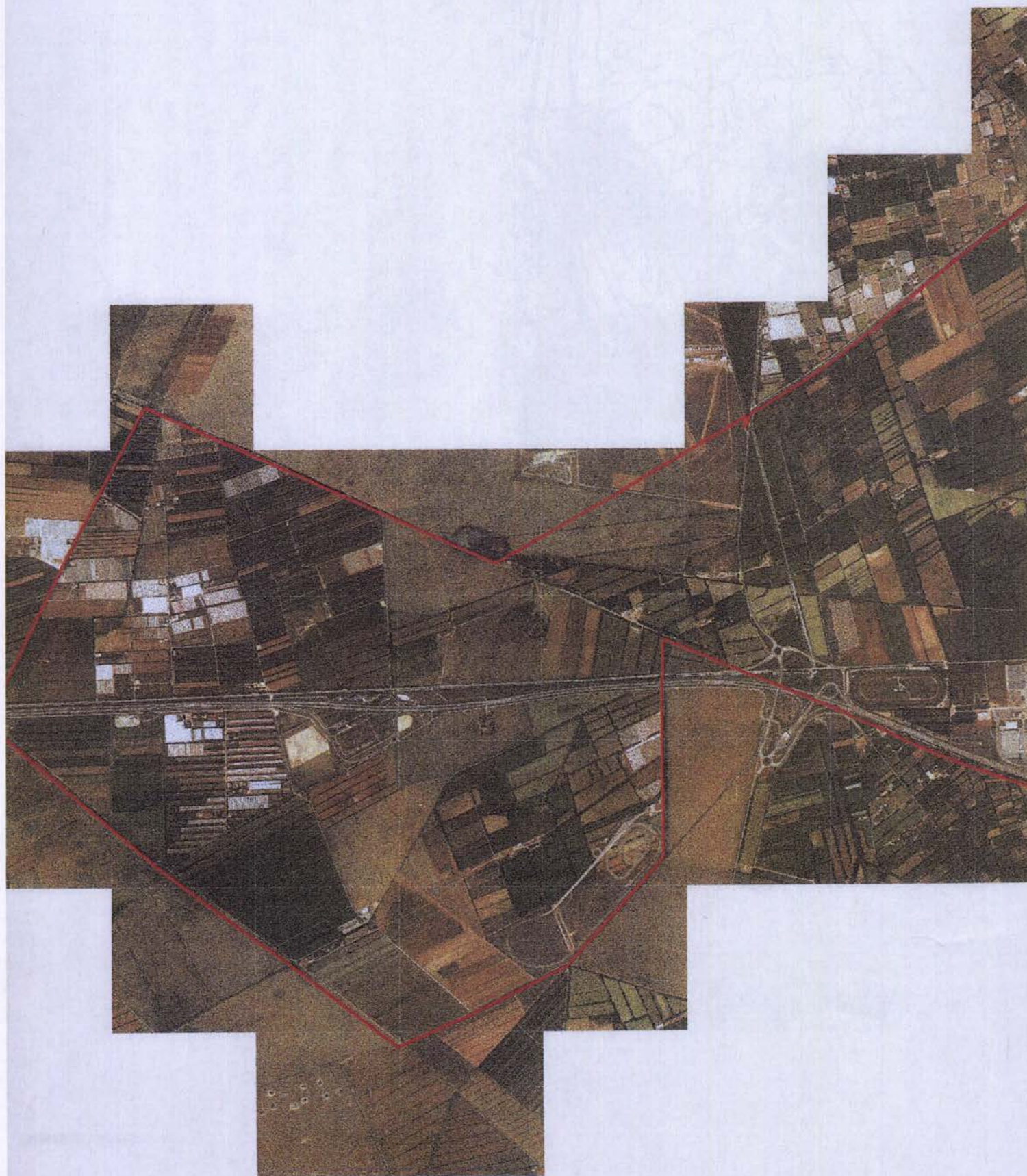
- LE GRAND PAYSAGE SALONNAIS -
- LE SYSTEME DES TRACES RURAUX -
 - LE HAMEAU RURAL -
- LES AXES PENETRANTS ARBORES -
 - LES ENTREES DE VILLE -
 - LA VILLE A LA CAMPAGNE -
- TYPOLOGIES DE FACADES DANS LA VILLE ANCIENNE -
 - LA VILLE MEDIEVALE : L'HYPER CENTRE -
 - LES FAUBOURGS DU XVIII^{EME} SIECLE -
 - L'EXTENSION DU XIX^{EME} SIECLE -
 - LES VILLAS DES SAVONNIERS -
- PATRIMOINE ARCHITECTURAL ANONYME -
- L'ESPACE RUE DANS LA VILLE ANCIENNE -
- DETAILS DE DECOR ARCHITECTURAL : LES OUVERTURES -
 - LES GRANDS ENSEMBLES -
- DE LA CAMPAGNE A LA VILLE LE LONG DE LA R.N. 113 -
 - LA Z.A.C. DE LA CRAU -
- TRAITEMENTS ARCHITECTURAUX PROBLEMATIQUES -
 - LE LOTISSEMENT PAVILLONNAIRE -
 - LE BATI D'EXPLOITATION AGRICOLE -
 - L'HABITAT DISPERSE EN ZONE COLLINAIRE -
- LA SOLUTION DE CONTINUITE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE -
 - LA MIXITE DES MOYENS DE DEPLACEMENT -
- SYNTHESE DES OBSERVATIONS URBAINES -
 - LE MACRO-PROJET -

Chapitre A

ATLAS DE LA VILLE DE SALON DE PROVENCE

- PHOTO AERIENNE GENERALE -
- PLAN DU CADASTRE DE LA VILLE -
- PLAN DU PARCELLAIRE -
- CARTE DE FRANCE LEVÉE PAR ORDRE DU ROI - CASSINI, 1756-1789 -
- CARTE DES OFFICIERS DU CORPS DE L'ETAT-MAJOR, 1867 -
- PLAN DES RESEAUX HYDRAULIQUES -
- ANALYSES THEMATIQUES DU P.L.U. -
- L'EVOLUTION DU BATI URBAIN -
- MORPHOLOGIE DE LA VILLE ET EVOLUTION DES TRACÉS -
- PERMANENCES DES TRACES VIAIRES -

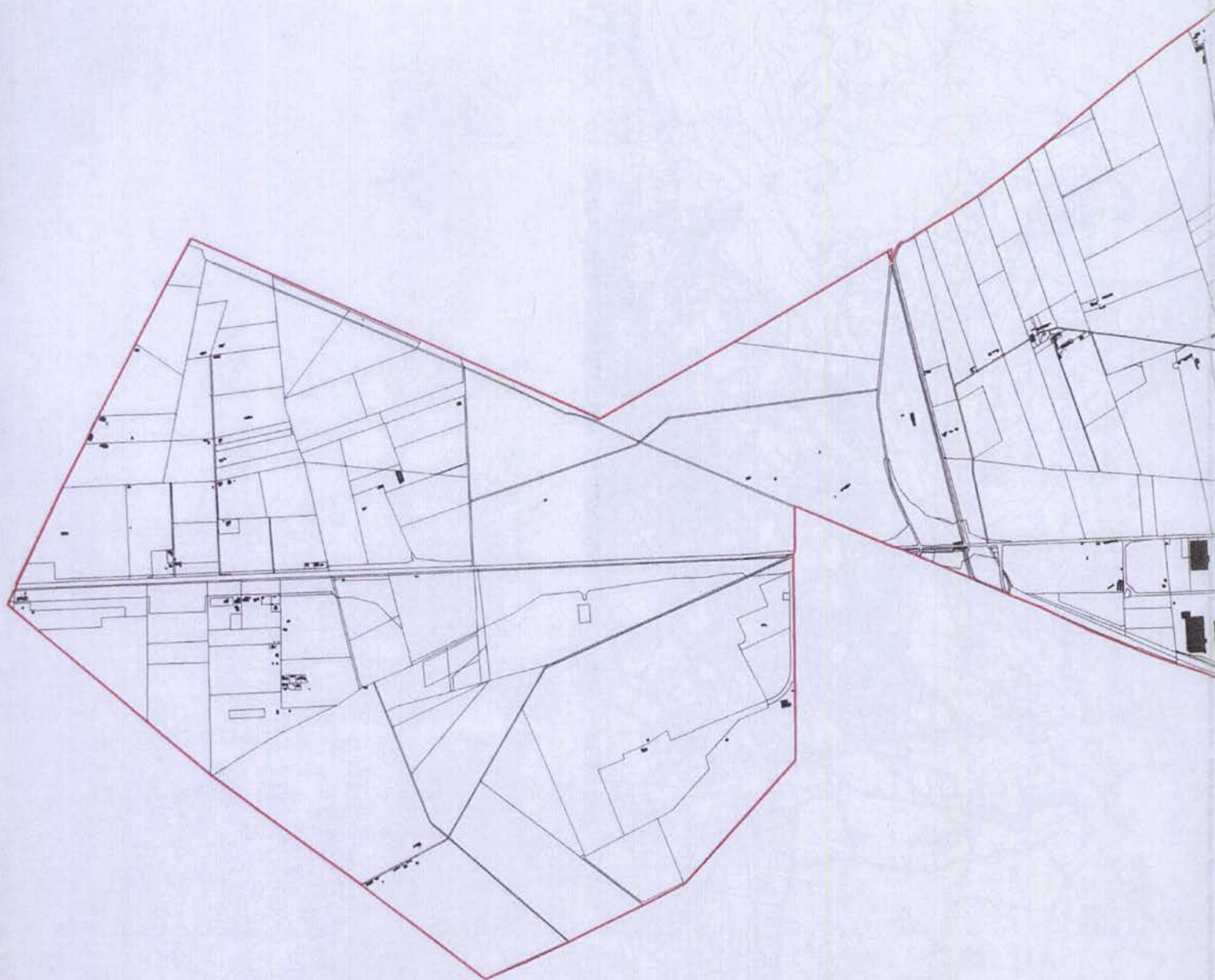
Photo aérienne générale



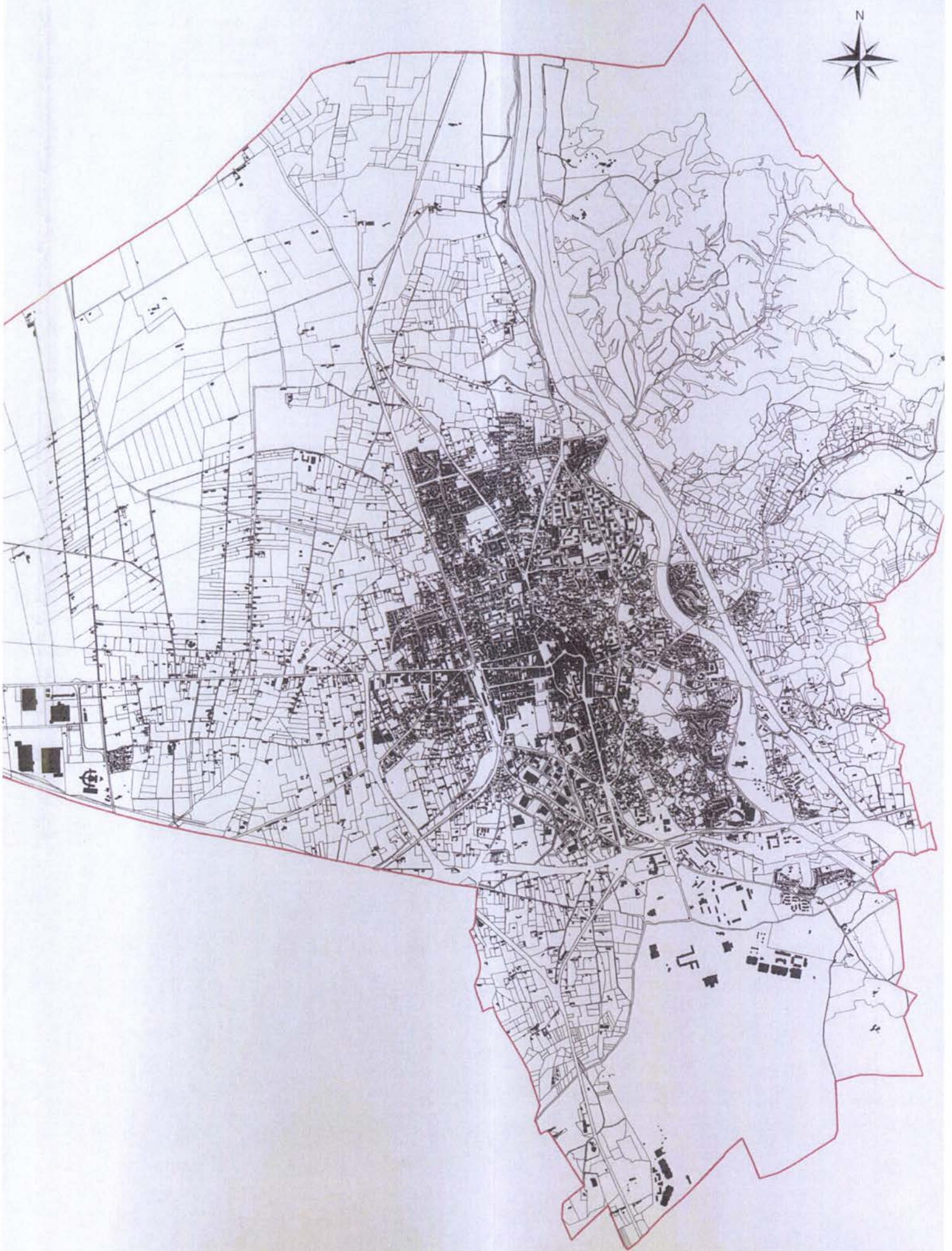
0 1 2 3 km

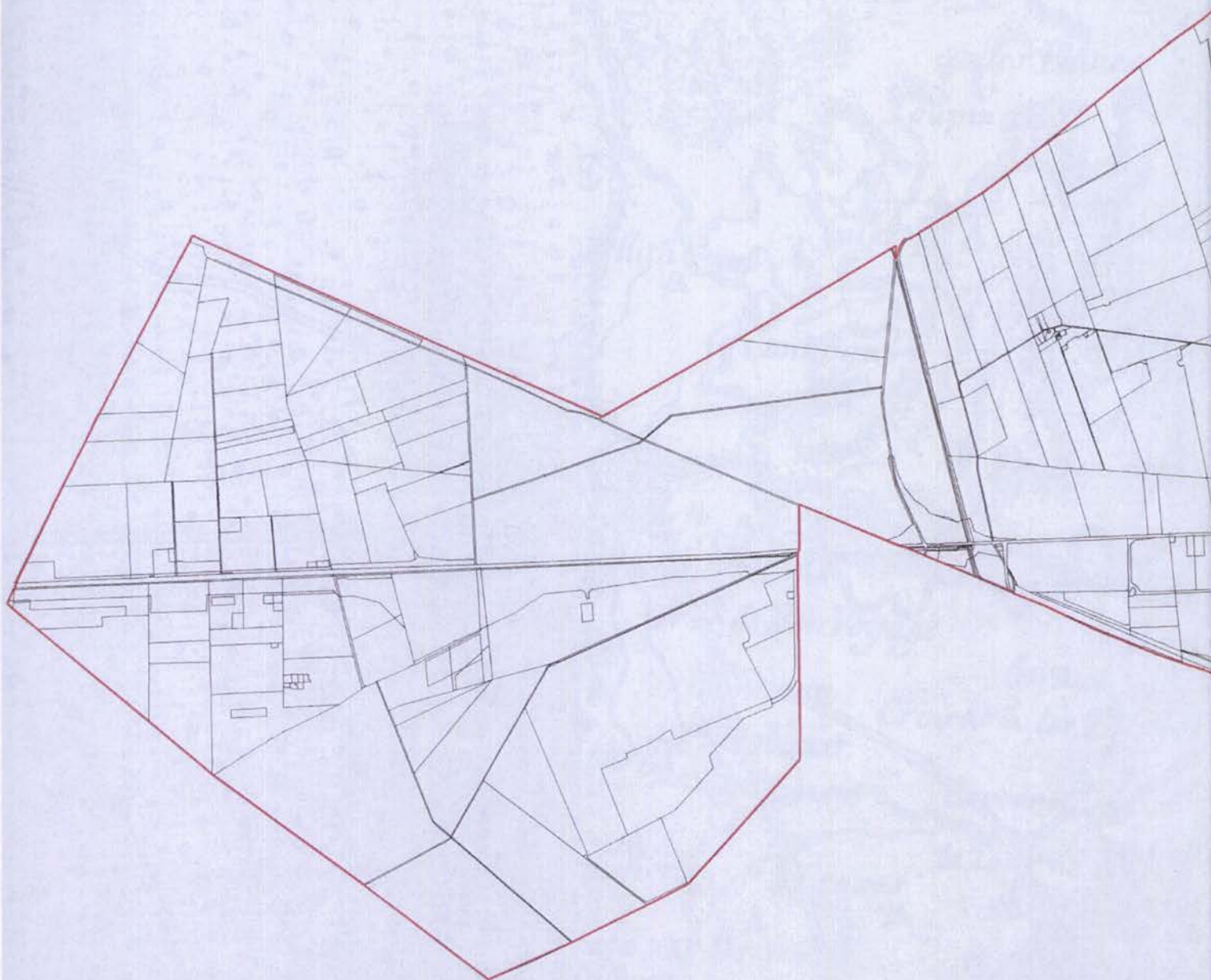


Plan cadastral

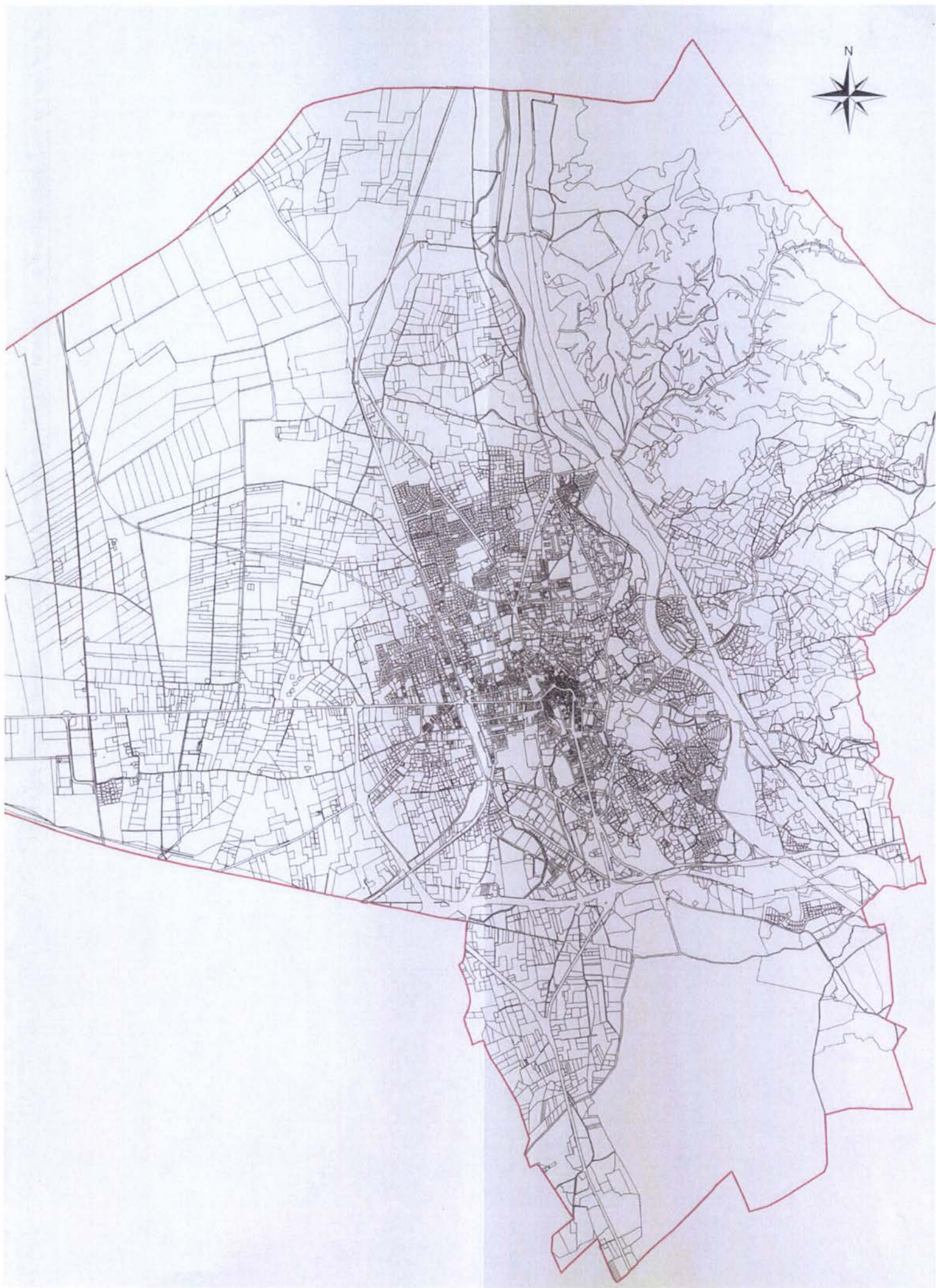


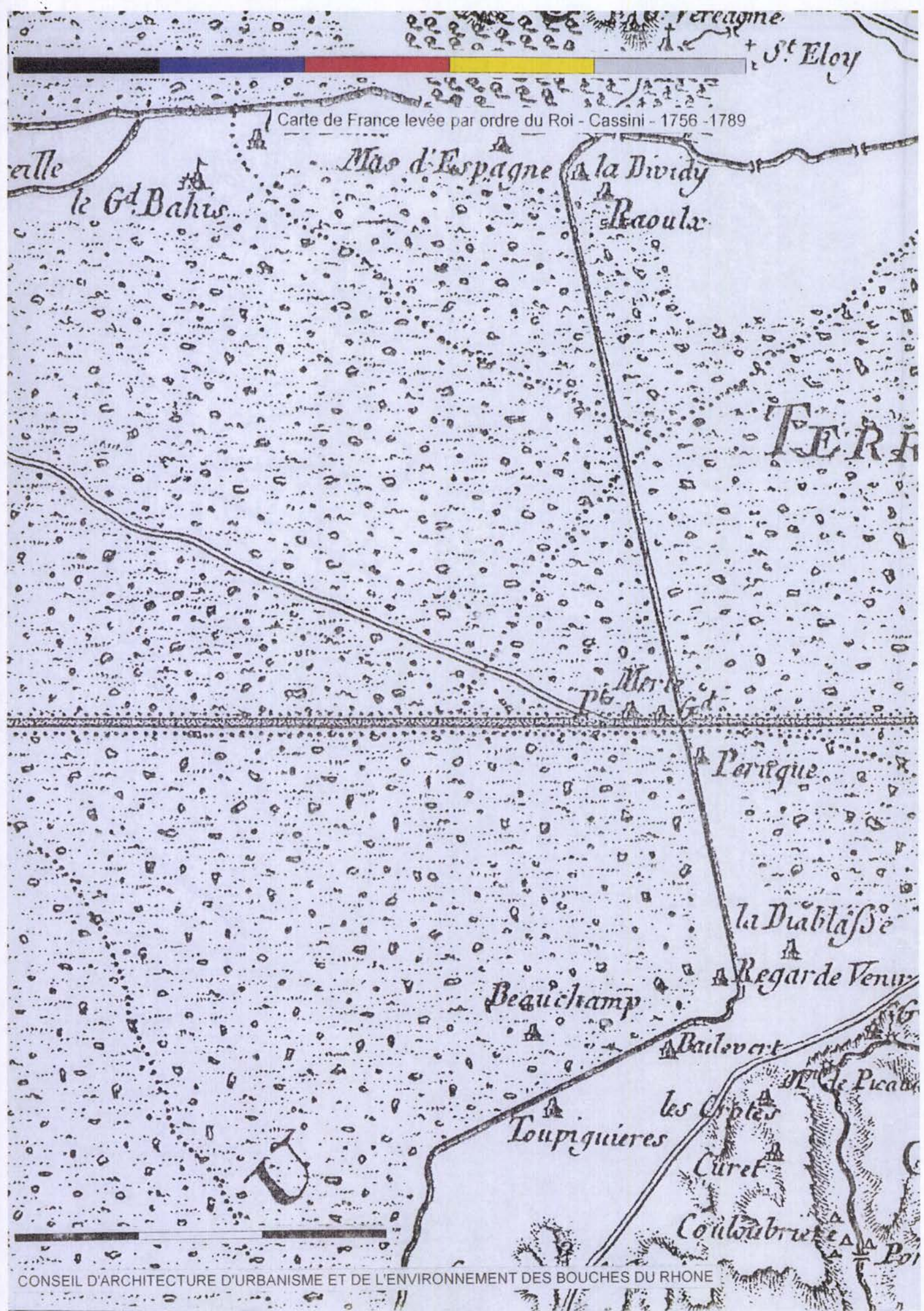
0 1 2 3 km



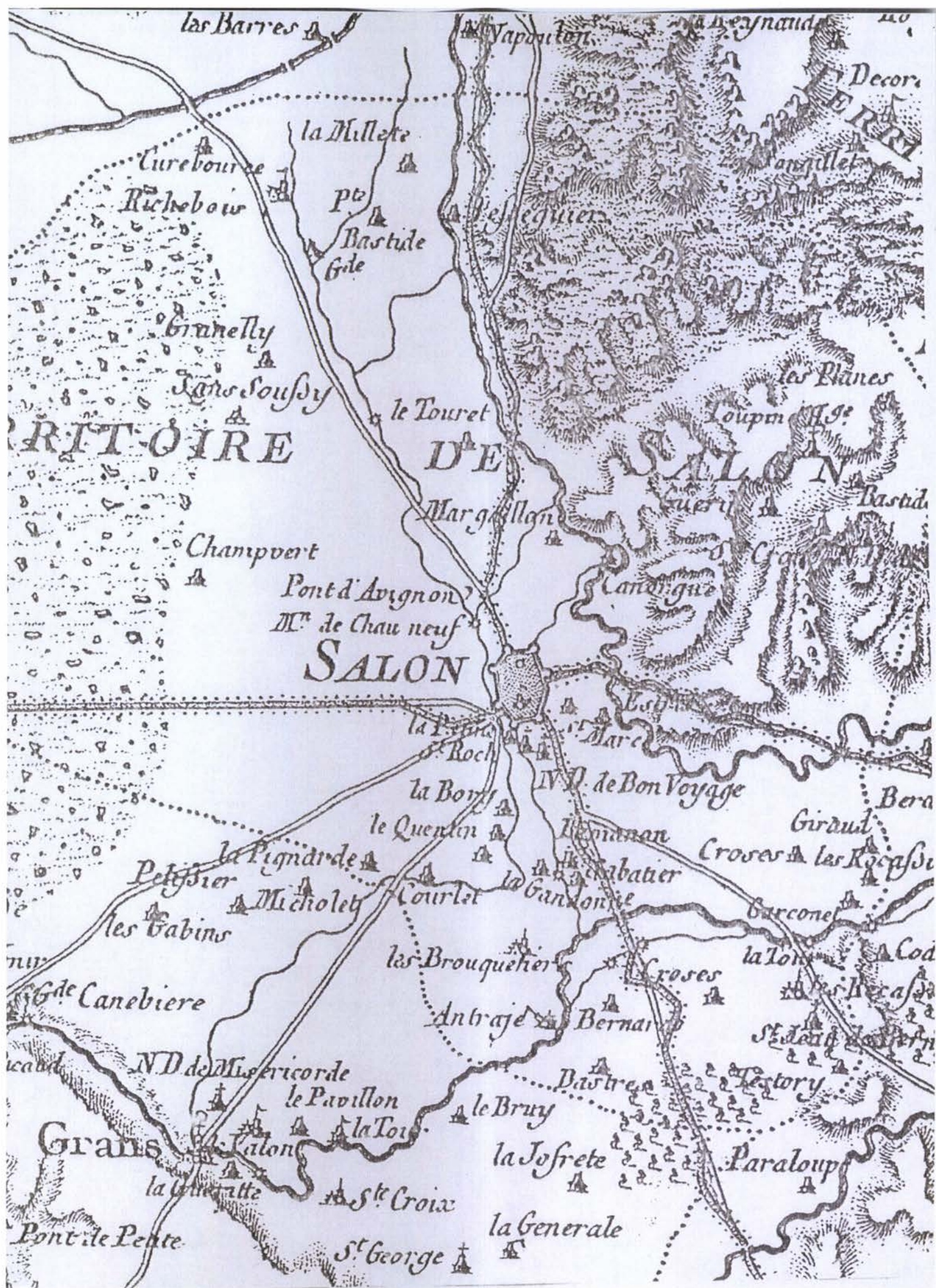


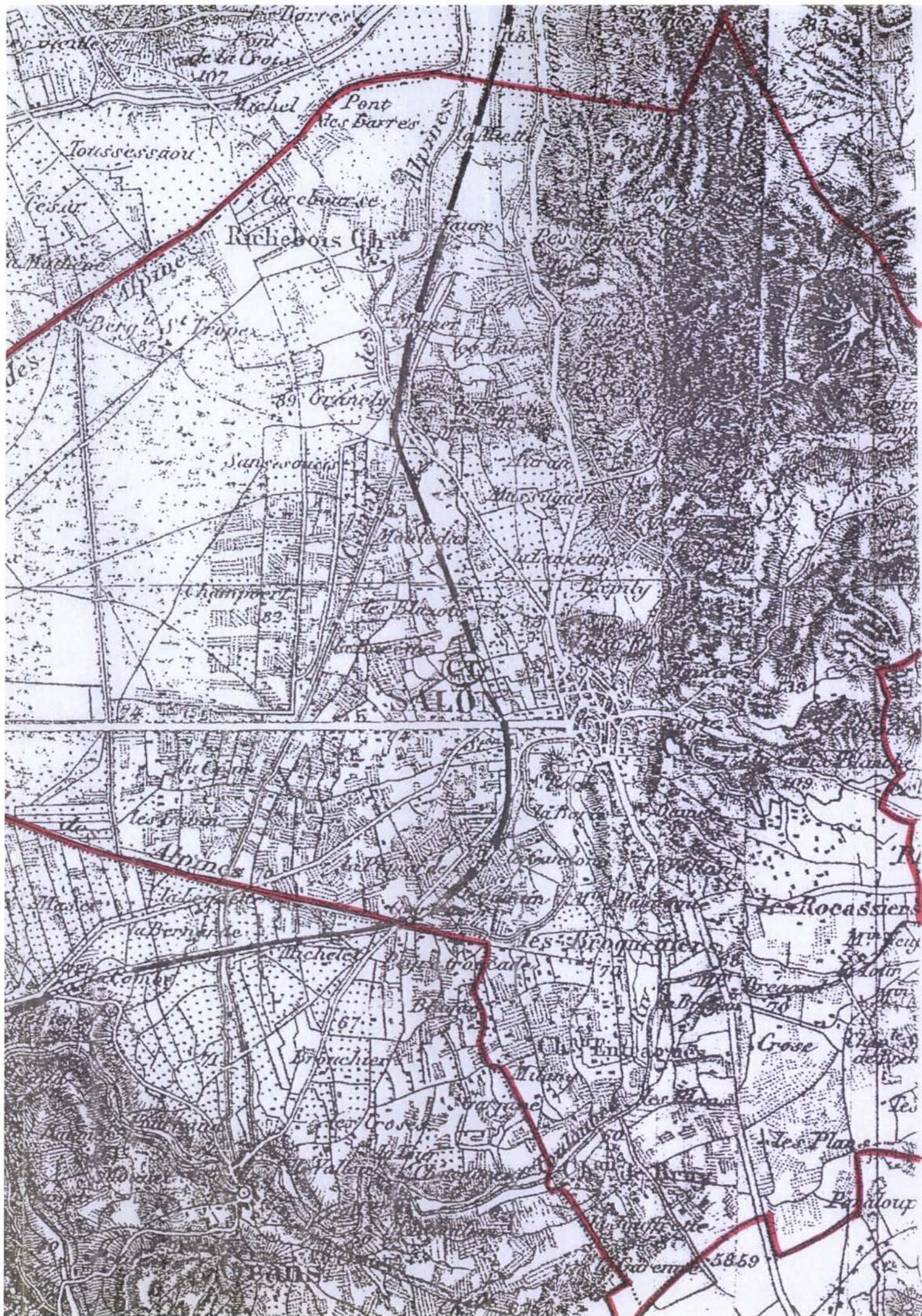
0 1 2 3 km





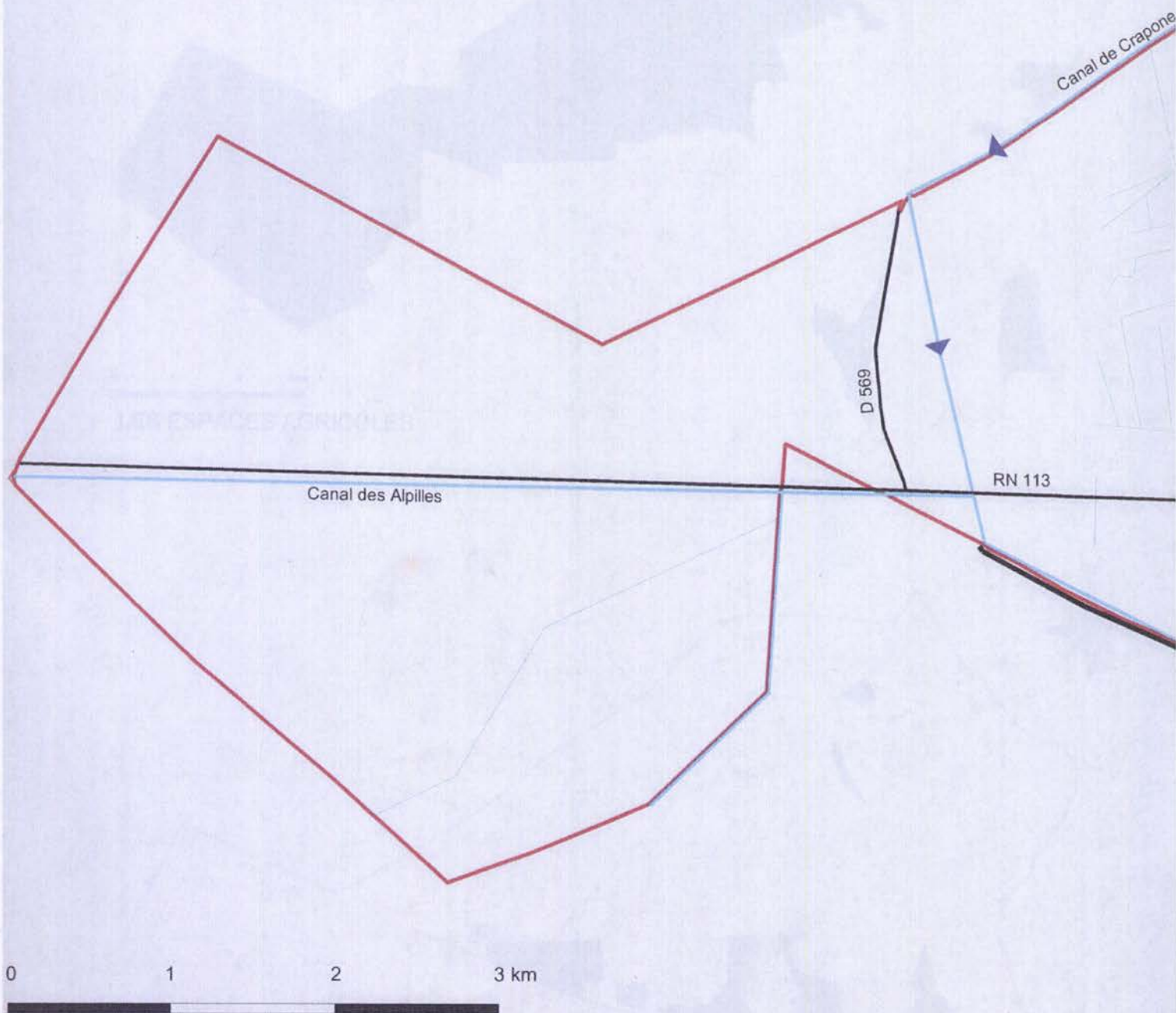
Carte de France levée par ordre du Roi - Cassini - 1756 - 1789





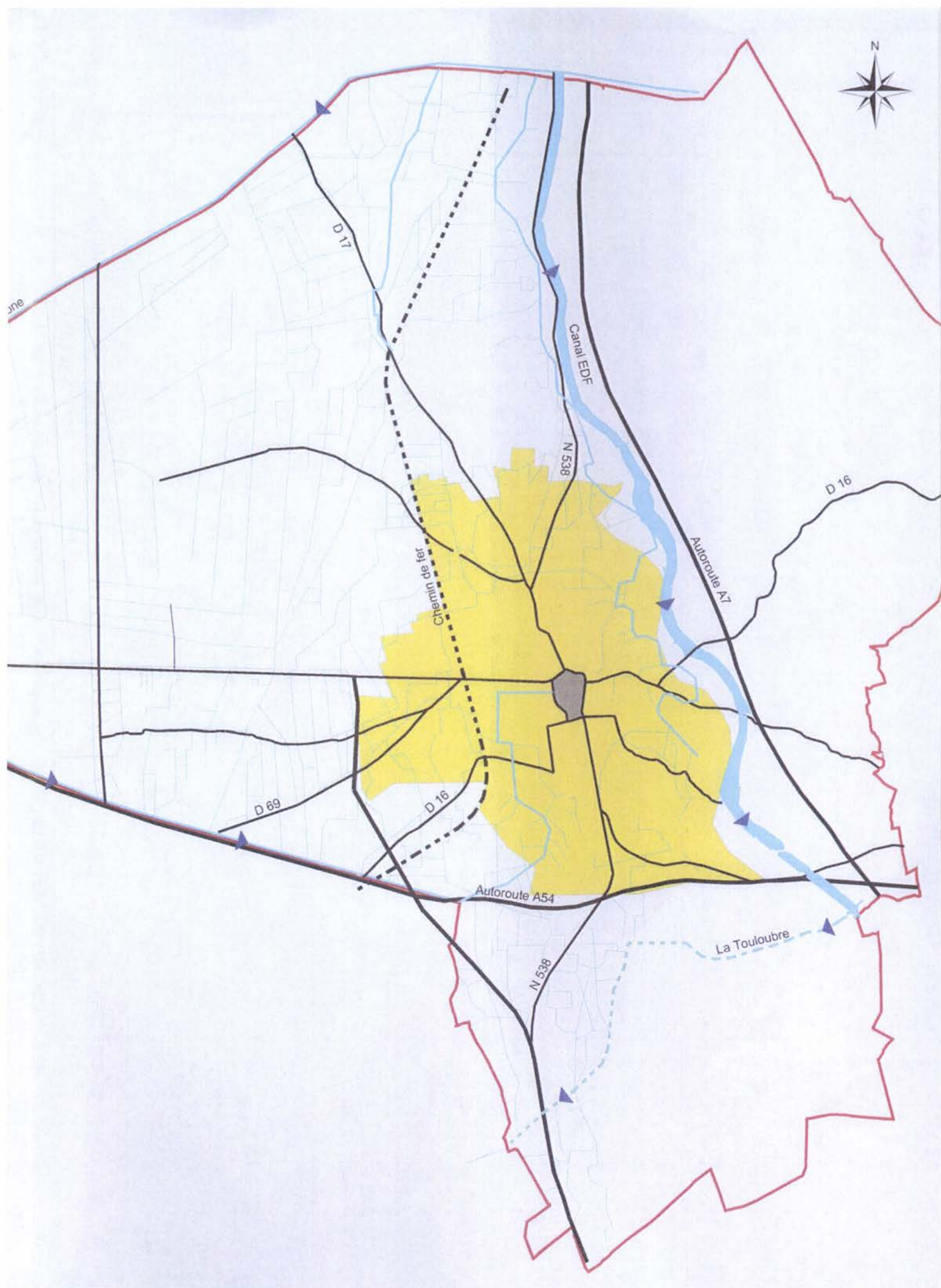
Plan des réseaux hydrauliques

D'après la carte des réseaux hydrauliques - 1973 / 1976
Etude Générale de Modernisation des Irrigations de la Basse Durance



- Canal EDF
- Canal d'irrigation d'un débit compris entre 200 l/s et 8 000 l/s
- Canal d'un débit < 200 l/s

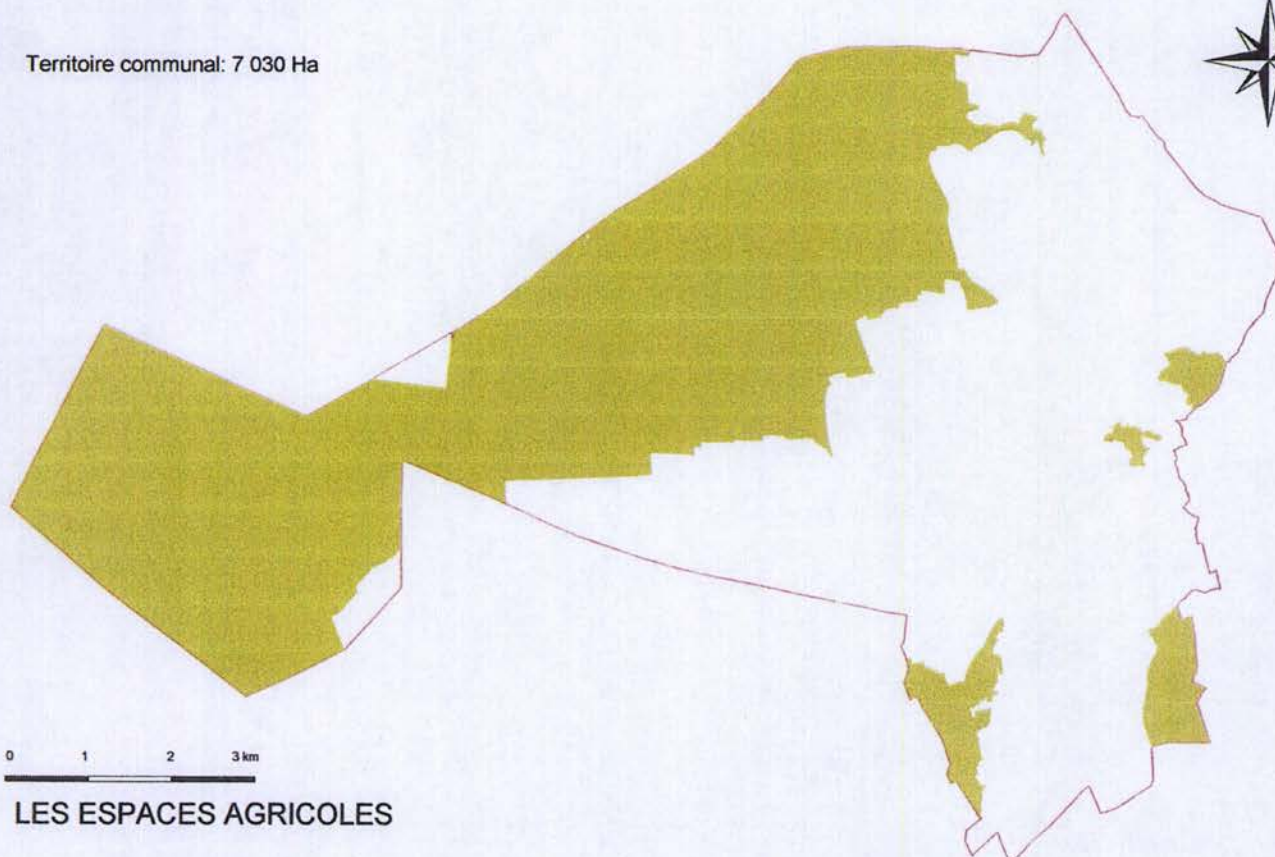
- Le chemin de fer
- Les principaux axes de desserte locaux
- Axes de desserte territoriaux



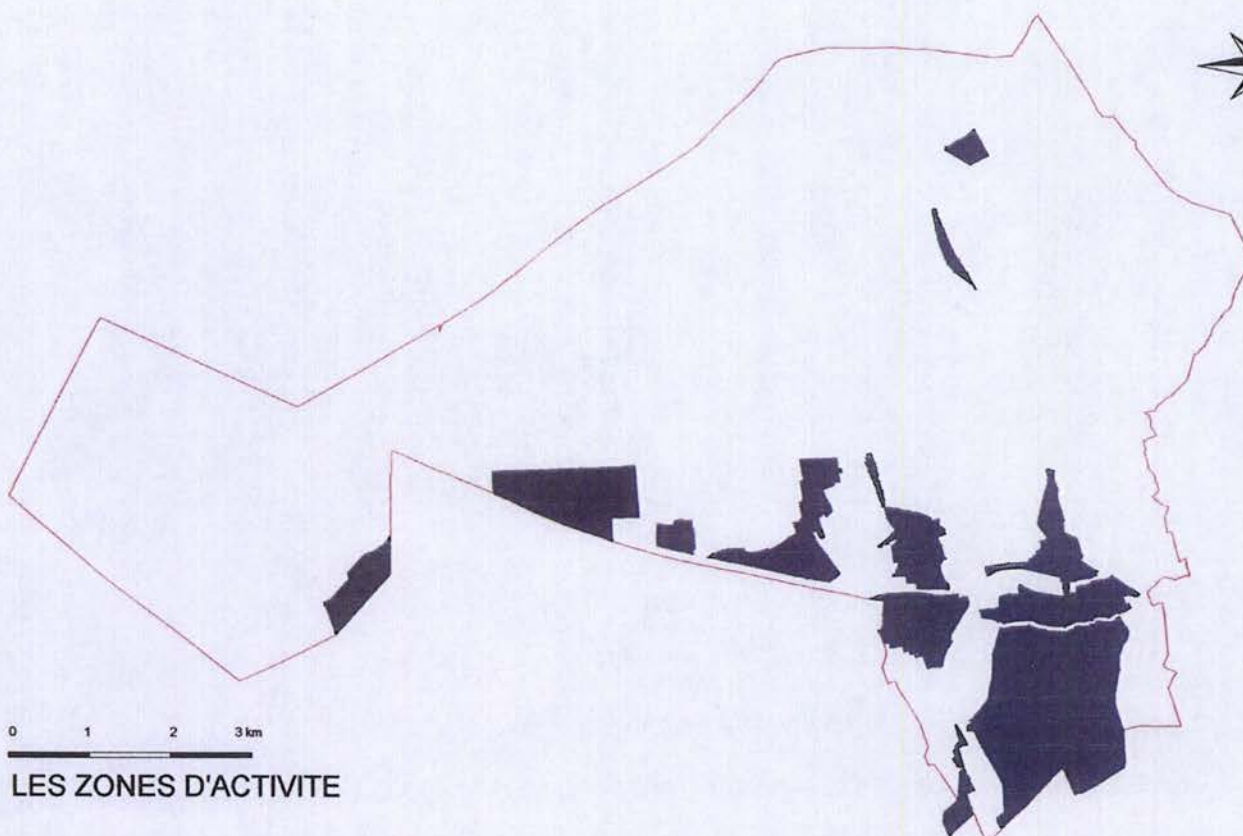


Analyse du P.L.U approuvé le 12 Avril 2001

Territoire communal: 7 030 Ha

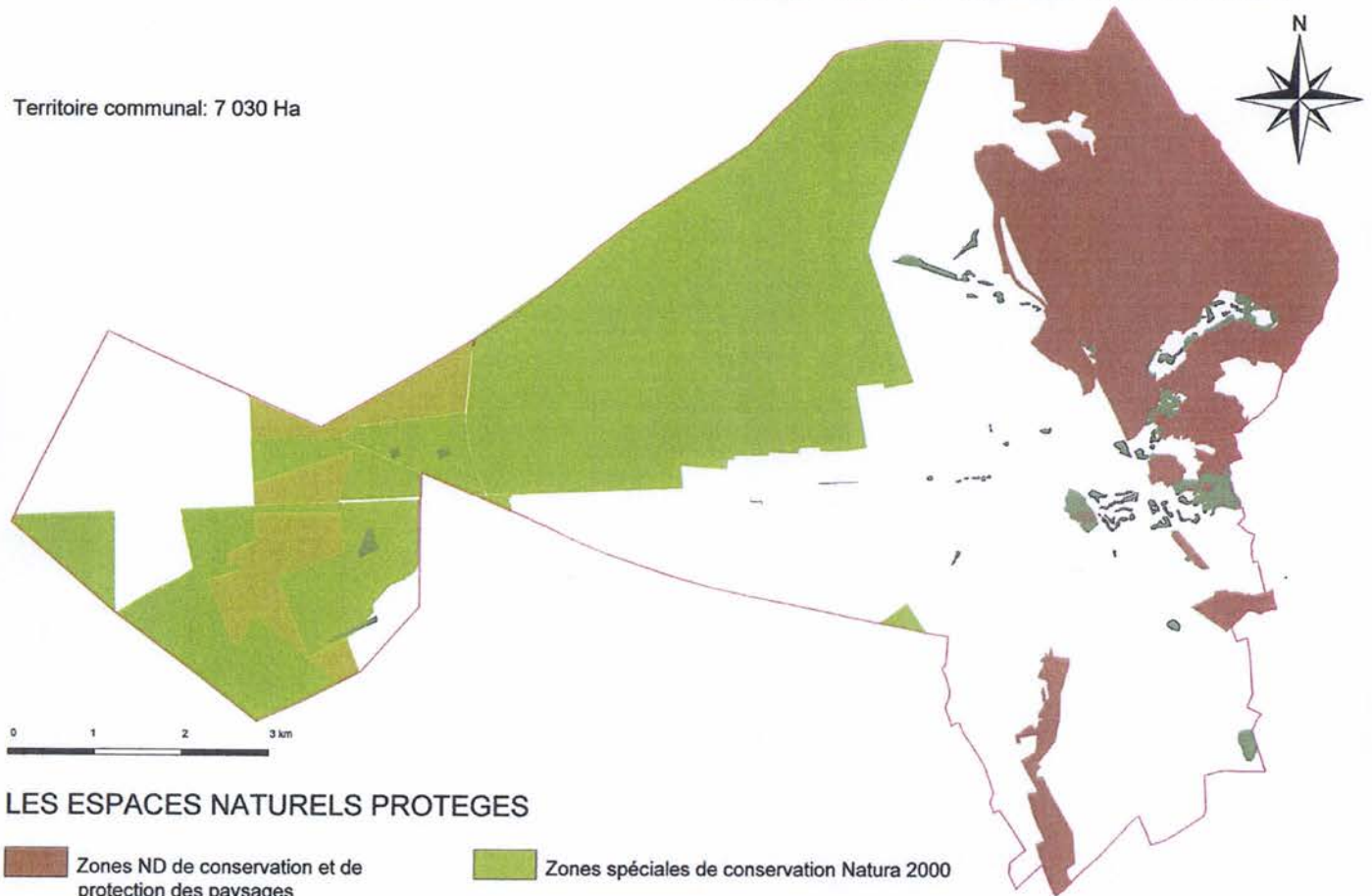


LES ESPACES AGRICOLES



LES ZONES D'ACTIVITE

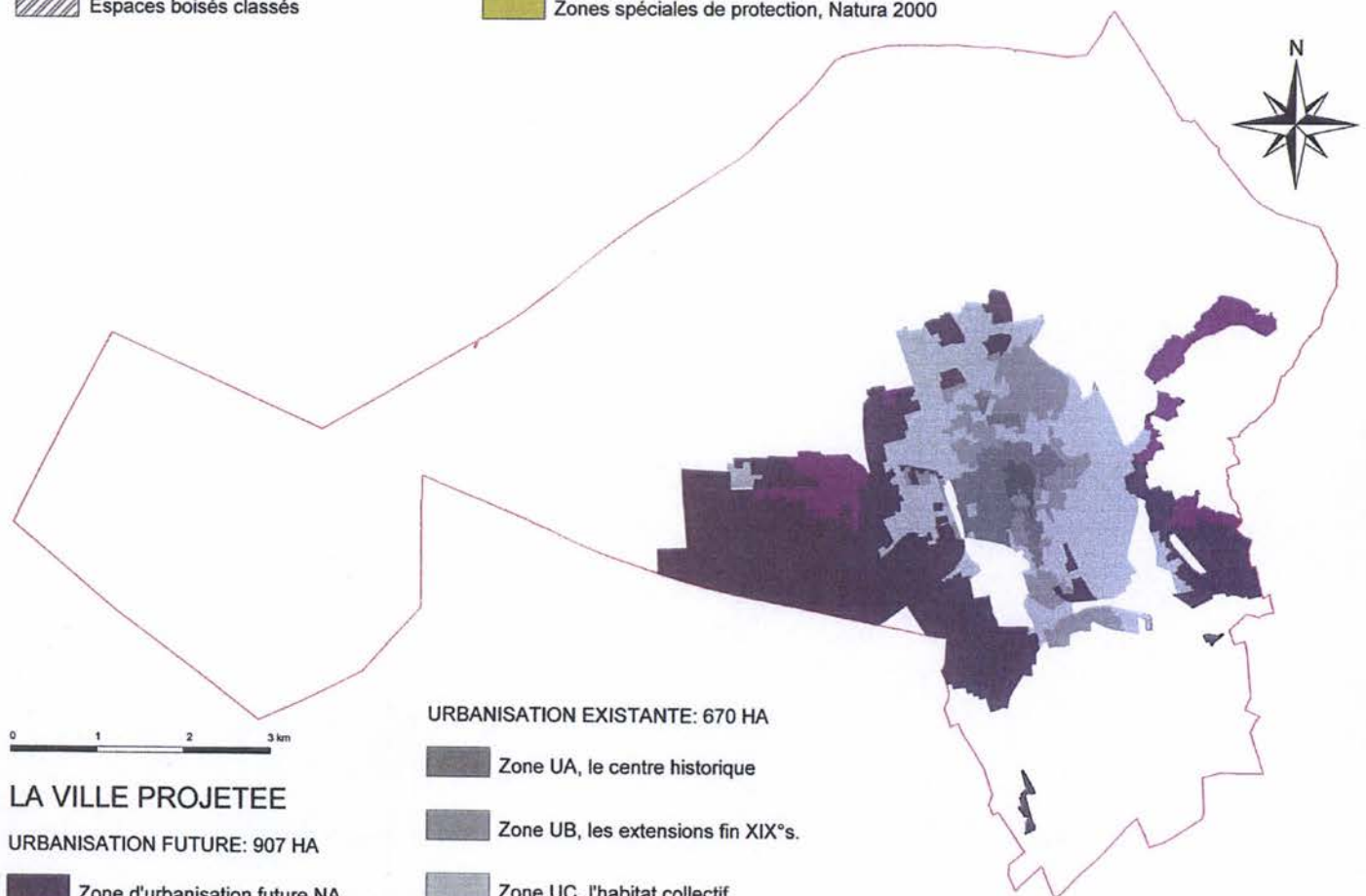
Territoire communal: 7 030 Ha



LES ESPACES NATURELS PROTEGES

-  Zones ND de conservation et de protection des paysages
-  Espaces boisés classés

-  Zones spéciales de conservation Natura 2000
-  Zones spéciales de protection, Natura 2000



URBANISATION EXISTANTE: 670 HA

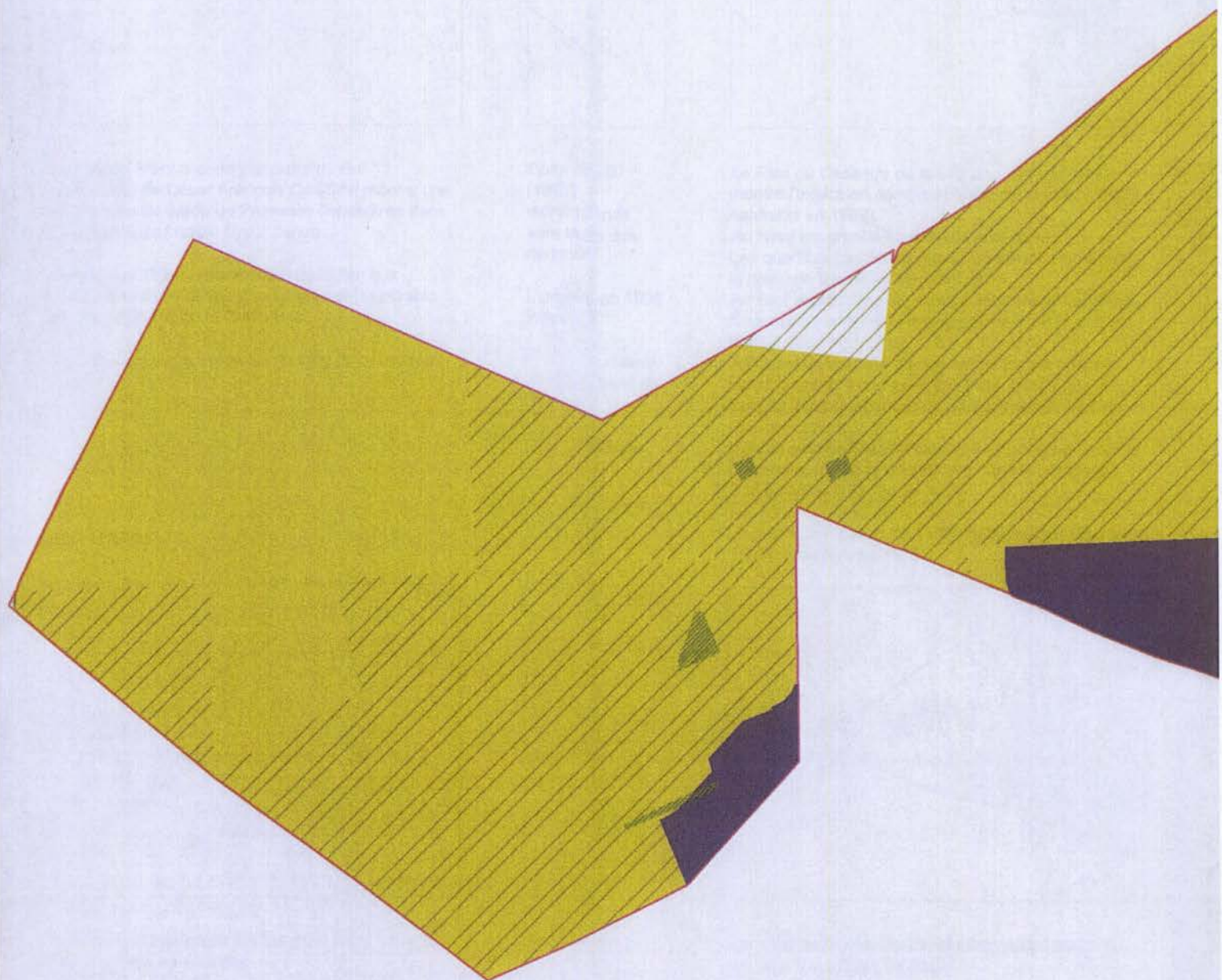
LA VILLE PROJETEE

URBANISATION FUTURE: 907 HA

-  Zone d'urbanisation future NA
-  Zone d'urbanisation future NB

-  Zone UA, le centre historique
-  Zone UB, les extensions fin XIX°s.
-  Zone UC, l'habitat collectif
-  Zone UD, le pavillonnaire

Analyse du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 Avril 2001



0 1 2 3 km

Zone UA, le centre historique

Zone UB, les extensions fin XIX's.

Zone UC, l'habitat collectif

Zone UD, le pavillonnaire

Zone d'urbanisation future NA

Zone d'urbanisation future NB

Zones ND

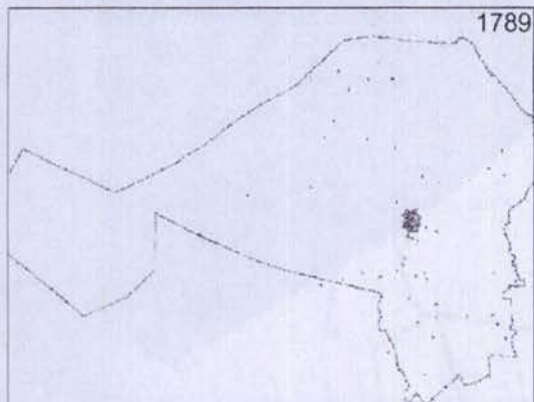
Zones agricoles

Espaces boisés classés

Zones spéciales de protection et de conservation, Na



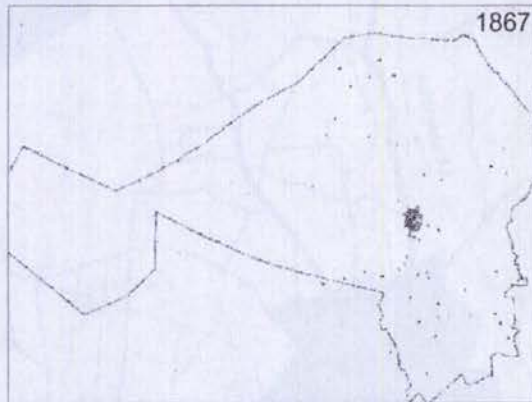
Morphologie urbaine



La carte de France levée par ordre du Roi (1756-1789) de César François CASSINI montre une urbanisation de Salon de Provence concentrée dans l'intra-muros de l'actuel hyper centre.

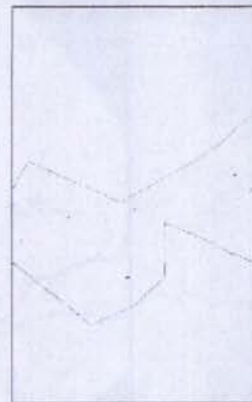
La présence d'une urbanisation rurale liée aux exploitations de la campagne irriguée est repérable dans la partie Est de la Commune.

Le bâti extra-muros s'organise le long des chemins ruraux



Carte des Officiers du Corps de l'Etat-major, (1867) montre le développement des faubourgs à l'Ouest vers la gare du chemin de fer (1873), ainsi qu'autour de la ville ancienne.

L'urbanisation rurale se densifie, dans la campagne irriguée comme dans le Coussoul

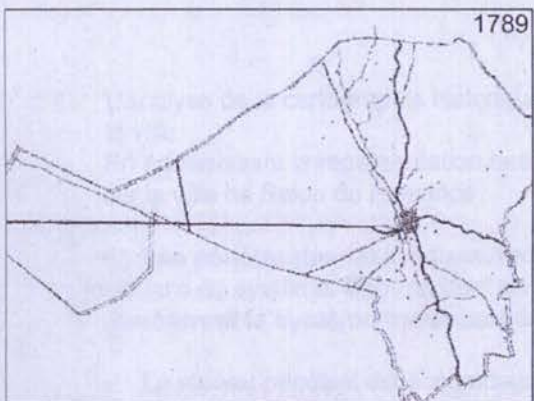


Le Plan du Cadastre de la commune de Salon de Provence, après le tremblement de terre de 1909, montre le développement des quartiers d'armes et la gare du chemin de fer. Les faubourgs Nord et Sud sont plus denses.

A la campagne on observe une urbanisation bâtie le long des chemins ruraux dans les zones irriguées.

La population passe de 6000 habitants en 1867 à 15000 habitants en 1931

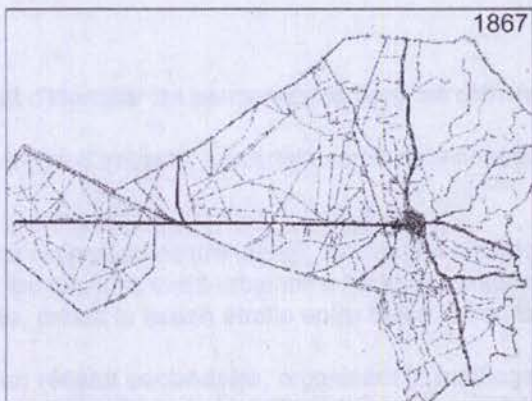
Les Tracés



Le territoire est structuré par les axes extra urbains antiques (voie aurelienne).

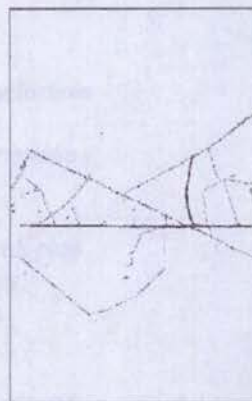
Les directions d'Avignon, Pelissanne, Istres et Arles déterminent les emplacements des portes urbaines.

Un réseau secondaire intra communal dessert la campagne.



Avec l'arrivée du chemin de fer, le territoire est équipé d'un réseau secondaire rural en accompagnement du réseau hydraulique maillant toute la campagne salonnaise.

Les relations avec les villes voisines sont renforcées, en complément de la ligne ferroviaire, facilitant l'acheminement des produits industriels.



L'équipement routier et ferroviaire façon radicale l'urbanisation. Les réseaux en place se sont adaptés.

L'urbanisation le long des axes de transport est réalisée.

Morphologie urbaine de la ville de Salon



La ville de Salon de 1930, le terrain de 1909 montre les quartiers d'entrepôt entre la place du chemin de fer. Les zones au Sud sont intégrées dans la ville.

On observe l'augmentation importante des voies principales, surtout vers l'Ouest et au Sud.

La population passe de 6500 habitants en 1850 à 31 000 en 1930.

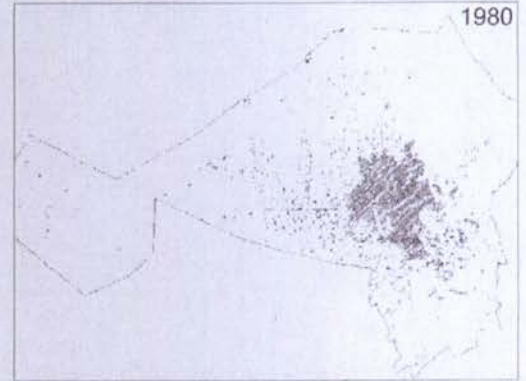


Le Plan du Cadastre de la ville de Salon de 1960 montre le début du développement de la ville moderne, avec l'implantation des premiers grands ensembles liés à l'immigration des populations des anciennes colonies.

La base aérienne de l'école de l'Air implantée en 1936 structure la partie sud de la commune.

L'expansion de l'habitat dispersé en zone périurbaine est en cours notamment dans la partie Nord Ouest de la ville.

La population passe de 13000 habitants en 1954 à 34000 habitants en 1975.



Le Plan du Cadastre de la ville de Salon de 1980 montre l'explosion démographique de la ville (34846 habitants en 1982).

Au Nord les grands ensembles sont créés.

Les quartiers pavillonnaires se densifient et intègrent le paysage urbain proprement dit.

Au Sud la présence de la base aérienne et l'accès à l'autoroute génèrent le développement de la ville en habitat et en activité.

A l'Ouest, la barrière du chemin de fer est franchie par la création d'une zone d'activité, tandis que le long de la route nationale le bâti devient de plus en plus concentré.

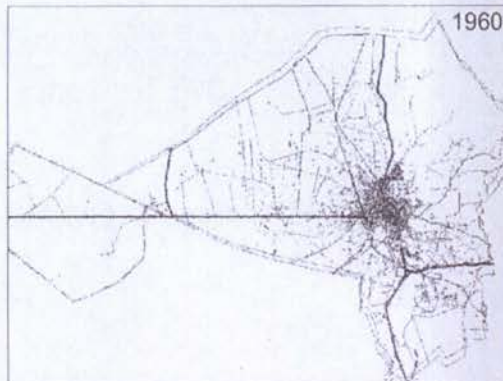
L'expansion de l'habitat dispersé en zone périurbaine poursuit son mitage notamment dans la campagne Sud Est et Sud Ouest de la ville.

La population passe de 13000 habitants en 1954 à 35000 habitants en 1975.



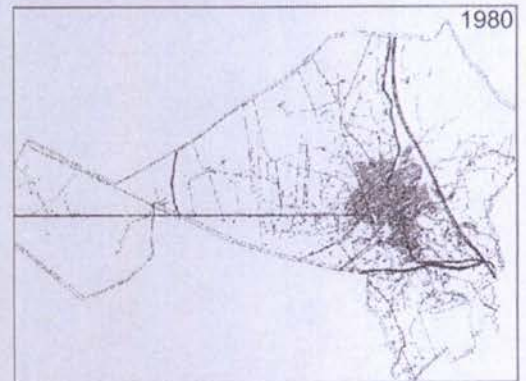
Le réseau ferroviaire ne modifie pas de façon radicale la structure de la ville. Les voies sont désormais stabilisées et sont équipées.

Les voies sont désormais stabilisées et sont équipées.



Avant l'arrivée de l'autoroute l'équipement routier et ferroviaire n'évolue pas de façon radicale. Les réseaux en place se stabilisent et sont équipés.

La base aérienne équipe le Sud de la ville de ses infrastructures, tout en créant une zone de non-lieu désolidarisée de l'urbanisation.

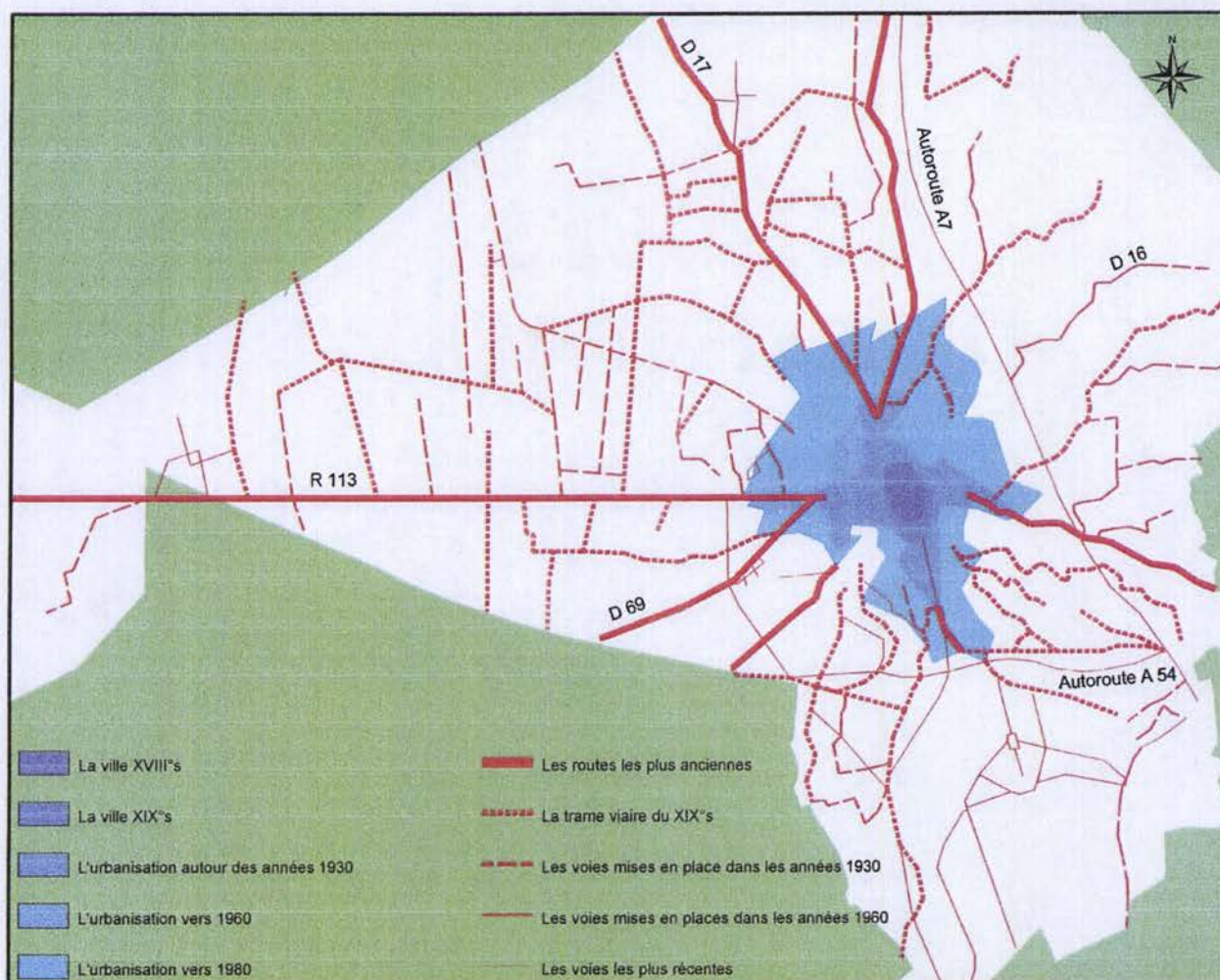


L'arrivée de l'autoroute transforme radicalement le système des voies de Salon.

Avec le chemin de fer, les deux branches des autoroutes encerclent la ville, interrompant la continuité de ses relations et de son paysage.

Les liaisons extra communales vers Pelissanne perdent leur lisibilité.

Le réseau secondaire perd sa force, leurs liaisons s'interrompent avec le centre.



L'analyse de la cartographie historique permet d'identifier les permanences dans les éléments structurants la ville.

En épaississant la représentation des tracés les plus anciens, un certain nombre d'éléments sont révélés sur la ville de Salon de Provence :

- **Les pénétrantes historiques**, radiales par rapport au centre urbain, constituent les éléments les plus anciens du système. Elles mettent en œuvre les relations extra urbaines à l'échelle territoriale. Elles **structurent le système traversant de la ville**, créant la liaison étroite entre Salon et son territoire.
- Le réseau principal est accompagné par **un réseau secondaire**, organisant **le maillage des campagnes et mettant en œuvre la relation entre celles-ci et la ville** à travers les radiales historiques. Ces voiries sont accompagnées, dans la campagne irriguée, par le réseau hydraulique.
- **Les grandes infrastructures contemporaines** (autoroutes, chemins de fer et canal EDF) **ne font pas référence structurellement aux logiques des permanences historiques**. Le système mis en œuvre est basé sur la notion d'encerclement du centre urbain, les relations privilégiées sont celles à l'échelle régionale et nationale. Les traits fins de ces infrastructures montrent la jeunesse du tracé.

En synthèse, la ville de Salon de Provence se développe historiquement sur une forme urbaine de type radiale en étoile, non concentrique, créant les liaisons entre la ville et son territoire.

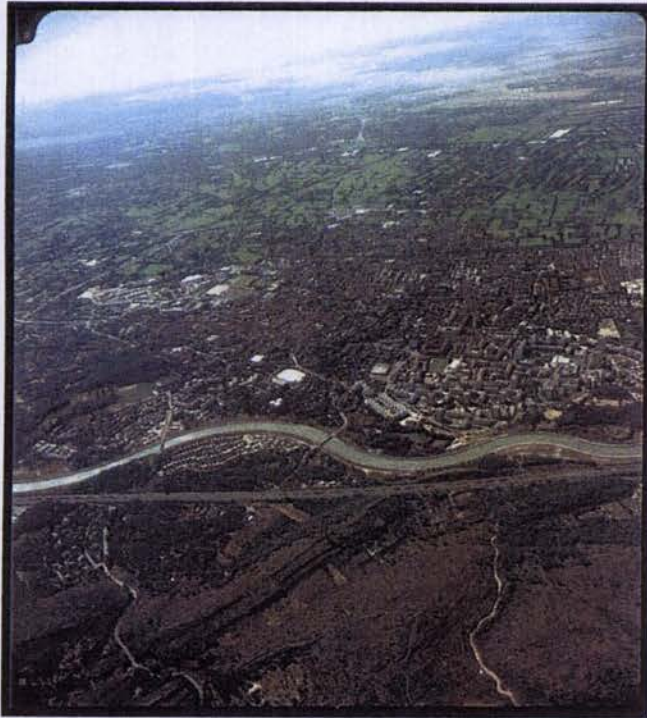
Les infrastructures contemporaines viennent en contradiction avec ce modèle, suivant une logique d'encerclement de la ville au lieu d'une logique traversante.

Chapitre B

FICHES D'OBSERVATIONS

- LE GRAND PAYSAGE SALONNAIS -
- LE SYSTEME DES TRACES RURAUX -
 - LE HAMEAU RURAL -
- LES AXES PENETRANTS ARBORES -
 - LES ENTREES DE VILLE -
 - LA VILLE À LA CAMPAGNE -
- TYPOLOGIE DES FACADES DANS LA VILLE ANCIENNE -
 - LA VILLE MEDIEVALE : L'HYPER CENTRE -
 - LES FAUBOURGS DU XVIII^{EME} SIECLE -
 - L'EXTENSION DU XIX^{EME} SIECLE -
 - LES VILLAS DES SAVONNIERS -
- PATRIMOINE ARCHITECTURAL ANONYME -
 - L'ESPACE RUE DANS LA VILLE ANCIENNE -
- DETAILS DE DECOR ARCHITECTURAL : LES OUVERTURES -
 - LES GRANDS ENSEMBLES -
- DE LA CAMPAGNE A LA VILLE LE LONG DE LA R.N. 113 -
 - LA Z.A.C. DE LA CRAU -
- TRAITEMENTS ARCHITECTURAUX PROBLEMATIQUES -
 - LE LOTISSEMENT PAVILLONNAIRE -
 - LE BATI D'EXPLOITATION AGRICOLE -
 - L'HABITAT DISPERSÉ EN ZONE COLLINAIRE -
- LA SOLUTION DE CONTINUITE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE -
 - LA MIXITÉ DES MOYENS DE DEPLACEMENT -
- SYNTHESE DES OBSERVATIONS URBAINES -
 - LE MACRO-PROJET -

Le grand paysage salonnais



Le grand paysage salonnais enchaîne une séquence de paysages rapprochés :

- Les zones boisées collinaires
- Le pied des collines avec la zone urbaine et le canal EDF
- La campagne irriguée et ses haies séparatives
- Le coussoul sec.

L'étroite relation entre zones urbanisées et grand paysage est reconnaissable dans la lisibilité de la silhouette de la ville dans le milieu naturel qui l'entoure.

Le regard sur la ville depuis les zones collinaires périphériques souligne la pénétration du végétal en milieu urbain par les percées des chemins ruraux.

Depuis l'intérieur de la ville les allées arborées et les jardins urbains tissent une liaison paysagère directe avec la campagne et les bois collinaires.



L'ETROITE RELATION ENTRE ZONE URBANISEE ET GRAND PAYSAGE

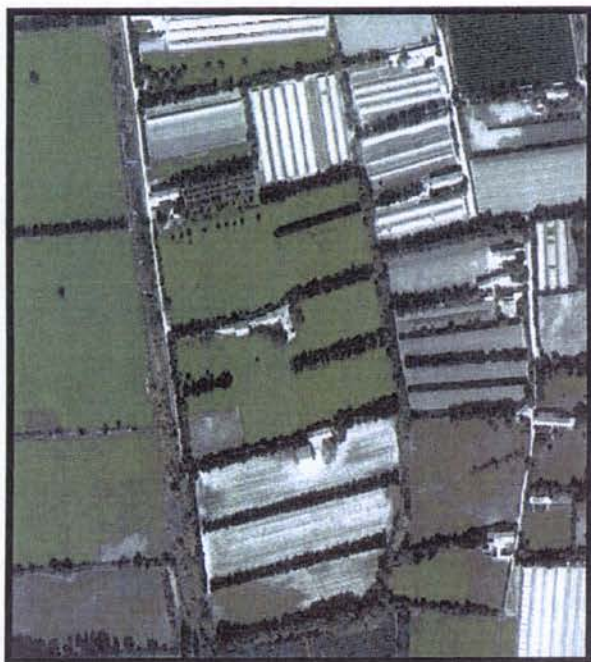


LE REGARD SUR LA VILLE DEPUIS LES ZONES COLLINAIRES PERIPHERIQUES



UNE LIAISON PAYSAGERE DIRECTE AVEC LA CAMPAGNE ET LES BOIS COLLINAIRES

Le système des tracés ruraux



Les liaisons de voirie entre habitat dispersé et hameaux ruraux intègrent la mixité :

- la voiture sur la chaussée goudronnée,
- les vélos et les piétons sur les accotées en terre stabilisée à faible entretien
- les réseaux d'eau et l'ombre des alignements d'arbres complètent la complexité du système.

Cette mixité participe à la qualité paysagère de mise en relation des maillages.

Les chemins ruraux, entre ombre et eau, organisent ce maillage de relations par des itinéraires protégés et perceptifs entre les zones d'urbanisation et la campagne irriguée.

La traversée des hameaux par la voirie rurale est soulignée par l'implantation alignée du bâti.

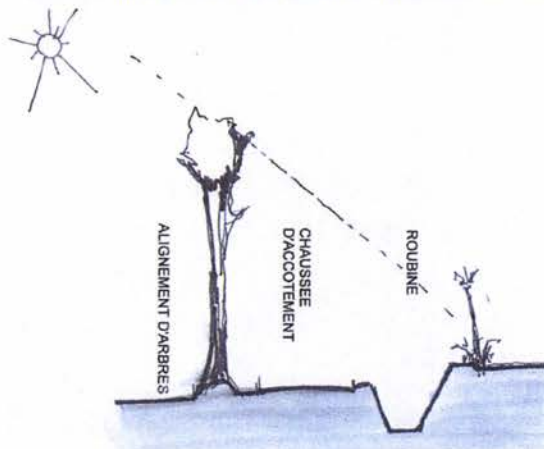
Les murs de clôtures, les accotements en terre, la végétation spontanée, assurent la liaison urbaine entre ville et campagne.



LES LIAISONS DE VOIRIE ENTRE HAMEAUX RURAUX :
UN SYSTEME COMPLEXE



LES CHEMINS RURAUX, ENTRE OMBRE ET EAU



LA TRAVERSEE DES HAMEAUX
STRUCTURE L'IMPLANTATION DU BATI

Le hameau rural



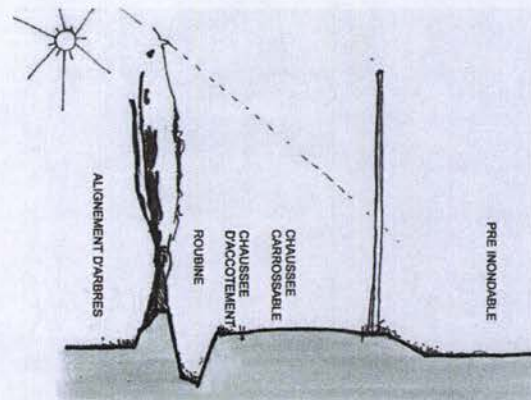
L'URBANISATION COMPACTE ET DELIMITEE



LE BATI S' ORGANISE LE LONG DES VOIES, PROTEGEES PAR LES CANAUX, ANNONCE PAR LES ARBRES CORNIERS

Le hameau rural de la campagne irriguée, s'organise à partir de logiques d'implantations récurrentes.

- L'urbanisation compacte et délimitée permet une faible consommation de territoire
- Le bâti s'organise le long des voies, protégées par les canaux, annoncé par les arbres corniers
- L'implantation du bâti en bordure de voie définit l'espace urbanisé.
- L'utilisation de volumes simples favorise l'intégration paysagère
- L'adaptation du bâti traditionnel au climat, intègre la dimension végétale comme élément d'organisation de l'espace extérieur immédiat de l'habitat.



L'UTILISATION DE VOLUMES SIMPLES FAVORISE L'INTEGRATION PAYSAGERE

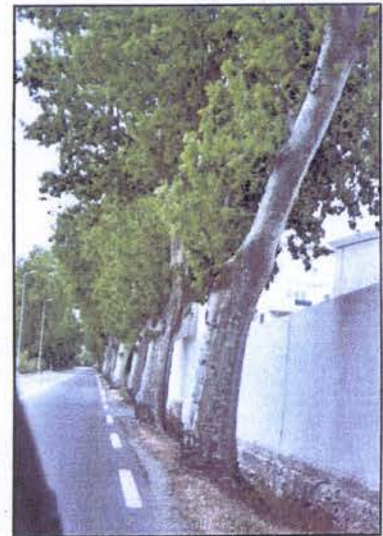
Les axes pénétrants arborés



La pénétration de la campagne dans le cœur de la ville de Salon se matérialise par le patrimoine végétal composé d'alignement d'arbres de hautes tiges.

Véritables nefs vertes, adossées aux roubines, longeant les chaussées en entrées de ville, les alignements de platanes poursuivent les chemins piétons jusqu'au centre ancien de la ville.

Leur échelle territoriale crée le lien entre le paysage de la campagne productive, les jardins urbains et les voies arborées des faubourgs historiques.



LA RELATION ETROITE ENTRE LA CAMPAGNE ET LE CŒUR DE LA VILLE SE CONCRETISE DANS LE PATRIMOINE VEGETAL DES ALLEES



Les entrées de ville



Gravure d'après l'aquarelle de Meunier, 1791

La problématique des entrées de Salon de Provence, exprime la relation entre la ville et son territoire.

Les gravures anciennes nous montrent un système des tracés composés par les chaussées, les alignements d'arbres, les roubines. La visibilité des événements urbains principaux (château, églises...) annonce la ville et dirige le chemin.

La ville clairement délimitée par les remparts, est anticipée par un bâti en bordure des voies pénétrantes, et par une campagne fortement anthropisée (potagers...).

Ces entrées de ville font partie d'un paysage d'ensemble, d'une structure générale cohérente autour de la zone urbanisée.

Ces logiques paysagères sont encore en place dans certaines des entrées de ville d'aujourd'hui : au Nord et à l'Ouest principalement.

Les entrées de ville contemporaines, organisées principalement autour des infrastructures routières de contournement, n'arrivent pas à créer une image unitaire de paysage urbain, et des solutions d'aménagements ponctuels sont prédominantes.

La qualité architecturale existante, notamment pour les ensembles contemporains, peut être l'occasion de consolider la définition des limites de la ville.

Les espaces en friche le long des voies peuvent devenir l'occasion de générer un espace tampon très végétalisé, reliant les radiales arborées, tel un jardin linéaire.



La ville à la campagne



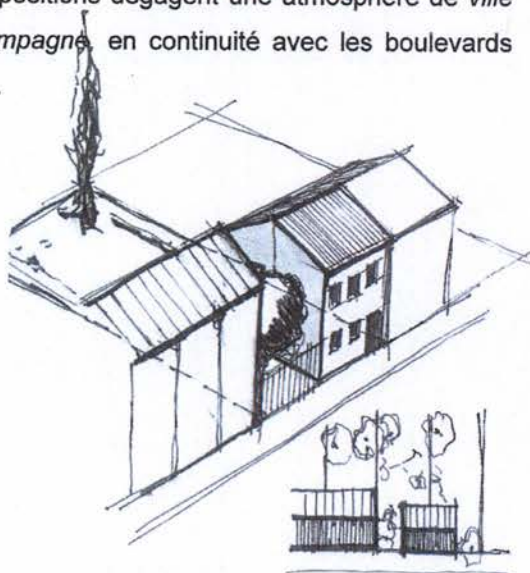
Le paysage urbain des anciens faubourgs est caractérisé par un bâti sur deux niveaux, implanté en bordure de voie, façade sur rue.

Les faitages sont généralement parallèles à la rue.

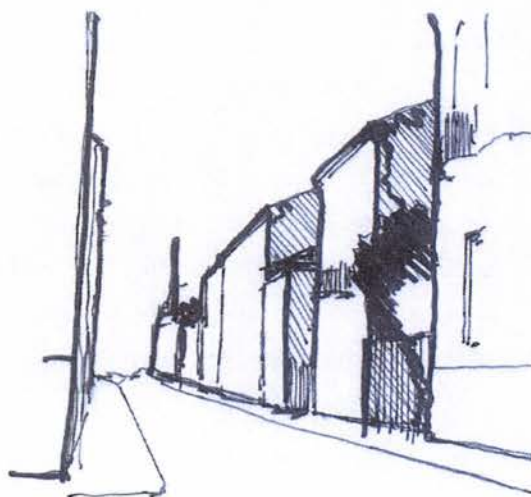
Les parcelles présentent des espaces non bâtis sur rue, des jardins et cours en profondeur de la parcelle, qui alternent des pleins et des vides végétalisés créant une silhouette de rue caractéristique.

Les clôtures des jardins sur rue, grilles, murs bahuts et portails témoignent d'une richesse architecturale de qualité.

Ces dispositions dégagent une atmosphère de *ville à la campagne*, en continuité avec les boulevards arborés.

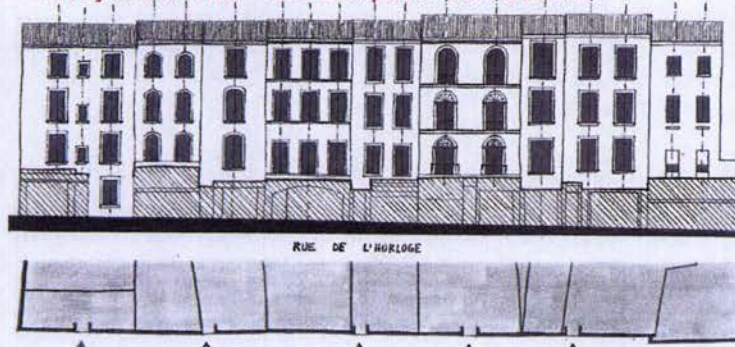


LES ECHELLES DONNEES PAR LES COURS INTERIEURES OFFRENT DES OPPORTUNITES PONCTUELLES D'ESPACE URBAIN

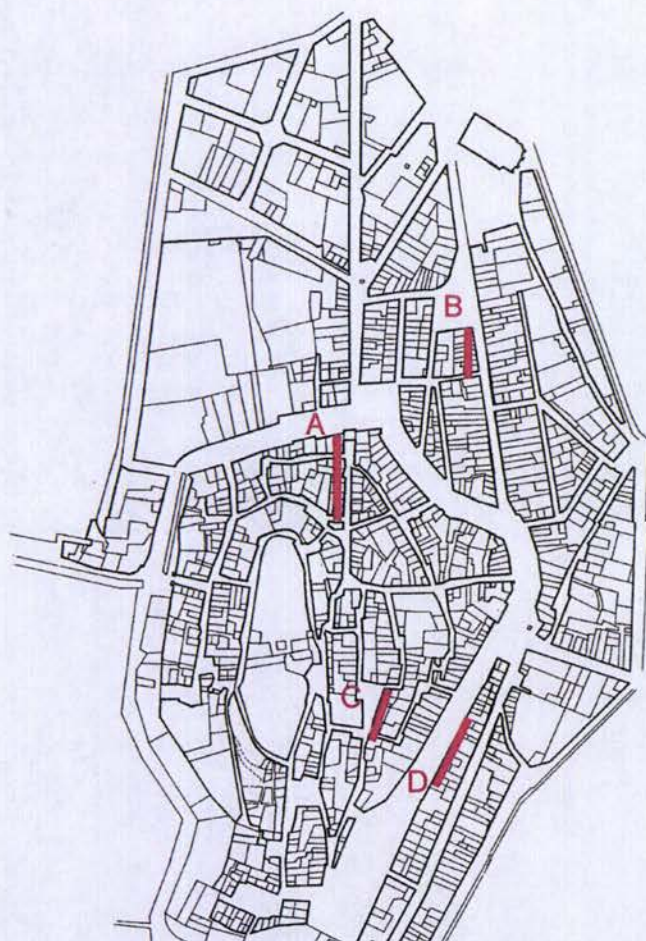
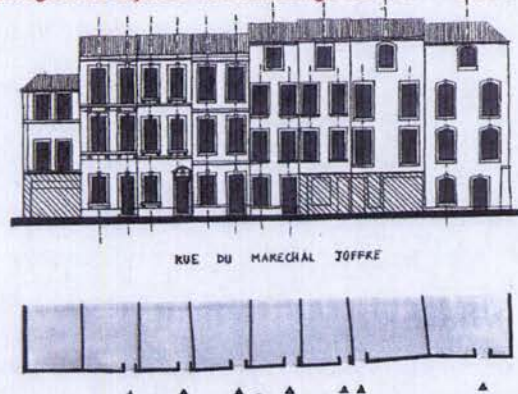


Typologies de façades dans la ville ancienne

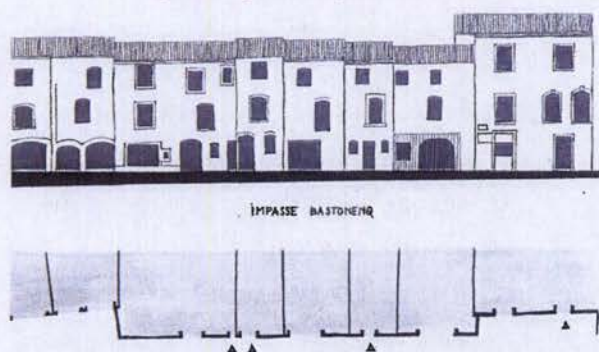
A Façades du XVIII^{ème} siècle sur parcellaire médiéval



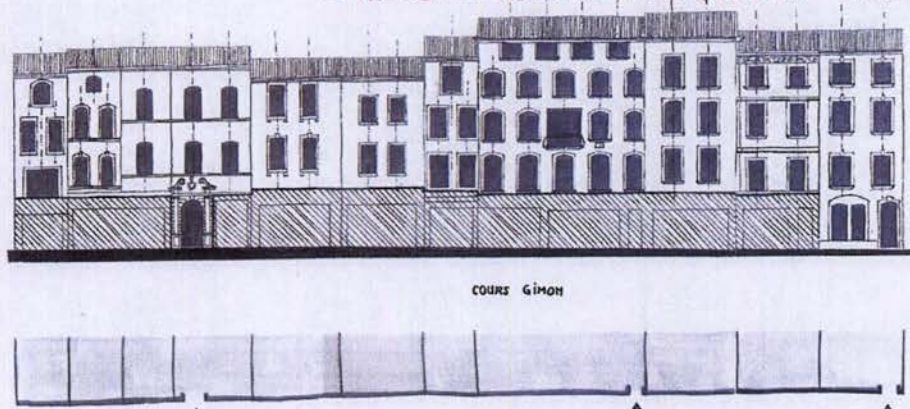
B Typologies de façades des faubourgs du XVIII^{ème} siècle

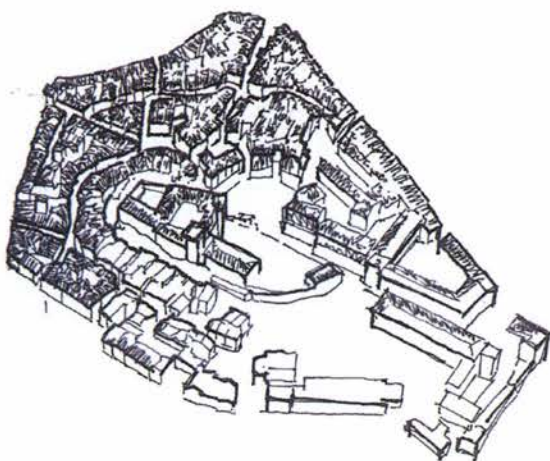


C Epannellage des façades de la ville médiévale



D Typologies de façades des faubourgs du XVIII^{ème} siècle





La ville médiévale : l'hyper centre



La ville ancienne, à l'intérieur des remparts se caractérise par un bâti dense de trois niveaux, sur parcelles étroites et profondes.

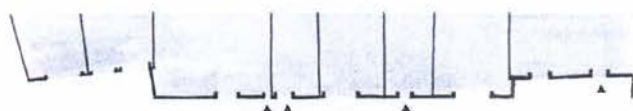
Les parcelles sont bâties dans la quasi-totalité de leurs surfaces.

Les rez-de-chaussée présentent souvent des espaces d'activité, avec des ouvertures en arcade surbaissée.

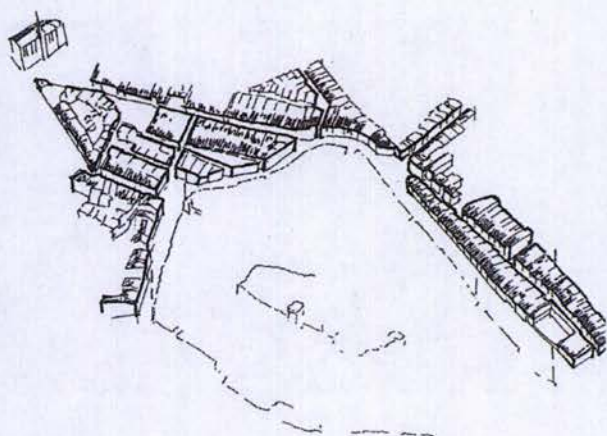
Nonobstant les curetages des années d'après guerre, nombreux de ces îlots restent homogènes. Un repérage exhaustif de ces parcelles pourrait faire l'objet d'une étude spécifique.

Les transformations de ce bâti, difficile à exploiter, ont parfois fait l'objet de solutions astucieuses dans l'amenée de la lumière (arcatures vitrées, grandes verrières de façade...).

Quelques espaces publics se dégagent de la densité de l'urbanisation, souvent accompagnés par des sujets végétaux de haute tige.



Les faubourgs du XVIII^{ème} siècle



Le paysage urbain des faubourgs anciens est caractérisé par un bâti sur quatre niveaux, aligné en bordure de voie, façade sur rue.

Les faîtages sont généralement parallèles à la rue.

Généralement bâti sur deux travées, on trouve l'accès et l'escalier adossés au mur mitoyen.

Dans le comble l'ouverture est le plus souvent unique.

Les parcelles présentent des jardins sur les côtés et en profondeur ce qui crée une silhouette de rue alternant les pleins et des vides végétalisés.

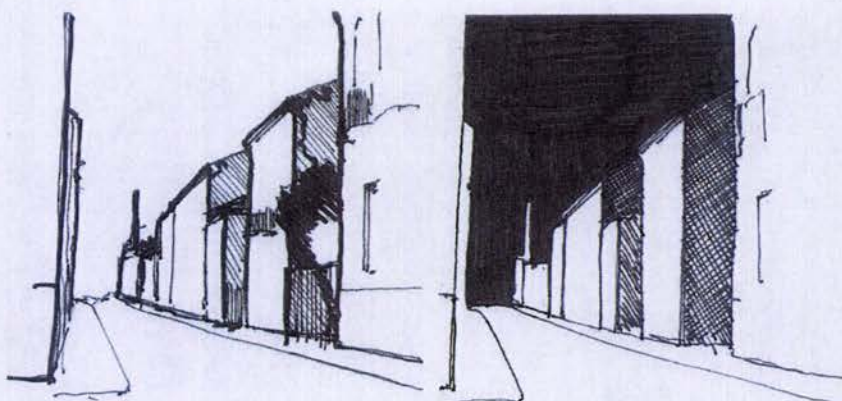
Ces fronts bâtis offrent des échappées visuelles vers l'extérieur de la ville, qui génèrent des repères urbains depuis le centre ancien.



LA CONTINUÏTÉ DU FRONT BÂTI SUR RUE,
L'ÉCHAPPE DE LA PERSPECTIVE URBAINE

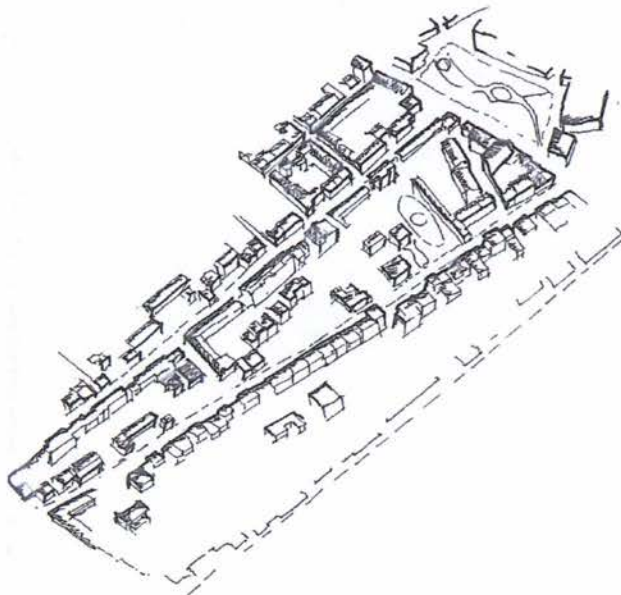


LES JARDINS URBAINS
ASSURENT L'ANIMATION DU FRONT BÂTI



LA TYPOLOGIE RÉCURRENTÉ
DES FAUBOURGS DU XVIII^{ème}S.

L'extension du XIX^{ème} siècle



L'extension de la ville du XIX^{ème} siècle à l'Ouest vers la gare du chemin de fer, renouvelle les structures urbaines des faubourgs anciens :

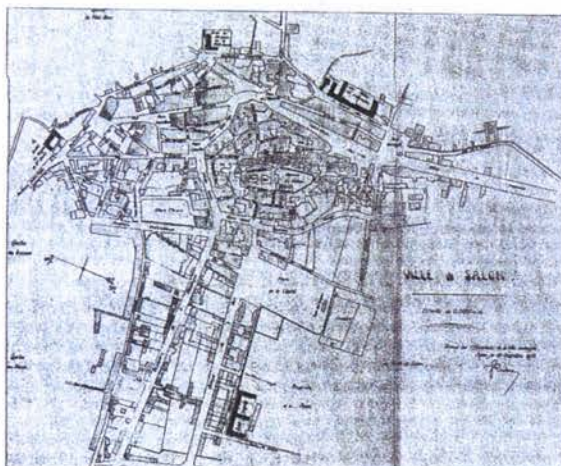
- La faible densité du bâti correspond à des typologies de *villas-châteaux* implantées au milieu de la parcelle.
- Les allées arborées caractérisent l'espace de la rue, identifiant des zones destinées à la promenade.

La combinaison du bâti des faubourgs et des axes-boulevards, marque une transition ville-campagne donnant des espaces urbains caractéristiques.

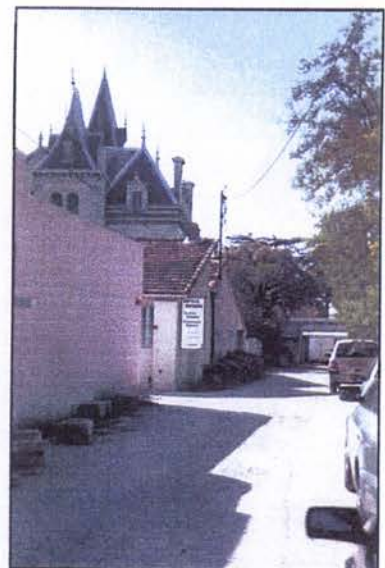
La lisibilité de ce dispositif est aujourd'hui fortement perturbée par le mitage d'un bâti lié aux activités de proximité de la gare.



LES ALLEES ARBOREES,
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE,
ENTRE BOULEVARDS ET CITE-JARDIN



Extrait, architecte
de la Ville de
Salon, Plan de la
Ville de Salon,
12 décembre 1910
Travaux sur papier
46,4 x 72,2
Archives
départementales
des Bouches-du-
Rhône
III 15 105/30



UNE DENSIFICATION PLUS OU MOINS RECENTE
ISSUE DU MITAGE DES GRANDES PARCELLES
DES VILLAS CHATEAUX

Les villas des savonniers



Les villas des savonniers caractérisent la structure urbaine de l'extension de la ville vers la gare au XIX^{ème} siècle, suite à l'ouverture de la ligne de chemin de fer Avignon - Salon - Miramas en 1871.

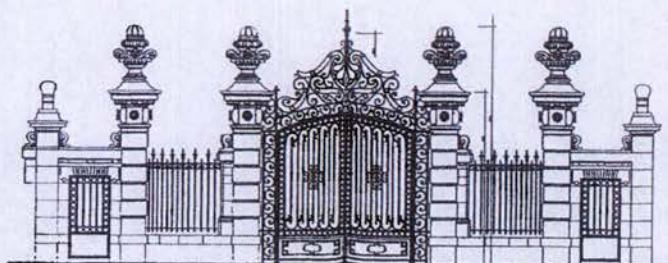
Bâties sur des grandes parcelles, elles s'implantent aux abords de la ville à proximité de la campagne et de leurs exploitations.

La typologie de la villa répond aux besoins de représentation et de confort de cette nouvelle bourgeoisie, s'inspirant des modèles des villas franciliennes.

Les bâtis sont implantés dans des grands jardins, aménagés à l'anglaise, en bordure des nouveaux boulevards arborés.

Construites par des entrepreneurs (seulement trois architectes sont recensés à ce jour : F. Arnaud, J. Rasongles, M. Torcat), les villas présentent, un style classique, éclectique ainsi que des inspirations d'art nouveau.

La composition architecturale monumentale fait appel à des éléments constructifs, fruit de la première industrialisation de la construction tels que la fonte, l'acier, la pierre de taille mécanique.



Relevé du portail du Château Gaudon figurant dans le catalogue de vente aux enchères à Atlanta USA en octobre 1998.
Documentation : Direction du Patrimoine, Paris.

Patrimoine architectural anonyme



LA VILLA NIVIERE (REPERTORIEE) ET L' ANCIEN
CERCLE DES ARTS :
ARCHITECTURES BOURGEOISES DE GRANDE
QUALITE, NON PROTEGEES.



La commune de Salon de Provence présente six
bâtiments Classés parmi les Monuments
Historiques et cinq Inscrits à l'Inventaire Supérieur
des Monuments Historiques.

Le nombre réduit de bâtiments protégés n'est
cependant pas représentatif de la qualité
architecturale de la ville.

Le patrimoine salonnais trouve son expression :

- dans une architecture anonyme, structurant la
forme urbaine.

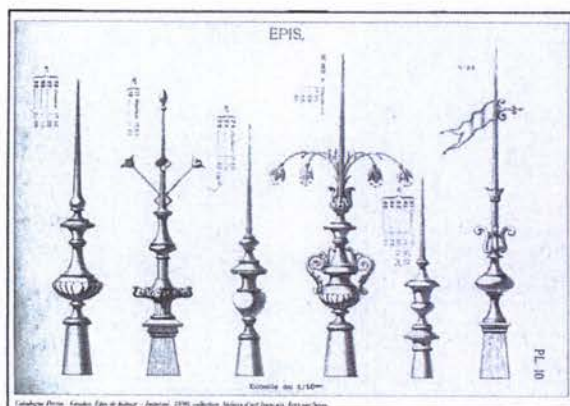
Elle s'exprime par des bâtiments
principalement du XIX^e et XX^e siècles à la
composition soignée, la qualité des détails
architecturaux, la finesse des finitions, parfois
simples produits de catalogues.

- dans une architecture bourgeoise, basée sur
la typologie de la villa avec jardin.

Un premier répertoire de cette architecture du
XIX^{ème} siècle a commencé à recenser les
bâtiments les plus intéressants.



L' ARCHITECTURE ANONYME SALONNAISE,
PRESENTE DES DETAILS DE GRANDE FINESSE
(MODENATURE DE CATALOGUE, GARDE CORPS
ET BAVETTE ZINC A FESTONS EN DECOUPE...)
AINSI QUE DES COMPOSITIONS DE FAÇADES
RIGOREUSES



L'espace rue dans la ville ancienne

L'espace-rue de la ville traditionnelle, profondément minéral, se structure à partir d'un front bâti régulier.

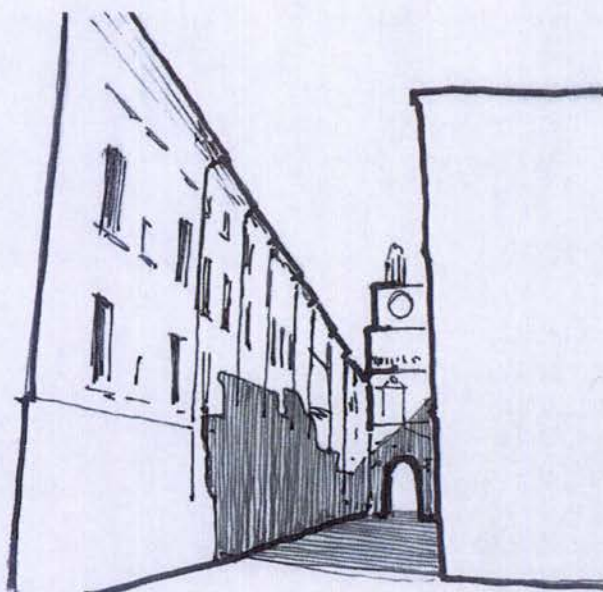
La relative uniformité des gabarits, même dans la ville médiévale, les lignes de fuite des décors architecturaux, les traits de perspective créés par les lignes de gouttières et de corniches, participent au dessin de l'espace urbain par excellence.

Ces espaces cumulent les différents types de déplacements urbains sur la même chaussée.

Les échappées visuelles, donnent la direction et les repères de l'espace :

- Un monument public
- La sortie de la ville derrière un virage
- Une place publique au but d'une montée
- Un parc et la campagne en échappé de rue.

La relation avec la plus grande échelle de la ville et son territoire est ainsi perceptible dans la partie la plus centrale de Salon.



Détails de décor architectural : les ouvertures

L'exemplarité de certains détails architecturaux peut guider les interventions à venir.

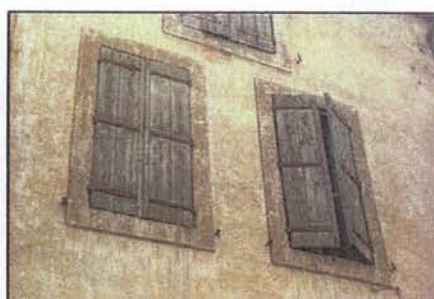
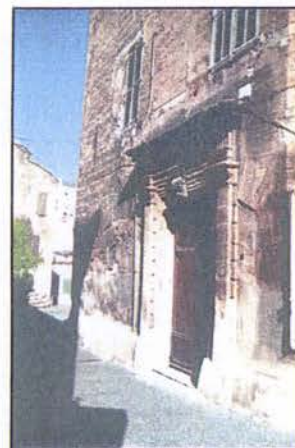
Les traitements des ouvertures concentrent le travail décoratif de l'architecture ancienne, à la fois civile et privée.

Les immeubles de lotissement du XIX^{ème} siècle gardent ce principe de développement par l'utilisation d'éléments de catalogue (pierre, fonte, zinc, bois...).

Leur mise en valeur et leur conservation font partie des recommandations architecturales de ces secteurs.

Le repérage exhaustif de ces éléments du décor urbain peut faire l'objet d'une étude spécifique.

L'utilisation de matériaux tels que le PVC et l'aluminium dans les menuiseries et le ciment dans les mortiers sont incompatibles avec ces architectures anciennes.





Les grands ensembles salonnais constituent une expérience architecturale, surtout dans les années soixante et soixante-dix, de très grande qualité. Les recherches menées par des architectes ayant travaillé dans l'agence de Le Corbusier, donnent vie à une réflexion sur la préfabrication et l'industrialisation de l'habitat de l'après-guerre.

L'articulation de typologies différentes organise des espaces variés.

La relation au paysage, d'approche moderne, maîtrise la juxtaposition entre artificiel et naturel.

La gestion et l'entretien de l'espace public sont généralement assurés, néanmoins les zones de franges restent mal équipées et en friche.

Les pieds d'immeubles voient la présence généralisée du stationnement, tandis que le végétal se limite à des parterres limités demandant beaucoup d'entretien.

Aujourd'hui, la paupérisation de la population résidente, et la disparition de toute mixité socio-économique reste le problème dominant dans ces secteurs.

Les grands ensembles



UNE REFLEXION SUR LA PREFABRICATION ET L'INDUSTRIALISATION DE L'HABITAT DE L'APRES GUERRE.



LES ZONES DES FRANGES RESTENT MAL EQUIPEES ET EN FRICHE



LES PIEDS D'IMMEUBLES VOIENT LA PRESENCE GENERALISEE DU STATIONNEMENT

De la campagne à la ville le long de la RN. 113

*Composition des
photos aériennes
zénithales
Septembre 1988*

Hyper centre

Quartier des
savonniers

Gare chemin de fer

Zone d'activité
commerciale

Hameau de Bel-air

Emprise de la ZAC
existante

Hippodrome

Canal de Craponne
(branche d'Istres)

Limite de la zone irriguée

Allée arborée formant la
pénétrante urbaine

Rupture continuité
végétale

Campagne irriguée,
Structure foncière
basée sur la technique
du pré inondable, la
roubine, l'alignement
d'arbres coupe vent.



Voie Aurélienne

Le Coussol de St-Jean

Zone protégée au titre de
Natura 2000.

Le Coussol,
campagne sèche, sur
grandes parcelles.

La Croix de Crau
Limite de la commune

RN 113



La ZAC de la Crau



La zone d'activité de la Z.A.C. de la Crau présente des aménagements urbains purement fonctionnels.

Seuls les déplacements des véhicules, voire des poids lourds sont cohérents avec ces espaces.

Les repères dans ce paysage d'entrepôts n'existent pas, et des constructions comme la maison d'arrêt, d'échelle considérable, en termes de bâti ainsi que d'usage, ne génèrent aucune structure urbaine.

Traitements architecturaux problématiques



Certaines erreurs dans le traitement des finitions architecturales, récurrentes, peuvent être repérées :

- **La suppression des enduits** pour donner l'aspect rustique des pierres apparentes de moellons enlève toute protection aux infiltrations d'eau dans les façades. Les modénatures restantes en saillie deviennent aberrantes.
- **Les choix chromatiques** utilisent des couleurs vives, à base de pigments chimiques.



Ces dispositions altèrent la lecture des compositions architecturales, tout en portant l'attention sur des détails non intégrés à la façade. Cela contribue à amoindrir le caractère d'ensemble de la rue.



La gestion des éléments étrangers à la composition des façades, tels que les groupes froids des A.C., les insignes publicitaires, reste problématique

L'intégration des devantures des commerces sur des bâtiments anciens de qualité est souvent négligée.





La forme urbaine du lotissement trouve sa cohérence dans la transition entre campagne et ville.

A partir de l'expérience des hameaux ruraux, l'habitat groupé en milieu naturel peut se référer à des logiques :

- de définition des limites d'urbanisation
- de densité à l'intérieur des limites
- d'alignement sur rue
- de simplicité des volumes dans le cadre des gabarits compatibles.

Certaines dispositions regrettables des lotissements existants amènent à un questionnement sur:

- la non intégration à la ville
- l'implantation en milieu de parcelle
- la clôture grillagée sur mur bahut
- les dessertes en cul-de-sac
- l'hétérogénéité des compositions des volumes
- l'homogénéité des traitements architecturaux.

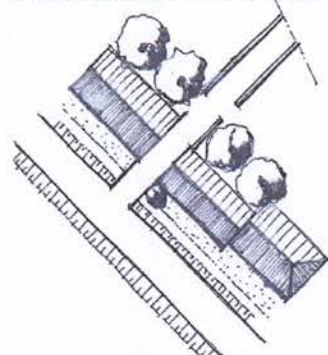
Le lotissement pavillonnaire



L' HETEROGENEITE DES COMPOSITIONS DES VOLUMES



LA CLOTURE GRILLAGEE SUR MUR BAHUT



LES DESSERTES EN CUL-DE-SAC



Le bâti d'exploitation agricole



Le paysage de la fertile campagne salonnaise (appellation d'origine contrôlée pour le foin de la Crau, implantations d'oliveraies...), est confronté à **la création des équipements nécessaires de production.**

La problématique de la qualité de l'architecture rurale d'exploitation se pose dans une commune où, plus de la moitié du sol agricole est dans le périmètre des directives Natura 2000 :

- dans le traitement des finitions des matériaux courants de construction (parpaings, tôles...)
- dans les types de volumes bâtis (très grandes pentes de toitures de hangars)
- dans le traitement des espaces extérieurs de service (bordures des accès, aires de travail...)

La production en serre, très présente, organise des structures légères répétitives, dont l'intégration dans le paysage est facilitée par l'homogénéité des formes et des matériaux (serres en film polyane sur demi-tonneau).



LA PROBLEMATIQUE DES TRAITEMENTS DES FINITIONS DES MATERIAUX COURANTS DE



LA PROBLEMATIQUE DES TYPES DE VOLUMES BATIS



LA PRODUCTION EN SERRE, TRES PRESENTE, ORGANISE DES STRUCTURES LEGERES REPETITIVES

L'habitat dispersé en zone collinaire

L'habitat dispersé récent, notamment dans les zones collinaire, présente souvent de grandes parcelles, avec un bâti isolé de moyenne et grande importance.

L'écriture architecturale très homogène, ne se différencie pas de l'habitat de production commerciale des lotissements. Son intégration dans le paysage est souvent très défailante.

Les clôtures, souvent en muret bahut et haies vives, sont complètement étanches au regard.

L'espace des voies est ainsi réduit à la simple circulation, très minérale, sans échappées visuelles.



Le bâti traditionnel, à l'origine lié aux exploitations agricoles (oliviers, vignes) présente des volumes simples, bas (rez-de-chaussée seulement), implanté le long des lignes isométriques.

Les matériaux sont pauvres : tuiles, maçonneries enduites...

Les parcelles ne sont pas clôturées, le paysage est structuré par les murets de soutènement (bancau).



La solution de continuité entre ville et campagne



La solution de continuité entre ville et campagne, que les infrastructures contemporaines ont générée, contredit la structure intime de la ville de Salon.

Autoroutes, chemin de fer, canal EDF, base aérienne, ainsi que la rocade Ouest encerclent la ville historique, et interrompent les relations physiques et visuelles avec son territoire.

De plus, ces barrières génèrent des espaces de *non-lieu* perpendiculaires aux principaux axes pénétrants. Zones de friche, d'aménagements routiers purement fonctionnels, créant des espaces de désolation et d'abandon.

Aucune activité urbaine n'y est possible au-delà du stationnement des véhicules.

Pourtant, la campagne proche, avec ses bâtiments de production, montrent qu'activité et paysage peuvent s'intégrer harmonieusement.



LES PENETRANTES HISTORIQUES SONT INTERROMPUES PAR LES INFRASTRUCTURES CONTEMPORAINES TEL QUE LE CANAL EDF ET LES AUTOROUTES.

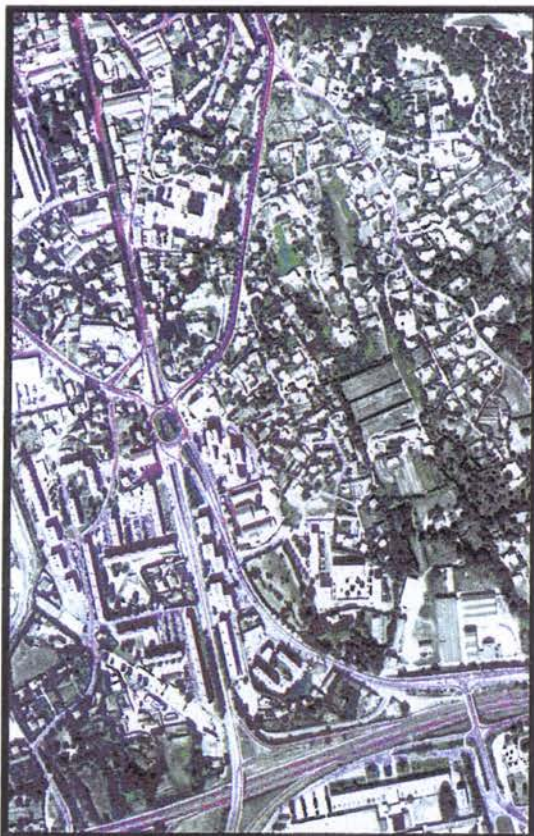


LA BARRIERE DES INFRASTRUCTURES GENERE DES NON-LIEUX



POURTANT, LA CAMPAGNE ET SES ENSEIGNEMENTS SONT PROCHE

La mixité des moyens de déplacements



La mixité des moyens de déplacement constitue l'élément fondamental de la dynamique urbaine de l'espace-rue.

La route, en juxtaposant les différents types de déplacement, et séparant les sens de circulation, consomme des espaces importants sans générer un sentiment d'urbanité.

Les bandes séparatives centrales des chaussées deviennent élément de transition et d'intégration végétale tels qu'un jardin linéaire.

Le double sens de circulation des voitures sans séparation centrale redonne une dynamique d'échange et réduit les vitesses.

La continuité des voies cyclables et piétonnes, leurs aménagements avec les éléments végétaux et humides peuvent générer des espaces de transition et d'enrichissement urbain.



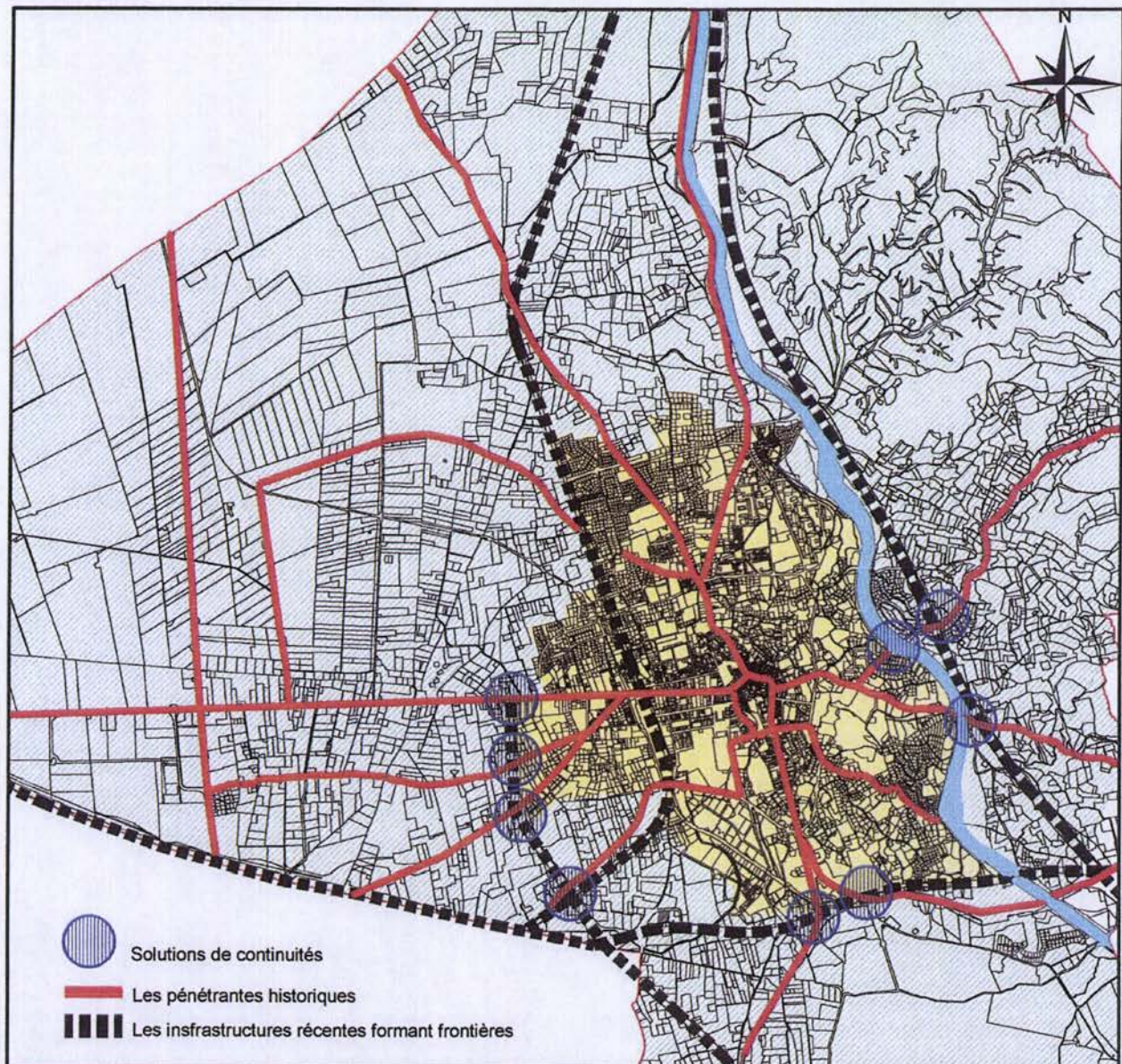
LA ROUTE EN INTEGRANT LES DIVERSES FONCTIONS ET SENS DE CIRCULATION CREE DES ESPACES IMPORTANTS PERTURBANT DANS LA VILLE



DIMENSIONNEES CONVENABLEMENT LES BANDES SEPARATIVES CENTRALES DEVIENNENT ELEMENT DE TRANSITION ET D' INTEGRATION VEGETALE TEL UN JARDIN LINEAIRE.



LE DOUBLE SENS DES VOITURES, RALENTIT LES VITESSES ET AMENE UNE DYNAMIQUE URBAINE.



A partir de l'identification de la structure intime de la ville de Salon de Provence, deux éléments majeurs se détachent de l'analyse macro urbaine:

• **La structure intime de la ville de Salon de Provence est liée à son proche territoire.**

Cela se manifeste:

- par son système des tracés primaires, radiaux, non concentriques
- par l'existence d'un réseau secondaire très ancien, permettant un maillage complet des campagnes, souvent enrichi par les dispositions du réseau d'irrigation.
- par une urbanisation très ancienne des campagnes, liée aux logiques de production à la fois dans la plaine irriguée et dans les collines des Alpilles.
- le centre ville historique (hors hyper centre médiéval) est caractérisé par une basse densité d'urbanisation et une présence de jardins privatifs très importante à l'intérieur des parcelles. Ces dispositions caractérisent les faubourgs du XVIII^{ème} siècle ainsi que les extensions du XIX^{ème} siècle sur les boulevards de la gare.

• **L'évolution récente des infrastructures et des urbanisations a enclavé la ville.**

La solution de continuité entre le centre ville et la campagne est à la fois physique et visuelle :

- l'implantation des zones commerciales et leurs infrastructures au Sud-Ouest constitue une barrière presque étanche. Les espaces sont aménagés à l'échelle de l'automobile, nonobstant la proximité avec le centre ville.
- le chemin de fer, achève l'interruption à l'Ouest. Néanmoins la continuité visuelle reste plus importante et les influences urbaines en termes de typologie et d'activité sur les quartiers limitrophes apparaissent plus intégrées à la ville traditionnelle.
- au Sud et à l'Est, les autoroutes, la base aérienne et le canal EDF génèrent des aires inaccessibles profondes, parfois en friche, complètement désarticulées par rapport aux urbanisations proches, en termes fonctionnels et paysagers.

- Les **pénétrantes historiques végétalisées**, peuvent retrouver leur vocation de trait d'union entre la ville et son territoire.

Vestiges du modèle de développement en étoile depuis le centre vers la campagne et vice-versa, elles sont structurées par une grande diversité de moyens de transport sur la même chaussée : la voiture, les piétons, les vélos.

La présence des voûtes arborées ainsi que des roubines d'irrigation figure l'idée d'une ville verte, humide et hétérogène.

La gestion des problématiques d'entrée de ville peut y trouver un parti d'aménagement récurrent, signifiant constamment la structure intime de la forme de la ville de Salon.

- La **perméabilité visuelle entre grand paysage et paysage urbain** peut assouplir les solutions de continuité physique.

La continuité du regard vers la campagne et les Alpilles depuis la ville structure le paysage urbain de la ville traditionnelle.

Les points de fuite perspective, encadrés par les alignements bâtis, tissent les liens paysagers de la ville de Salon.

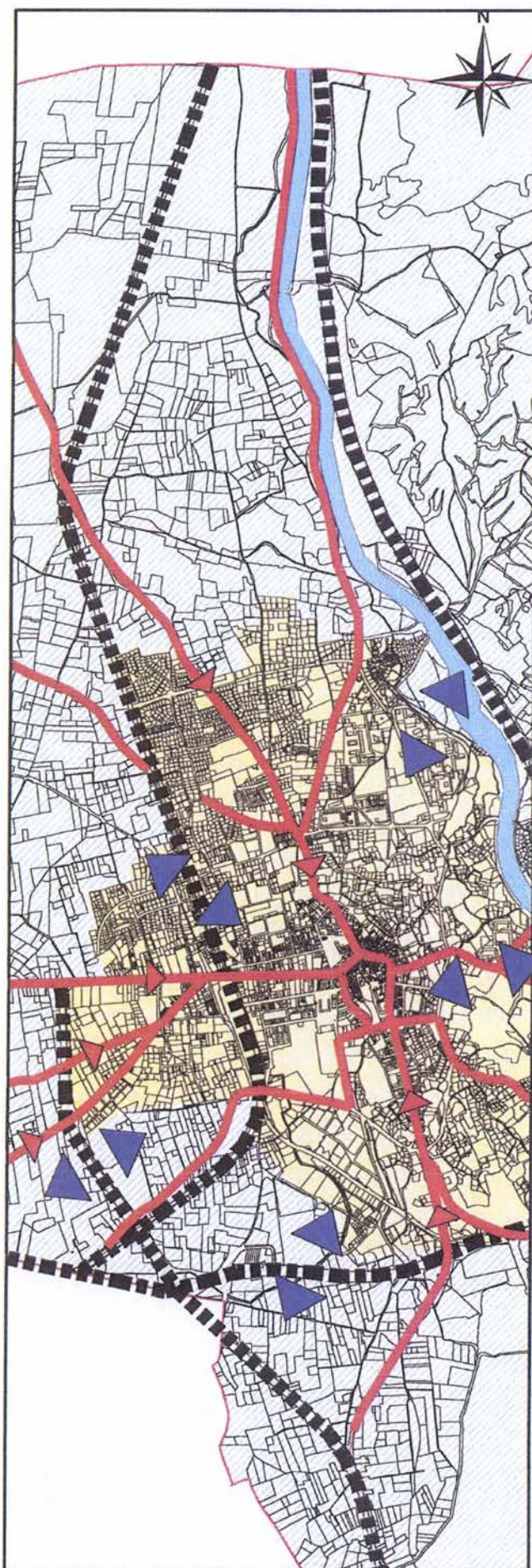
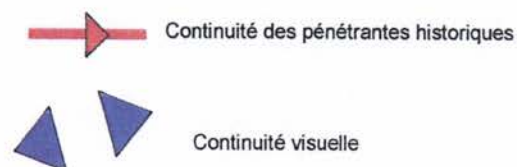
Reconduire et renforcer ces regards paysagers vers le territoire, participe à la construction de l'idée urbaine.

- La **densité du bâti et du végétal régit la relation entre ville et campagne**.

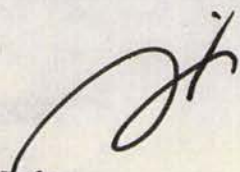
La basse densité d'urbanisation de la ville du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle a formalisé l'importance de l'attachement des salonnais à leur territoire. Cette faible densité est une spécificité de ces secteurs qui doit être conservée et favorisée.

D'un autre côté, la problématique de la dispersion des implantations pavillonnaires, la très importante consommation de territoire que cela comporte, le manque d'urbanité de ces quartiers, demande également des réflexions en terme de densité du bâti.

L'observation des hameaux ruraux, compacts, alignés sur les chemins de desserte traversants, présentant des fronts de rue bien définis, fait apparaître une leçon d'aménagement: à la campagne, le regroupement bâti comme réduction de la dispersion d'implantations et la structuration d'espaces d'urbanité liés à la notion *de rue avec front bâti*, apparaissent comme une indication de principe fort dans la permanence de la campagne salonnaise.



Ville de Salon de Provence


BIBLIOTHEQUE
C.A.U.E. 13

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

**ARCHITECTURALES
URBAINES ET
PAYSAGERES**

B

03.139

recommandations

Mai 2003

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE - 35, RUE MONTGRAND - 13006 MARSEILLE

Chapitre A

RECOMMANDATIONS GENERALES

- TRAITEMENT DES FACADES -

- TOITURES ET MENUISERIES -

- L'ESPACE RUE -

- LES PETITS ENSEMBLES URBANISES -

- LES GRANDES DESSERTES URBAINES -

CHAPITRE A – recommandations générales

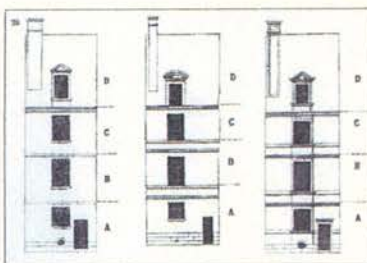
- TRAITEMENTS DES FAÇADES -
- TOITURES ET MENUISERIES -
- L'ESPACE RUE -
- LES PETITS ENSEMBLES URBANISÉS -
- LES GRANDES DESSERTES URBAINES -

CHAPITRE B – les secteurs urbains

PLAN DE REPERAGE DES SECTEURS URBAINS

- LA VILLE ANCIENNE -
 - Secteur au front bâti continu
 - Secteur au bâti isolé
- LE PAVILLONNAIRE EXISTANT -
 - Secteur au bâti ancien en milieu paysagé
 - Secteur au bâti isolé récent
- LES GRANDS ENSEMBLES -
 - Secteur d'habitat collectif
- LES URBANISATIONS FUTURES -
 - Secteur d'urbanisation en lotissement
- LES ACTIVITES -
 - Secteur d'activité récente et future
- LE MILIEU NATUREL -
 - Secteur en milieu naturel

La composition des pleins et des vides



La composition d'une façade principale obéit à des principes simples d'alignement des ouvertures selon des travées verticales.

Ces ouvertures, sont de forme rectangulaire verticales pour mieux profiter de la lumière, sont plus ou moins

nombreuse selon l'époque et le style architectural.

Les rez-de-chaussée suivent les logiques de composition de l'ensemble de la façade, seule les portes d'entrée, souvent liées aux cages d'escaliers, dérogent à ces règles minimales.



Les enduits de façade

Les fonctions principales d'un enduit de façade sont : protéger de l'eau de pluies, des infiltrations et des variations thermiques, consolider et harmoniser les différents matériaux de façade, décorer chromatiquement l'aspect du bâtiment.

Il s'agit d'un matériau imperméable à l'eau, mais perméable à la vapeur d'eau, qui permet de protéger les maçonneries, tout en permettant l'évaporation de l'humidité.



L'enduit de façade traditionnel est constitué à base de chaux aérienne naturelle (C.A.E.B., NFP 15 510) et de granulats.

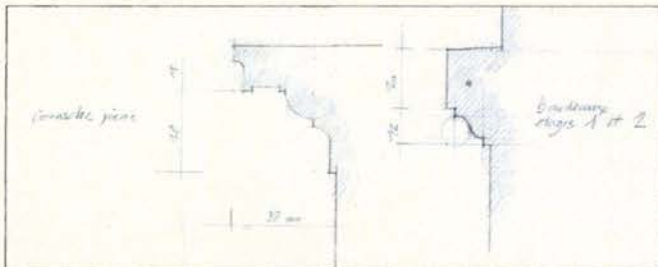
Les granulats (sables) peuvent être accompagnés par des pigments naturels tels que les terres d'ocre et les oxydes.

La chaux est posée en trois couches successives : le gobetis d'accrochage, le renfermis ou corps et la finition.

Les enduits peuvent être peints ou badigeonnés.

La pierre et le décor architectural

La pierre de taille appareillée sera conservée apparente, une eau forte de protection peut être appliquée. Les maçonneries en moellons non appareillées seront enduites. Les soubassement des façades pourront être traité en pierre froide.



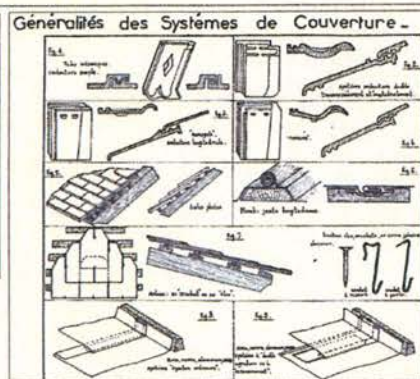
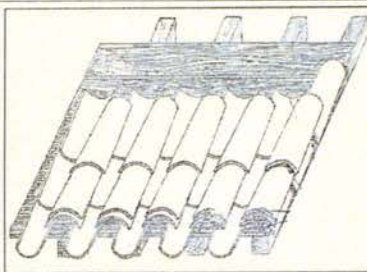
Les décors architecturaux, se concentrent sur les éléments principaux des façades (baies, portes d'accès).

Les encadrements et

appuis des baies, ainsi que les bandeaux horizontaux, répondent au problème d'infiltration d'humidité, au droit des ouvertures et des encastrement des planchers. Leurs profils, correspondent à une exigence esthétique et à des besoins pratiques (gouttes d'eau, clefs de voûtes,...)



Les toitures



Les toitures traditionnelles maçonnées, sont en tuiles canal, posée au mortier sur voligeage en bois ou carreaux de couvert.

Le recouvrement entre les tuiles est d'un tiers de leur longueur.

L'architecture salonnaise du XIX^{ème} siècle présente souvent des couvertures en ardoise et zinc sur charpente en bois. La pose peut se faire au clou ou au crochet.

La tuile mécanique fait également partie du paysage salonnais pour son architecture pré-industrielle.

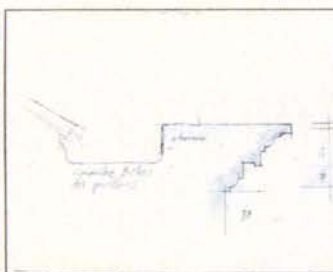
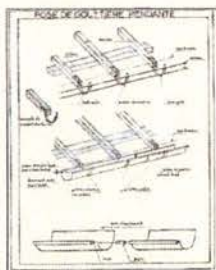
Les velux altèrent profondément la lecture des pans de toiture, les fenêtres de toits, par leurs dimensions réduites (40/60 cm) s'intègrent mieux dans les toitures traditionnelles.

Des toitures plates contemporaines, peuvent bien s'intégrer dans le paysage du milieu naturel.



Mise hors d'eau

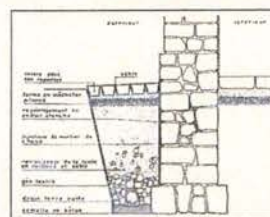
Les corniches en pierres ou ciment doivent intégrer les chenaux d'évacuation en zinc.



Sous les génoises, les gouttières pendantes en zinc, assurent la pérennité du bâti.

Les dauphins en pied de façades sont en fonte

Un drain en pied de façade permet de supprimer les remontées capillaires d'humidité.



Mise hors d'air



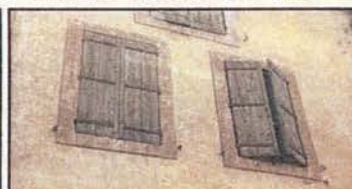
Les menuiseries de façades sont en bois peint et assurent la pérennité des bâtiments.

Les menuiseries en bois présentent une meilleure inertie thermique, leur faible épaisseur augmente l'apport de lumière aux pièces.

Le dessin et les proportions des partitions des baies font partie des compositions des façades.

Menuiseries et volets sont toujours peints dans des tons de blanc cassé au gris. Pour les bâti XIX^{ème} la

conservation des menuiseries existantes est recommandée notamment pour des ouvrants élaborés tels que les persiennes en tableau, les volets roulants en bois ...



Une urbanisation compacte

L'intégration de petites urbanisations à la campagne, très sensible demande un projet d'ensemble à forte vocation paysagère.

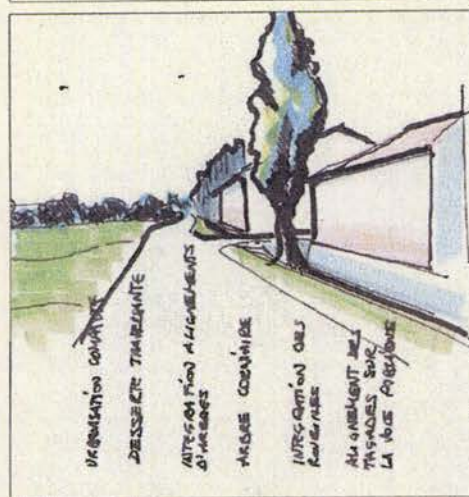
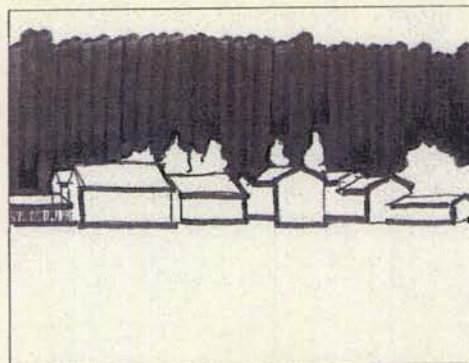
Dans l'urbanisation des espaces naturels et agricoles, définir les limites de l'espace bâti permet de gérer son intégration dans le paysage.

Un ensemble urbanisé compact, en plan ainsi qu'en volume, assure une clarté d'implantation et permet de dessiner la silhouette par sa découpe dans le ciel.

L'intégration des volumes végétaux au dessin du bâti fait partie des éléments majeurs du dessin de petits ensembles urbanisés en milieu naturel.

L'implantation du bâti par rapport aux tracés de desserte, aux roubines, aux alignements d'arbres permet de conserver ces éléments majeurs du paysage, ainsi que de les faire participer à la qualité de l'ensemble urbain.

Les arbres corniers annoncent les dessertes locales (toujours traversantes), l'alignement du bâti par rapport aux cours d'eau, les clôtures maçonnées, les accotements des voies en sable stabilisé, assurent une transition douce entre le paysage ouvert et les ensembles urbanisés.



Des traitements attentifs

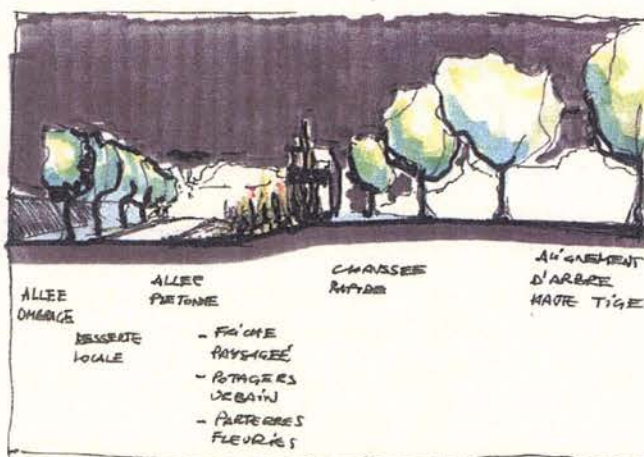
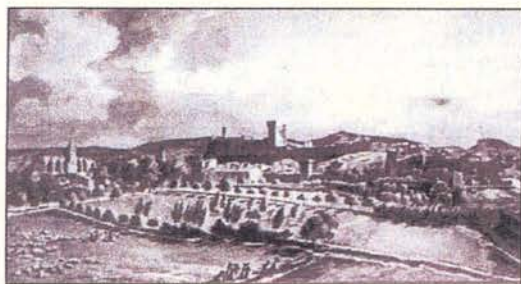
A la campagne les détails des évacuations d'eaux pluviales, les clôtures végétales, le traitement des accotements au niveau de la voie, assurent autant une atmosphère de rue et de chemin.

L'alternance entre clôtures maçonnées, haies végétales, fronts bâtis, forme la diversité du paysage.

L'usage de matériaux pauvres (enrobée bicouche, béton, gravier, sols sablés stabilisés) demande des traitements des détails architecturaux et paysagers permettant d'enrichir les aménagements.



Une ceinture verte comme entrée de ville

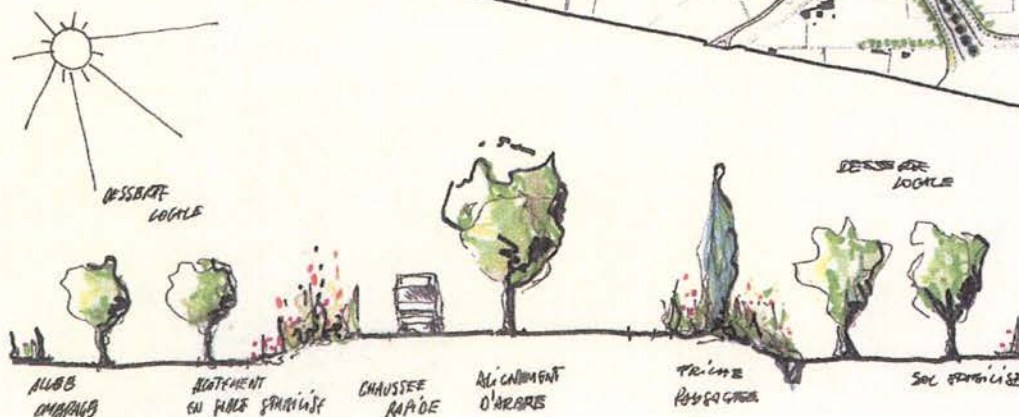
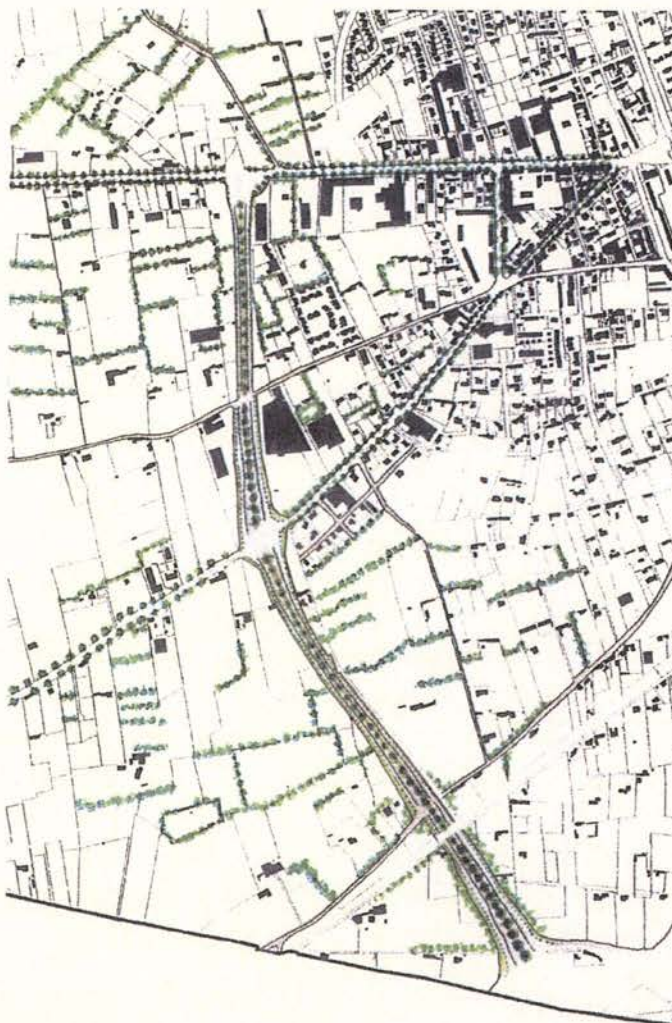


Intégrer les grandes dessertes urbaines dans l'esprit d'un parc linéaire permet de créer une ceinture verte où les nuisances liées à la circulation y sont noyées, diluées dans une épaisse bande végétale.

Intégrer les pénétrantes historiques et leur patrimoine végétal à ce dessin d'ensemble permet de relier le paysage rapproché au grand paysage salonnais.

Alignements d'arbres à haute tige, friches paysagères, accotements en sol sablé stabilisé, potagers urbains, peuvent devenir des réponses ponctuelles à l'intérieur d'un plus grand dessin urbain.

Assurer la mixité des moyens de déplacement, la continuité visuelle entre les « deux rives », la perméabilité physique avec la mise en valeur des chemins de campagne permet de recoudre la discontinuité entre la ville et sa campagne.



Chapitre B

LES SECTEURS URBAINS

- LA VILLE ANCIENNE -

Secteur au front bâti continu

Secteur au bâti isolé

- LE PAVILLONNAIRE EXISTANT -

Secteur au bâti ancien en milieu paysagé

Secteur au bâti isolé et récent

- LES GRANDS ENSEMBLES -

Secteur d'habitat collectif

- LES URBANISATIONS FUTURES -

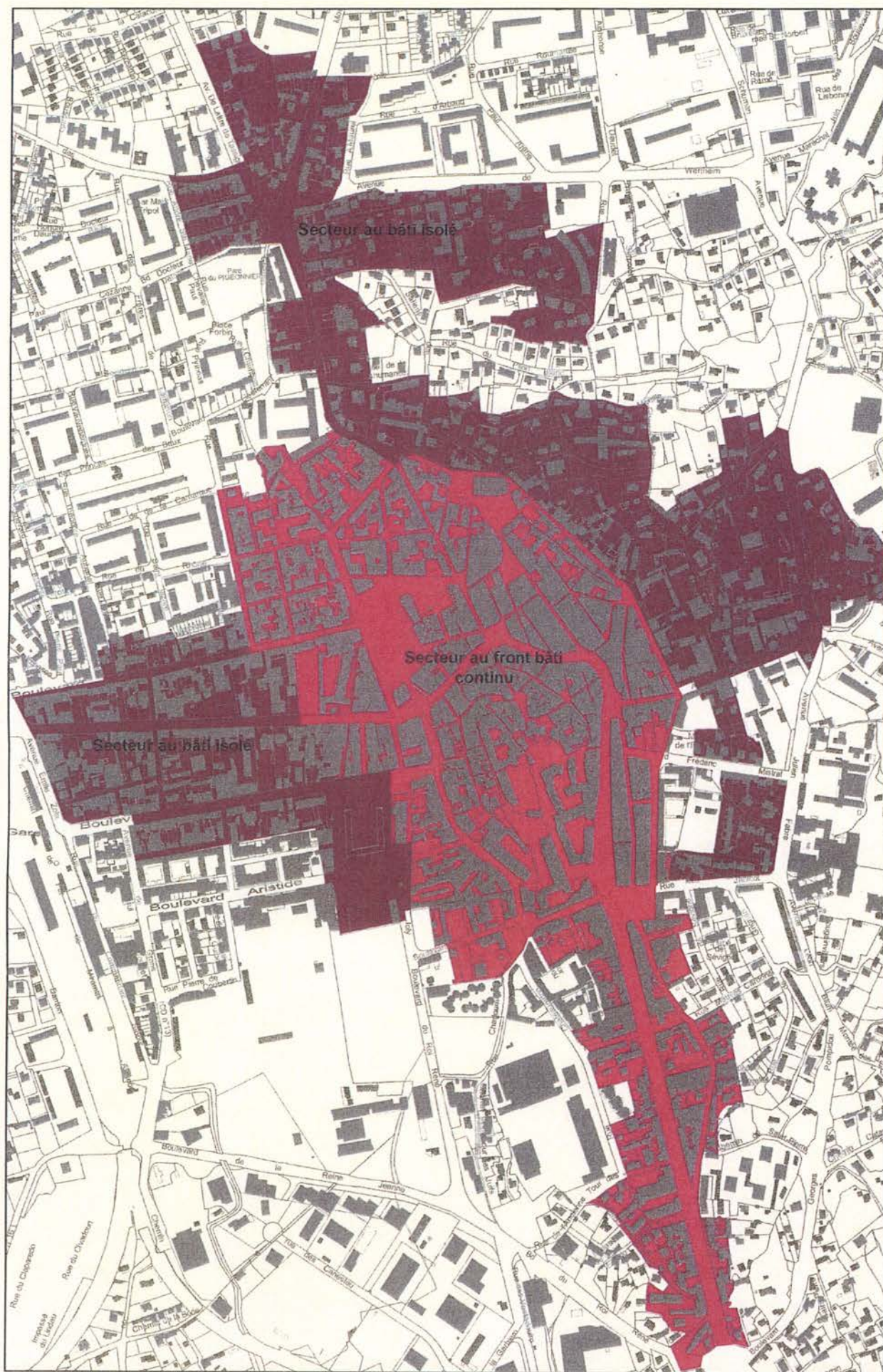
Secteur d'urbanisation en lotissement

- LES ACTIVITES -

Secteur d'activité récente et future

- LE MILIEU NATUREL -

Secteur en milieu naturel



LA VILLE ANCIENNE - A

A - La ville ancienne

Secteur A

Le secteur de la ville ancienne de Salon de Provence s'organise en deux sous-secteurs :

- Le secteur Aa présente un front bâti continu, en alignement sur la voie publique. Il prend en compte l'hyper centre, les anciens faubourgs du XVIII^{ème} siècle ainsi que les secteurs de bâtis dispersés à caractère rural tel que le Pilon Blanc.
- Le secteur Ab présente un bâti isolé sur la parcelle, correspondant à l'extension du XIX^{ème} siècle

Les composantes architecturales, urbaines et paysagères structurants ces secteurs, peuvent ainsi être résumées :

Sous-secteur Aa

Composition urbaine

La ville ancienne, à l'intérieur des remparts se caractérise par un bâti dense, sur parcelles étroites et profondes.

Les parcelles sont bâties dans la quasi-totalité de leurs surfaces. Dans les parties des faubourgs du XVIII^{ème} siècle, le fond de parcelle présente des jardins privés.

Le bâti s'organise en alignement continu sur la voie entre les deux limites séparatives des parcelles.

Il se développe suivant une hauteur dominante de trois niveaux, les rez-de-chaussées s'organisent le plus souvent selon des espaces d'activité et de commerce.

Sur la colline du Pilon Blanc, à caractère rural, les parcelles sont plus grandes et le bâti est plus dispersé.

Traitements architecturaux

Les volumes simples et compacts, caractérisent des façades régulières, qui se composent avec des éléments de décor architectural tels que les bandeaux, les corniches, les encadrements des baies.

Les ouvertures aux proportions verticales et aux tableaux profonds, ont des dimensions modestes.

Les bâtiments, comportant des maçonneries traditionnelles, sont enduits à la chaux aérienne naturelle, teintées dans la masse ou peinte avec des badigeons à la chaux et terres naturelles.

Les menuiseries sont en bois et les volets à planches larges.

Les toitures, en tuiles canal, présentent un faîtage parallèle à la façade.

L'espace public

Les espaces publics, se dégagent de la densité de l'urbanisation et sont souvent accompagnés par des sujets végétaux à haute tige.

Sous-secteur Ab

Composition urbaine

La structure urbaine présente une densité moyenne, avec un bâti continu et discontinu.

L'extension au XIX^{ème} siècle de Salon vers la gare, s'est construite sur grandes parcelles aux abords de la ville à proximité de la campagne.

La typologie de la villa, s'inspirant des modèles de villas franciliennes, est dominante, néanmoins, on peut identifier des lotissements de rapport.

Le bâti est implanté dans de grands jardins, aménagés à l'anglaise, en bordure des nouveaux boulevards arborés.

Il se développe suivant une hauteur dominante de deux à trois niveaux.

Traitements architecturaux

Les volumes complexes et composés, organisent des façades très articulées par la présence des loggias, balcons, bow-window et autres éléments de décor architectural.

Les nombreuses ouvertures se caractérisent par des proportions verticales et des dimensions importantes.

Les bâtiments comportent des maçonneries traditionnelles en pierre de taille industrielle, appareillées ou peintes.

Les menuiseries sont en bois ou acier.

Les toitures en ardoise, zinc ou tuiles canal, sont souvent en pavillon.

L'espace public

Les espaces publics se composent suivant un plan d'embellissement, le boulevard planté en allées de platanes structurent les perspectives urbaines.

La composition urbaine

VOIE PUBLIQUE

Implantation en alignement sur la voie publique, les retraits de façade ne sont pas recommandés.

Le front bâti est continu d'une limite séparative à l'autre doit être respecté.

HAUTEURS

La hauteur existante est à respecter, dans les cas de création ou transformation de volume, les hauteurs recommandées sont comprises dans l'espace formé par la projection des hauteurs de l'immeuble mitoyen le plus élevé et celle de l'immeuble mitoyen le moins élevé.

DENSITE

Les emprises constructibles pourront être bâties sur leur totalité (en respect du P.L.U.), néanmoins les espaces libres en cœur d'îlot qui sont un apport de qualité urbaine à Salon, seront laissés vides.



Secteur Aa

Les traitements architecturaux

COMPOSITION

Respect des rythmes, prédominance des pleins, ouvertures alignées verticalement et horizontalement

OUVERTURES

Ouvertures rectangulaires verticales à tableau profond

MENUISERIES

Les menuiseries seront en bois ou acier, traditionnellement à la française avec deux vantaux. Toujours peintes, leurs teintes seront dans les camaïeux allant du blanc cassés au gris. Les volets à battants, pleins à grosses planches, ou persiennés, seront dans des tons gris. Les volets roulants ne sont pas autorisés.

FAÇADES

Les enduits existants seront conservés dans la mesure du possible pour garder les nus de façade d'origine.

Les enduits seront à la chaux aérienne naturelle, trois couches, teintées dans la masse avec une finition lisse, peinte ou badigeonnée ; pigments aux terres, ocres ou oxydes.

La pierre de taille appareillée sera maintenue apparente. Les modénatures conservées ou restaurées.

TOITURES

En général les faîtages sont parallèles à la rue. Tuiles rondes de courant et de couvert, les solins seront en plomb, les gouttières pendantes, chenaux et descentes en zinc ou cuivre.



LA VILLE ANCIENNE, front bâti continu

L'espace public

L'ESPACE PUBLIC

Les sujets végétaux seront conservés ou remplacés.

LES DEVANTURES

Les façades commerciales ne seront recommandées qu'en rez-de-chaussée et en entresols.

Leur aménagement sera contenu dans les ouvertures des baies anciennes, la restitution des proportions des percements anciens peut être demandée.

Les devantures commerciales seront en retrait par rapport au nu de la façade hormis pour les devantures en bois.

LES CLOTURES

Les clôtures anciennes seront conservées, les nouvelles seront en maçonnerie enduite couronnées, avec une hauteur d'au moins 2 m.

Les vantaux des portails y compris d'accès aux garages seront en bois massif si pratiqués dans des maçonneries. Ils seront en grille métalliques de facture simple s'ils donnent sur un espace libre.

La composition urbaine

VOIE PUBLIQUE

Implantation en alignement ou en retrait de la voie publique des façades principales (fond de cour, jardins etc....).

MITOYENS

l'implantation en retrait des limites séparatives mitoyennes ainsi que du fond de la propriété est possible.

HAUTEURS

La hauteur recommandée est de trois niveaux

DENSITE

Une partie de la surface de la parcelle devrait être aménagée en espace vert.



Les traitements architecturaux

COMPOSITION

Pour le bâti traditionnel : prédominance des pleins, ouvertures de petites dimensions aux proportions verticales.

Pour le bâti XIX^{ème} siècle : ouvertures aux proportions verticales, les grandes dimensions de verrières à structure en acier sont autorisées les verrières existantes sont à restaurer.



MENUISERIES

Les menuiseries en bois ou acier, toujours peintes, leurs teintes seront dans les camaïeux des blancs cassée au gris. Les menuiseries en aluminium et PVC et les volets roulants ne sont pas autorisés.

FAÇADES

Enduits à la chaux aérienne naturelle, trois couches, teintées dans la masse, avec une finition peinte ou badigeonnée. Pigments aux terres, ocres ou oxydes. La finition des enduits sera en restitution de l'existant (lissé,, joints tirés au fer, ...)



La pierre de taille appareillée sera maintenue apparente, les modénatures restaurées.

TOITURES

Toiture en pavillon, couvertures en tuiles rondes ou ardoise, gouttières pendantes et chenaux, descentes en zinc ou cuivre sont conseillés.

L'espace public

L'ESPACE PUBLIC

Les sujets végétaux seront conservés ou remplacés.

LES DEVANTURES

Les façades commerciales ne seront autorisées qu'au rez-de-chaussée et à l'entresols.

Leurs aménagements seront contenus dans les ouvertures des baies anciennes, la restitution des proportions des percements anciens peut être demandée.



LES CLOTURES

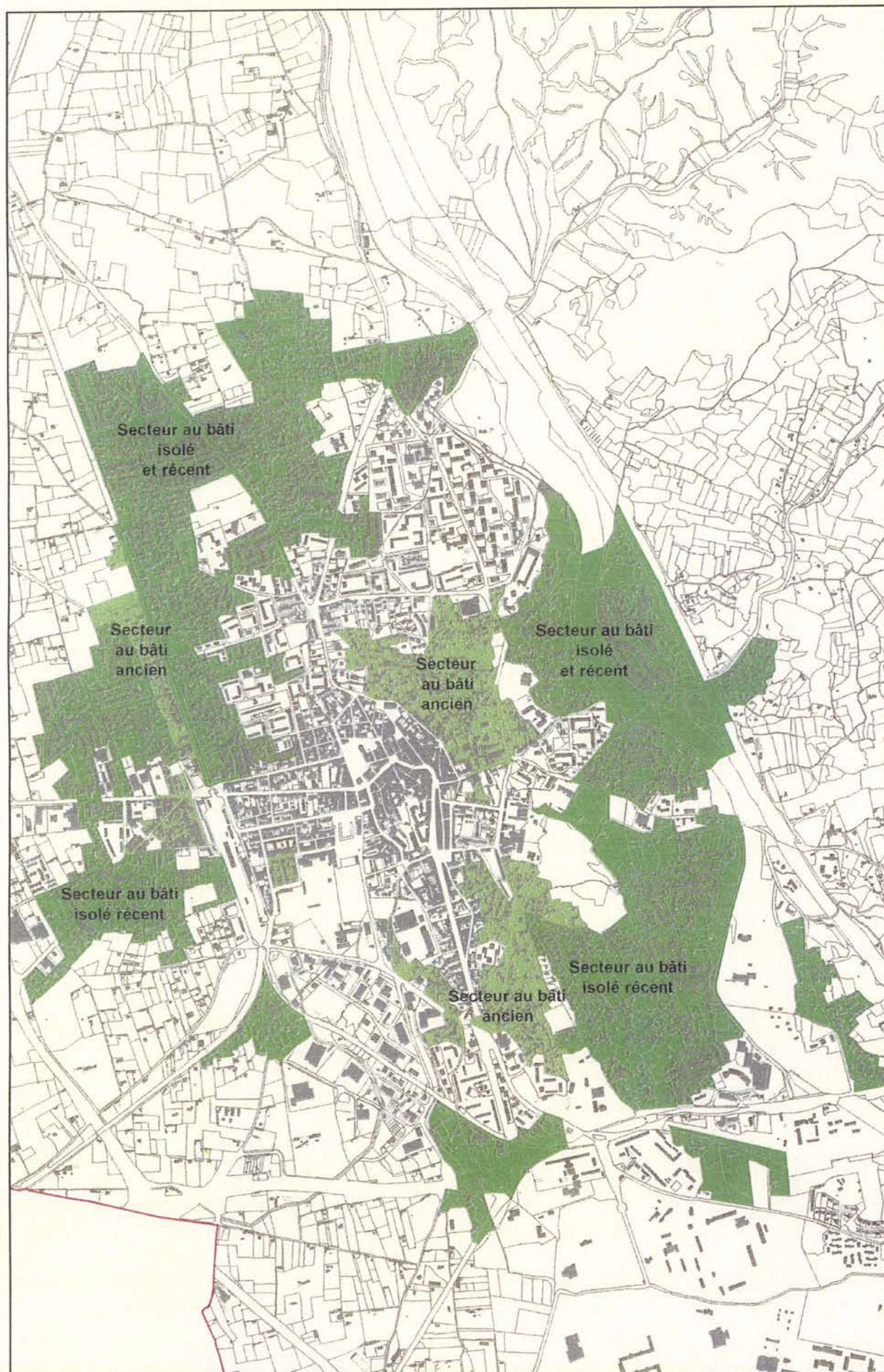
Les devantures commerciales seront en retrait du nu de la façade.

Les clôtures anciennes seront conservées, les nouvelles seront en maçonnerie enduite avec une hauteur d'au moins 2 m. où en barraudage en fer plein sur mur bahut enduit. Les murs bahut comporteront un couronnement en pierre ou béton.

Les vantaux des portails y compris d'accès aux garages seront en bois massif pratiqués dans la maçonnerie. Ils seront en barraudage de fer plein s'ils donnent sur un espace libre.

Secteur Ab

LA VILLE ANCIENNE, bâti isolé



0 m 1 000 m

LE PAVILLONNAIRE EXISTANT - B

B - Le bâti pavillonnaire existant

Secteur B

Le secteur de la ville de Salon de Provence comportant une urbanisation à prédominance de bâti pavillonnaire de grande et petite taille s'organise en deux sous-secteurs :

- Le secteur Ba présente un bâti isolé au milieu de parcelle de taille moyenne bien végétalisée (environ 1000 m²).
- Le secteur Bb présente un bâti isolé dans la parcelle de petite dimension (environ 400 m²), qui s'organise en lotissement.

Les composantes architecturales, urbaines et paysagères structurants ces secteurs, peuvent être ainsi résumées :

Sous-secteur Ba

Composition urbaine

Le pavillonnaire ancien, en proximité de la ville ancienne se caractérise par un bâti isolé, sur parcelles de tailles moyennes et grande.

Les parcelles, dont les espaces végétalisés sont importants, se distinguent par une présence récurrente de bassins et piscines.

Le bâti se développe suivant une hauteur dominante de un à deux niveaux.

Traitements architecturaux

La composition des volumes, organise des façades simples avec peu d'éléments de décor architectural.

Les bâtiments comportent des maçonneries contemporaines en béton armé, enduites et peintes

Les menuiseries sont en bois ou acier.

Les toitures souvent en pavillon sont en tuiles mécaniques, parfois canal.

Les clôtures, parfois en maçonnerie, sont pour la plupart sur muret bahut, présentant des grilles en fer.

L'espace public

Les espaces publics s'organisent à partir des voies de dessertes qui présentent parfois des allées arborées.

Sous-secteur Bb

Composition urbaine

Le pavillonnaire récent, se caractérise par un bâti isolé au milieu de parcelles de petites tailles.

Les parcelles sont occupées par des jardinets privés.

Le bâti se développe suivant une hauteur dominante de un à deux niveaux.

Traitements architecturaux

Les volumes basiques, organisent des façades simples sans éléments de décor architectural.

Les bâtiments comportent des maçonneries contemporaines en béton armé, enduites et peintes, les matériaux sont des produits de commerce, très homogène et de basse qualité de fabrication.

Les menuiseries sont acier parfois en aluminium.

Les toitures sont en tuiles canal « vieilles » de catalogue, collées à la résine.

Les clôtures sur muret bahut, présentent des grillages industriels.

L'espace public

Les espaces publics se réduisent aux voies de desserte et aire de retournement.

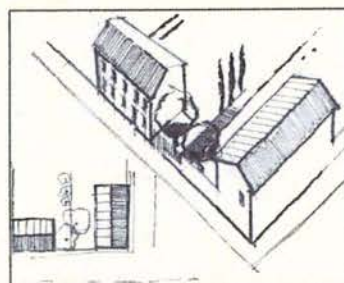
La composition urbaine

VOIE PUBLIQUE



Est recommandé une implantation en retrait de 2 m. maximum de la voie publique des façades principales, ou en alignement avec les façades mitoyennes. Dans le cas d'une orientation perpendiculaire à la voie publique, le pignon sera en alignement de la voie.

L'implantation par rapport aux limites séparatives mitoyennes pourra être en continuité avec une des ces limites séparatives.



HAUTEURS

La hauteur recommandée est de deux niveaux.

Les espaces libres seront aménagés en jardin.

Les traitements architecturaux

COMPOSITION

L'articulation de volumes simples est demandée ainsi que la structuration du bâti le long d'axes générateurs. L'écriture architecturale contemporaine est autorisée.



OUVERTURES

Une correspondance entre le plan et la composition des ouvertures est demandée.

MENUISERIES

Les menuiseries en bois où acier toujours peintes sont recommandées ; l'aluminium et le PVC sont proscrits.



FAÇADES

Les élévations seront peintes ou badigeonnées. La finition des enduits sera lissée. Pigments aux terres, ocres ou oxydes. La pierre de taille appareillée sera maintenue apparente. Les enduits projetés sont proscrits.

TOITURES

Toiture en pente faible (inférieur à 35%). Les faîtages seront parallèles à la voie publique. Couvertures en tuiles rondes, tuiles mécaniques ou ardoises, gouttières pendantes et descentes en zinc ou cuivre.



L'espace public

CLOTURES

Les sujets végétaux seront conservés ou remplacés.



Les clôtures anciennes seront conservées, les nouvelles seront en maçonnerie enduite avec

une hauteur d'au moins 2 m. ou en barreaudage en fer plein sur mur bahut de 80 cm. enduit. Les murs bahut comporteront un couronnement en pierre ou béton.

Les vantaux des portails y compris d'accès aux garages seront en bois pratiqués dans des maçonneries. Ils seront en barreaudage de fer plein si ils donnent sur un espace libre.

Secteur Ba

LE PAVILLONAIRE EXISTANT, bâti ancien en milieu paysager

La composition urbaine

VOIE PUBLIQUE

L'implantation des façades principales en retrait de 2 m. maximum de la voie publique, ou en alignement avec les façades mitoyennes est recommandée. Dans le cas d'une orientation perpendiculaire à la voie publique, le pignon sera en alignement de la voie.

L'implantation par rapport aux limites séparatives mitoyennes sera en continuité avec une des ces limites séparatives.

HAUTEURS

La hauteur recommandée est de deux niveaux

Les espaces libres seront aménagés en jardin



Secteur Bb

Les traitements architecturaux

COMPOSITION

L'articulation de volumes simples est demandée ainsi que la structuration du bâti le long d'axes générateurs.

Une correspondance entre le plan et la composition des ouvertures est demandée, L'écriture architecturale contemporaine est recommandée.

MENUISERIES FAÇADES

En bois, acier ou aluminium, toujours peintes.

Les élévations seront peintes ou badigeonnées, la finition sera lissée.

Les matériaux de construction non prévus pour être apparents recevront un traitement de finition.

TOITURES

Toiture à pente faible (inférieur à 35%). Les toitures terrasses seront tolérées.

Les faîtages parallèles à la voie publique. Couvertures en tuiles canal de couvert, tuiles mécaniques.



L'espace public

CLOTURES

Les sujets végétaux de haute tige seront conservés au remplacés.

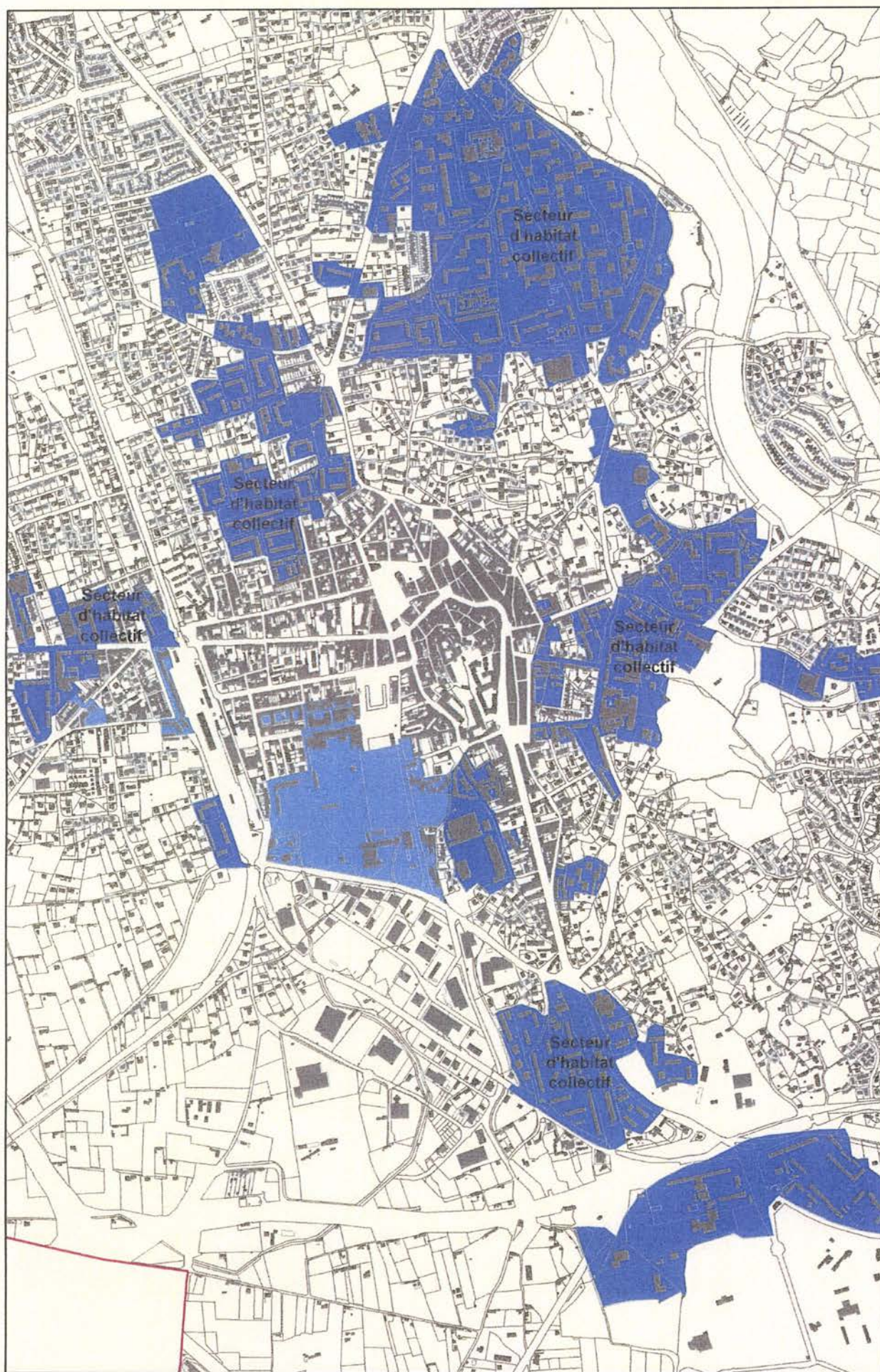
Les clôtures anciennes seront conservées, les nouvelles seront en maçonnerie enduite avec une hauteur d'au moins 2 m. ou en barraudage en fer plein sur mur bahut de 80 cm. enduit.

Les murs bahut comporteront un couronnement en pierre ou béton.

Les vantaux des portails pratiqués dans des maçonneries y compris d'accès aux garages seront en bois massif. Ils seront en barraudage de fer plein s'ils donnent sur un espace libre.



LE PAVILLONNAIRE EXISTANT, bâti isolé récent



LES GRANDS ENSEMBLES - C



C - Les grands ensembles

Secteur C

Le secteur des grands ensembles articule des typologies différentes et organise des espaces publics variés. La relation au paysage est d'approche moderne. Elle se caractérise par une certaine maîtrise dans la juxtaposition entre l'artificiel et le naturel.

Ce secteur Ca présente en prédominance un bâti en hauteur et isolé au milieu de grandes parcelles, avec pour destination essentielle : l'habitat collectif.

Les composantes architecturales, urbaines et paysagères structurants ce secteur, peuvent ainsi être résumées :

Sous-secteur Ca

Composition urbaine

Ce secteur accueille des constructions en ordre continu sur une limite ou en ordre discontinu, en recul par rapport à l'alignement.

L'affectation en habitat collectif est dominante et s'accompagne par des services collectifs.

Les parcelles, de grandes dimensions, présentent d'importants espaces végétalisés.

Le bâti alterne des constructions de grande hauteur avec des immeubles de trois à quatre niveaux.

Traitements architecturaux

Les constructions présentent des typologies de tours et barres d'immeubles.

Il s'agit de bâtiment en béton armé avec un large usage de la préfabrication. Les finitions des surfaces sont généralement en peinture polychrome.

Les menuiseries sont le plus souvent en aluminium ou PVC.

Les toitures sont en terrasse ou en pente avec couverture en tuile mécanique.

L'espace public

Les espaces publics s'articulent entre les immeubles, les zones de stationnement alternent avec des aires végétalisées.

La composition urbaine

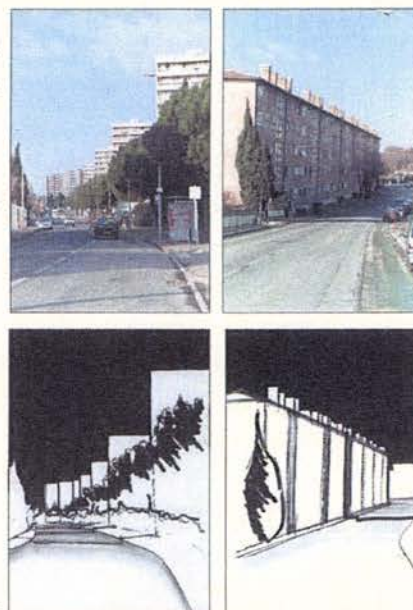
VOIE PUBLIQUE

Implantation au-delà de la marge de reculement ou dans l'alignement de la voie publique.

DENSITE

Les surfaces de la parcelle restant libres devront être aménagées en espace vert.

Des études d'urbanisme et d'aménagements étendues, prenant en compte les espaces vides seront privilégiées



Les traitements architecturaux

COMPOSITION

Composition à partir d'un plan d'ensemble. L'intégration paysagère à grande échelle est privilégiée.

FAÇADES

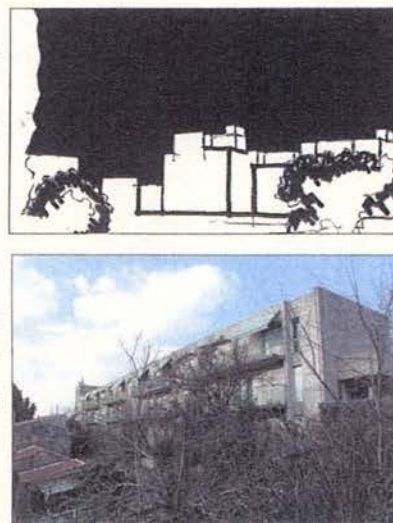
L'écriture architecturale contemporaine est recommandée.

L'usage de techniques de construction industrielles ou innovantes est recommandé.

La polychromie des façades est recommandée. Les élévations seront peintes ou badigeonnées. Les matériaux de construction non prévus pour être apparents recevront un traitement de finition.

TOITURES

Les toitures terrasses sont autorisées



L'espace public

L'ESPACE PUBLIC

Les sujets végétaux de haute tige seront conservés au remplacés.

Le stationnement des véhicules en pied de façade est déconseillé, l'aménagement paysager des entrées d'immeuble est recommandé.

LES CLOTURES

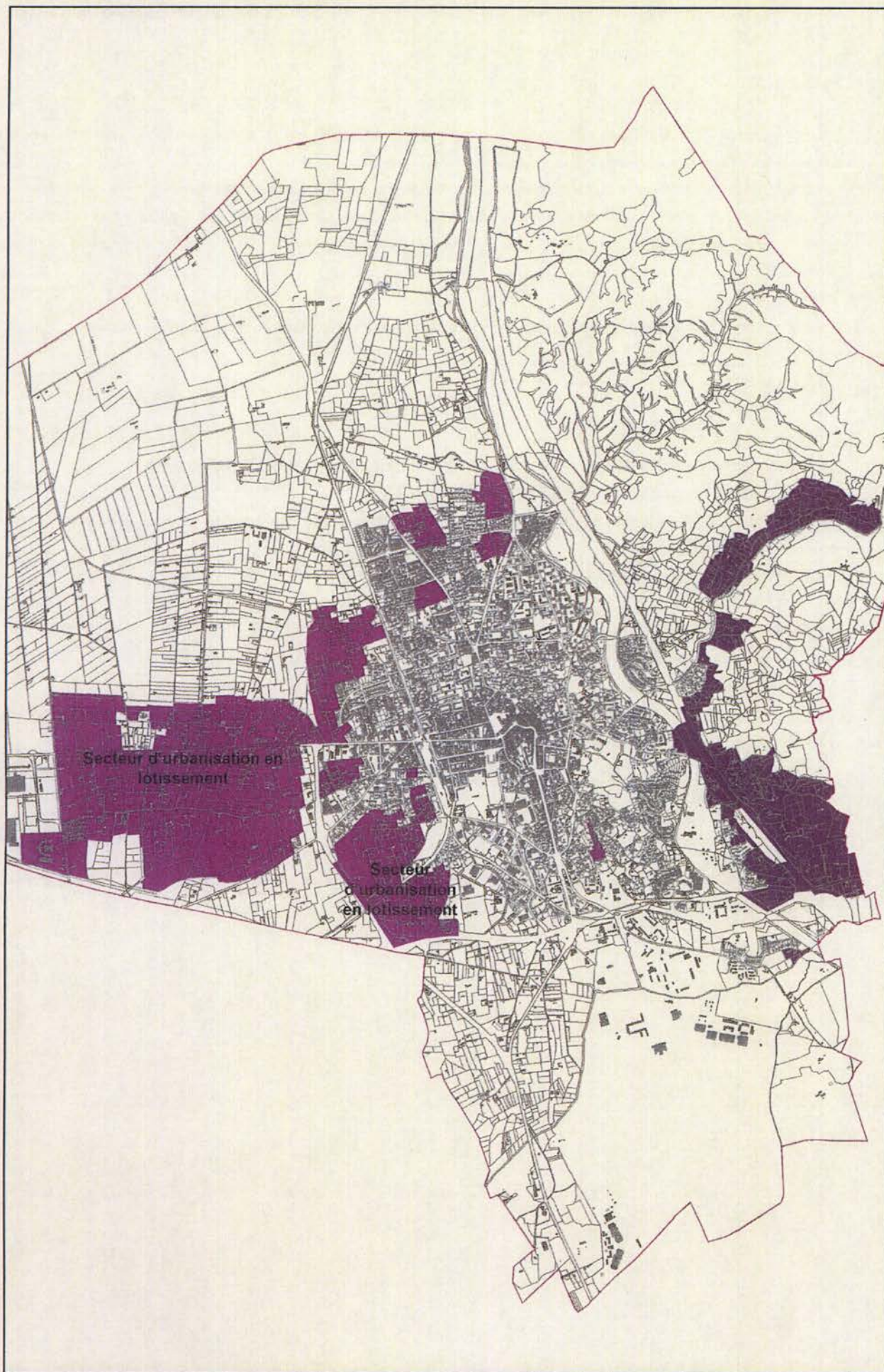
Seules les clôtures végétales sont recommandées.

La continuité entre espaces verts et voiries est recommandée.



Secteur Ca

LES GRANDS ENSEMBLES,



LES URBANISATIONS FUTURES - D



D - Les urbanisations futures

Secteur D

Les parties du territoire, destinées aux nouvelles urbanisations, sont localisées en bordure de la ville existante, en liaison directe avec les secteurs ruraux de la plaine irriguée.

La forme urbaine du lotissement ou de l'habitat dispersé, caractérise les premières implantations.

Le secteur Da prédominant est identifiable à partir de sa caractéristique géographique, dans la plaine irriguée, les hameaux ruraux s'accompagnent aujourd'hui de nouvelles urbanisations en lotissement, seul quelques bâtis ruraux traditionnels demeurent.

Les composantes architecturales, urbaines et paysagères structurants ce secteur, peuvent être ainsi résumées :

Sous-secteur Da

Composition urbaine

Les hameaux ruraux, se caractérisent par un bâti groupé, le long des voies de desserte traversantes.

L'implantation du bâti en bordure de voie définit l'espace urbanisé.

L'adaptation du bâti traditionnel au climat, intègre la dimension végétale comme élément d'organisation de l'espace extérieur immédiat de l'habitat.

Le bâti présente une hauteur dominante de un à deux niveaux.

Traitements architecturaux

Dans les hameaux l'utilisation de volumes simples favorise l'intégration paysagère.

Les ouvertures aux proportions verticales et aux tableaux profonds, gardent des dimensions modestes.

Les bâtiments, comportant des maçonneries traditionnelles, sont enduits à la chaux aérienne naturelle, teintée dans la masse ou sont peints avec des badigeons à la chaux et terres naturelles.

Les menuiseries sont en bois et les volets à planches larges.

Les toitures en tuiles canal, présentent un faîtage parallèle à la façade principale.

L'espace public

Les espaces publics des hameaux s'organisent à partir de la voie de desserte traversante et s'accompagne par les alignements d'arbre et les canaux d'irrigation.

La composition urbaine

VOIE PUBLIQUE

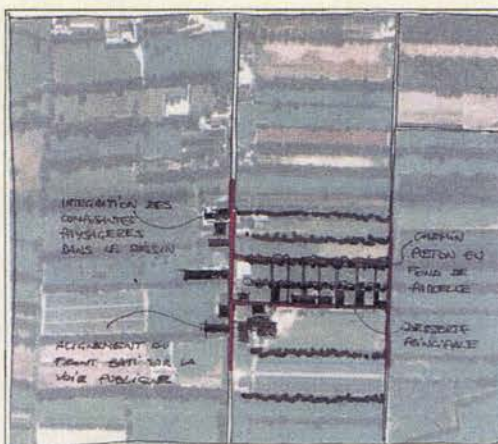
Un cahier de charge relevant d'une étude de composition paysagère et architecturale étendue aux espaces environnants devrait accompagner tout dossier de lotissement.

IMPLANTATION

L'implantation des façades principales en alignement ou en retrait de 2 m. maximum de la voie publique est recommandée. Dans le cas d'une orientation perpendiculaire à la voie publique, le pignon sera en alignement de la voie.

L'implantation par rapport aux limites séparatives mitoyennes sera en continuité avec une des ces limites séparatives.

La hauteur recommandée est de deux niveaux.



Les traitements architecturaux

COMPOSITION

L'articulation de volumes simples est demandée ainsi que la structuration du bâti le long d'axes générateurs.

MENUISERIES

Une correspondance entre le plan et la composition des ouvertures est demandée. L'écriture architecturale contemporaine est recommandée.

FAÇADES

Les menuiseries seront peintes.

Les élévations seront peintes ou badigeonnées, la finition sera lissée.

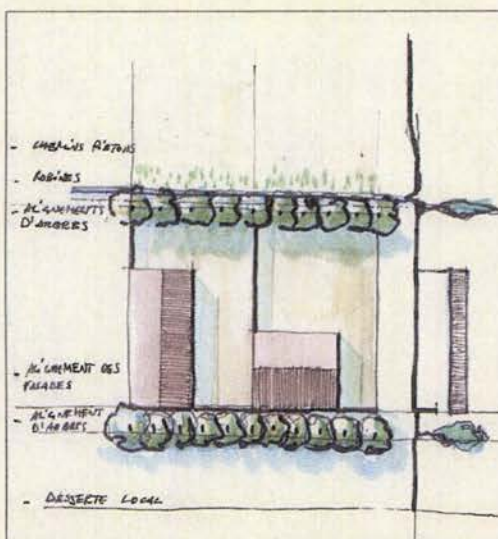
Les matériaux de construction non prévus pour être apparents recevront un traitement de finition.

TOITURES

Toiture à pente faible (inférieur à 35%).

Les toitures terrasses seront tolérées.

Les faîtages parallèles à la voie publique. Les couvertures en tuiles rondes, tuiles mécaniques ou métalliques (zinc acier, cuivre) sont recommandées.



L'espace public

L'ESPACE PUBLIC

La conservation des tracés existants, tracés cadastraux, dessertes, roubines alignements d'arbres est recommandée.

DESSERTES

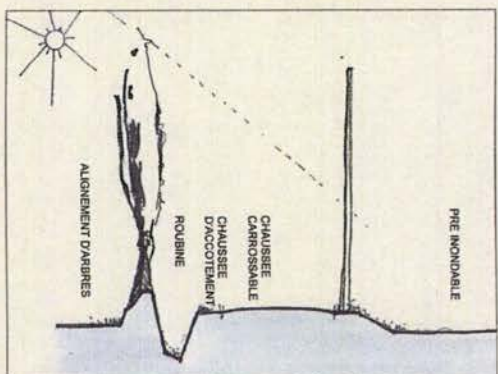
Les dessertes d'îlots en cul-de-sac ne sont pas recommandées. Les dessertes des lotissements seront traversantes.

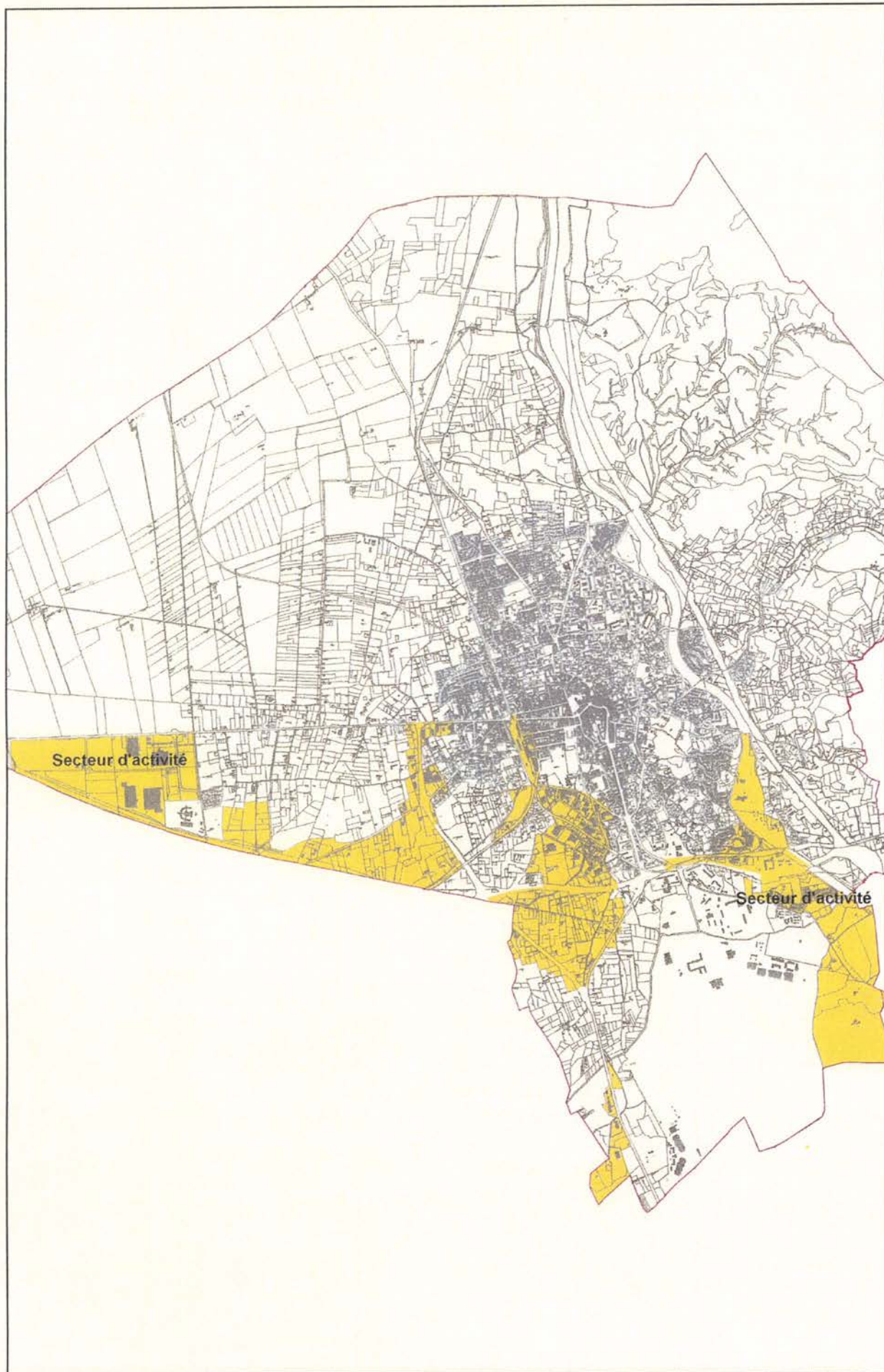
LES CLOTURES

Les sujets végétaux de haute tige seront conservés au remplacés.

Les clôtures anciennes seront conservées, les nouvelles seront en maçonnerie enduite avec une hauteur d'au moins 2 m. ou en barreaudage en fer plein sur mur bahut de 80 cm. enduit. Les murs bahut comporteront un couronnement en pierre ou béton.

Les vantaux des portails y compris d'accès aux garages seront en bois massif scellés dans la maçonnerie. Ils seront en barreaudage de fer plein si ils donnent sur un espace libre.





LES ACTIVITES - E

0 m 1 000 m

Secteur E

Le secteur des activités intègre les secteurs des activités récentes et futures.

Une partie des activités anciennes est désormais intégrées en milieu urbain (notamment entrepôts en proximité de la gare)

Les composantes architecturales, urbaines et paysagères structurants ce secteur, peuvent ainsi être résumées :

Composition urbaine

Ce secteur accueille des constructions en ordre discontinu, en recul par rapport à l'alignement, isolées au milieu des parcelles.

Les parcelles, de tailles moyennes et grandes, présentent des espaces libres en bordure affectés au stationnement.

Le bâti se structure suivant des volumes à la géométrie élémentaire, entre deux quatre niveaux.

Traitements architecturaux

Les bâtiments présentent des techniques de construction industrielle telle que les structures en acier. Elles font un large usage de la préfabrication. Les finitions des surfaces sont généralement bardages métalliques ou autres produit de catalogue.

Les menuiseries sont en aluminium ou PVC.

Les toitures sont en terrasse équipées.

Dans les zones d'activités anciennes les constructions présentent des typologies en nefs adossées, il s'agit de bâtiment en maçonnerie de brique ou en béton armé. Les finitions des surfaces sont généralement enduites et peintes.

Les menuiseries, très hétéroclites correspondent aux divers usages et affectations successives.

L'espace public

Les espaces publics sont réduits aux simples voies de desserte.

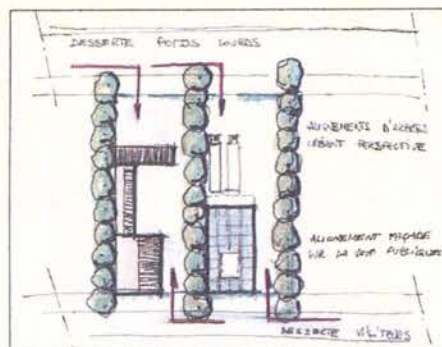
Un cahier de charge relevant d'une étude de composition paysagère et architecturale étendue aux espaces environnants devrait accompagner tout dossier de lotissement.

L'implantation sur la marge de reculement ou à l'alignement de la voie publique est conseillée.

La surface de la parcelle restant libre devra être aménagée en espace vert.

Le stationnement des véhicules pourra se faire en fond de parcelle, le stationnement des poids lourds devra être intégré dans la réflexion de la composition architecturale en tant que volume proprement dit.

Les totems de signalisations sont conseillés s'ils intègrent une charte graphique commune sur la zone d'activité.



Les traitements architecturaux

COMPOSITION

Composition à partir d'un plan d'ensemble. L'intégration paysagère à grande échelle est privilégiée. Les compositions d'ensembles volumétriques articulées sont conseillées.

L'écriture architecturale contemporaine est recommandée.

L'usage de techniques de construction industrielles ou innovantes est recommandé.

FAÇADES

La monochromie des façades est recommandée, les teintes vives ne sont pas recommandées.

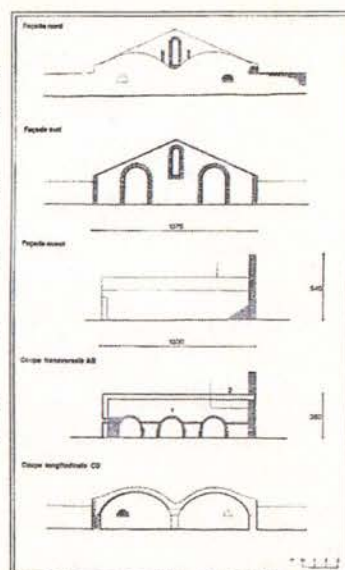
Les élévations seront peintes ou badigeonnées. Les matériaux de construction non prévus pour être apparents recevront un traitement de finition.

Les enseignes ne dépasseront pas le volume du bâti.

TOITURES

Les toitures terrasses sont autorisées.

Les équipements techniques seront intégrés dans des volumes simples, en toiture ou en adossement des bâtiments principaux.



L'espace public

La conservation des tracés existants, tracés cadastraux, dessertes, roudines alignements d'arbres est recommandée.

Les sujets végétaux de haute tige seront conservés au remplacements.

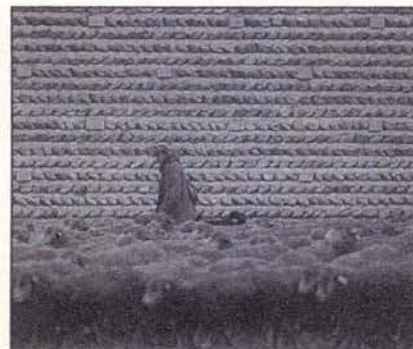
Le stationnement des véhicules en pied de façade est déconseillé.

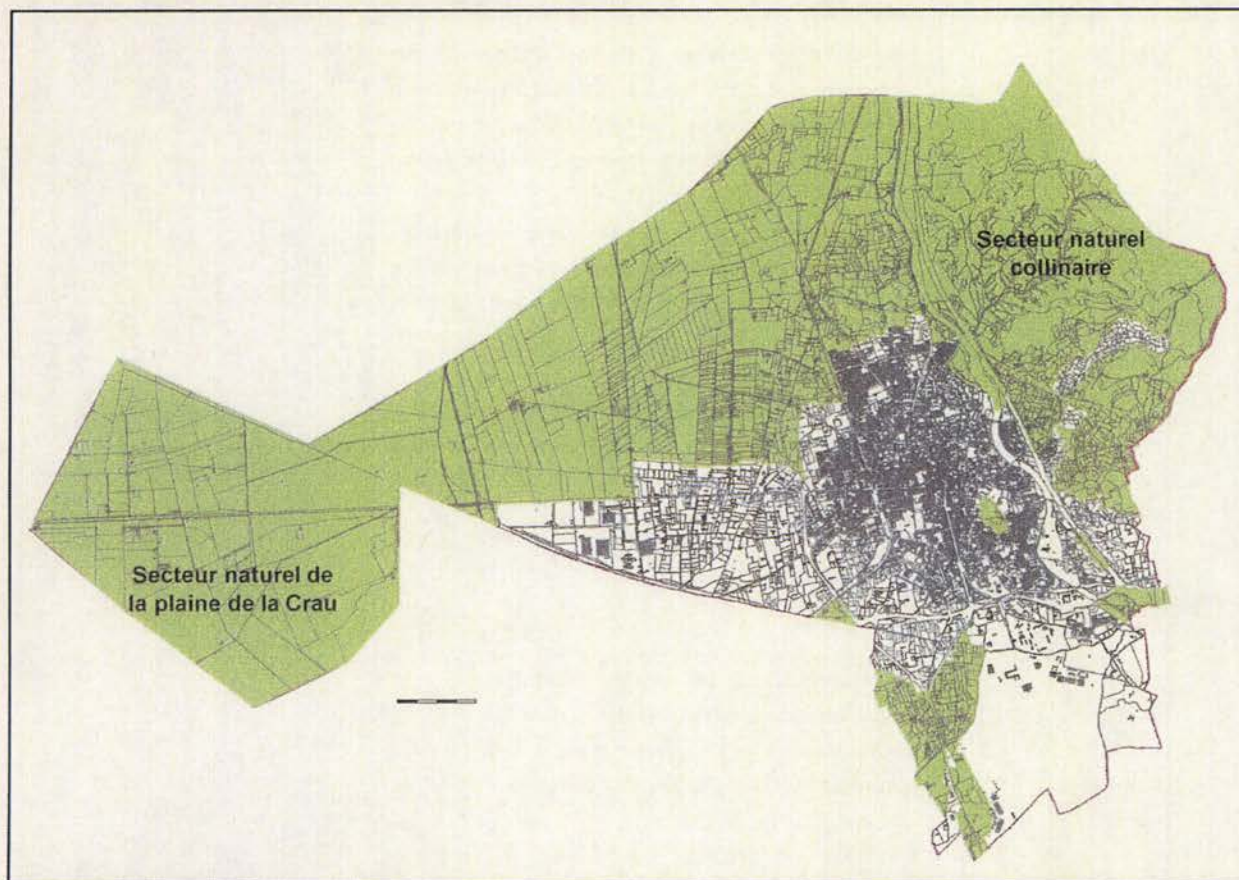
Le traitement paysager des aires extérieures est suggéré.

Les échappées visuelles seront conservées et valorisées.

La relation entre l'intérieur des parcelles et le paysage rapproché sera soulignée.

Les clôtures végétales sont recommandées.





Secteur F

Le secteur non urbain de la ville de Salon de Provence est caractérisé par deux types de paysages principaux :
le paysage de la plaine de la Crau qu'il est composé de deux grands types d'utilisation des sols : la plaine irriguée humide et les coussouls secs pâturés.
le milieu naturel collinaire marqué par les reliefs des collines de Vernègues.

Les composantes architecturales, urbaines et paysagères structurants ce secteur, peuvent ainsi être résumées :

Sous-secteur Fa

Composition urbaine

Ce secteur accueille des ensembles compacts de constructions en ordre discontinu. Ils sont généralement en alignement sur la voie publique.

Les parcelles agricoles présentent des espaces minéraux au cœur de l'ensemble bâti.

Le bâti se développe sur des hauteurs de deux à trois niveaux.

Traitements architecturaux

Les constructions présentent des volumes simples, rectangulaires, adjacents l'un à l'autre.

Il s'agit de bâtiments en maçonneries traditionnelles enduites. Les bâtiments liés à la production présentent des techniques de construction contemporaines tels que les parpaings armés et la charpente métallique.

Les menuiseries sont en bois et les volets à larges planches. Dans le bâti d'exploitation, le bardage métallique est récurrent.

Les toitures en tuiles canal maçonnées, présentent un faîtage parallèle à la façade.

L'espace public

Les espaces publics se caractérisent par les voies traversantes les hameaux. Les clôtures en maçonnerie pleine délimitent l'espace de la rue. Les cours intérieures, semi-publiques créent un lieu de relations entre les différents bâtiments.

Dans le milieu naturel collinaire

Composition urbaine

Ce secteur accueille des constructions en ordre discontinu, en recul par rapport à l'alignement, isolées au milieu des parcelles.

Les parcelles présentent des espaces végétalisés importants, la présence de bassin et piscines est récurrent.

Le bâti présente une hauteur dominante de un à deux niveaux.

Traitements architecturaux

La composition en volumes simples organise des façades modestes sans éléments de décor architectural.

Les bâtiments, comportant des maçonneries traditionnelles, sont enduits à la chaux aérienne naturelle, teintés dans la masse ou peints avec des badigeons à la chaux et terres naturelles.

Les ouvertures aux proportions verticales et aux tableaux profonds, ont des dimensions modestes.

Les menuiseries sont en bois et les volets à planches larges.

Les toitures en tuiles canal maçonnées, présentent un faîtage parallèle à la façade.

L'espace public

Les espaces publics sont réduits aux voies de desserte. Les clôtures sont végétales, basses, les murets en bancau participent à la définition des parcelles.

0 m 1 000 m

La composition

Fondamentalement liées à l'activité agricole, il est recommandé pour les nouvelles constructions en milieu naturel s'intégrer aux zones bâties existantes.

La relation au paysage et l'intégration du végétal doivent guider ces implantations.

Une composition en volumes simples, compactes, orientés selon les tracés (cadastre, alignements d'arbres, roubines, chemins) du territoire est conseillée. Les éléments géographiques dominants (vents, ensoleillement, etc....) seront pris en compte.

Dans le secteur collinaire, un bâti de petit taille, épousant les courbes du relief, présentant des volumes unitaires et non composés est recommandé.



Secteur Fa

Les traitements architecturaux

L'articulation de volumes simples autour d'un espace extérieur commun, délimité ou clos est demandée, ainsi que l'accompagnement du bâti le long des courbes de niveaux (restanques).

L'écriture architecturale traditionnelle est recommandée.

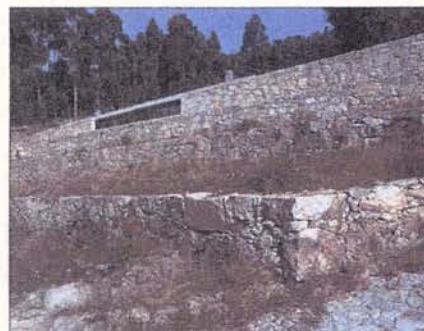
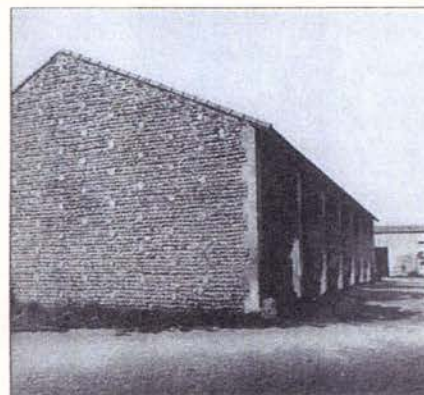
Les menuiseries seront peintes.

Les élévations seront peintes ou badigeonnées, la finition sera lissée. Les maçonneries en pierre appareillée existantes sont à conserver.

Les matériaux de construction non prévus pour être apparents recevront un traitement de finition.

Toiture à pente faible (inférieur à 35%).

Les couvertures en tuiles rondes, tuiles mécaniques ou métalliques (hangars) sont recommandées.



L'espace public

L'ESPACE PUBLIC

La conservation et la mise en valeur des tracés existants, tracés cadastraux, dessertes, roubines alignements d'arbres doit être prise en compte dans les projets.

Les sujets végétaux seront conservés au remplacés.

LES CLOTURES

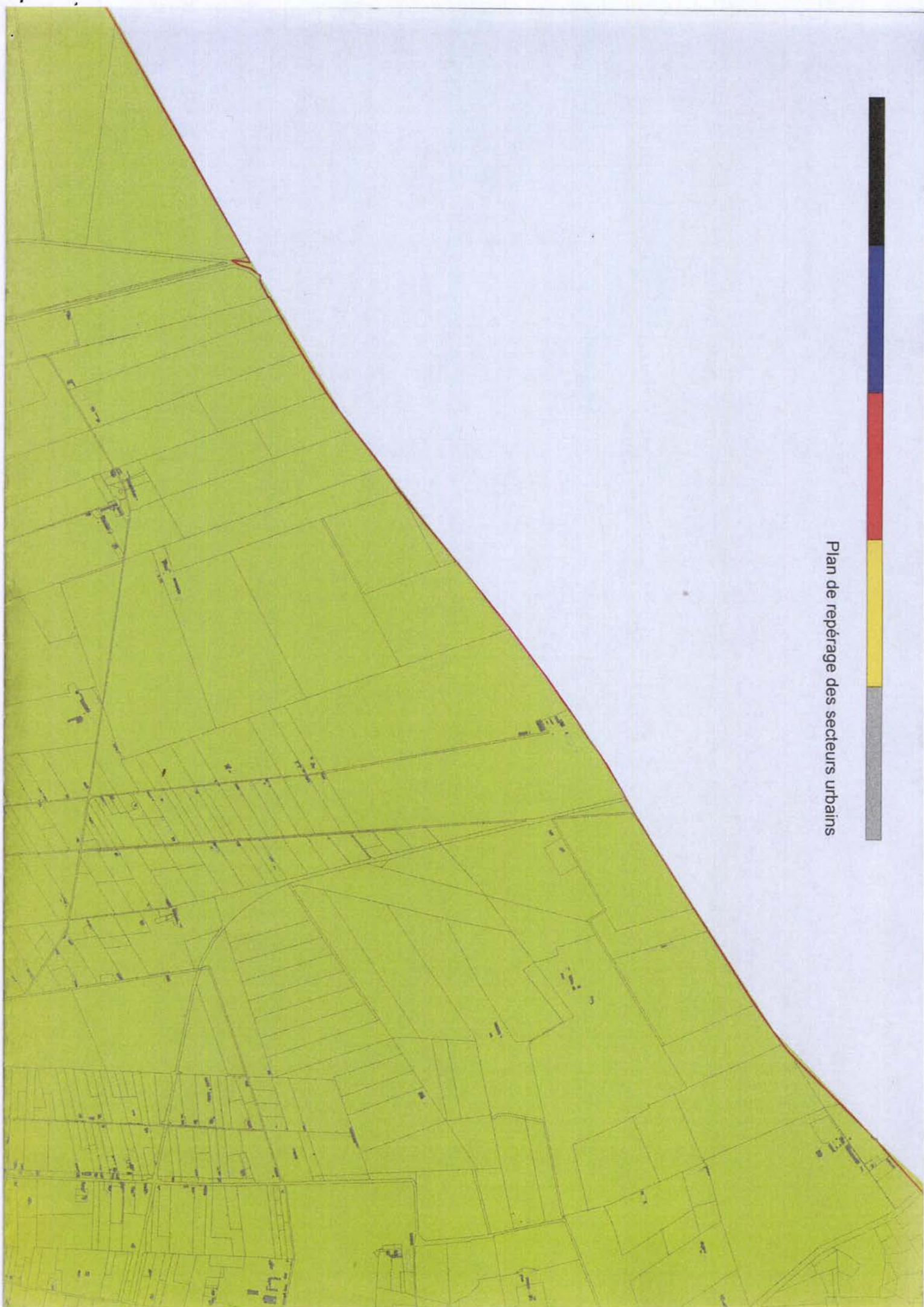
Les clôtures anciennes seront conservées, les nouvelles seront en maçonnerie enduite ou en pierre sèche avec une hauteur d'au moins 2 m.

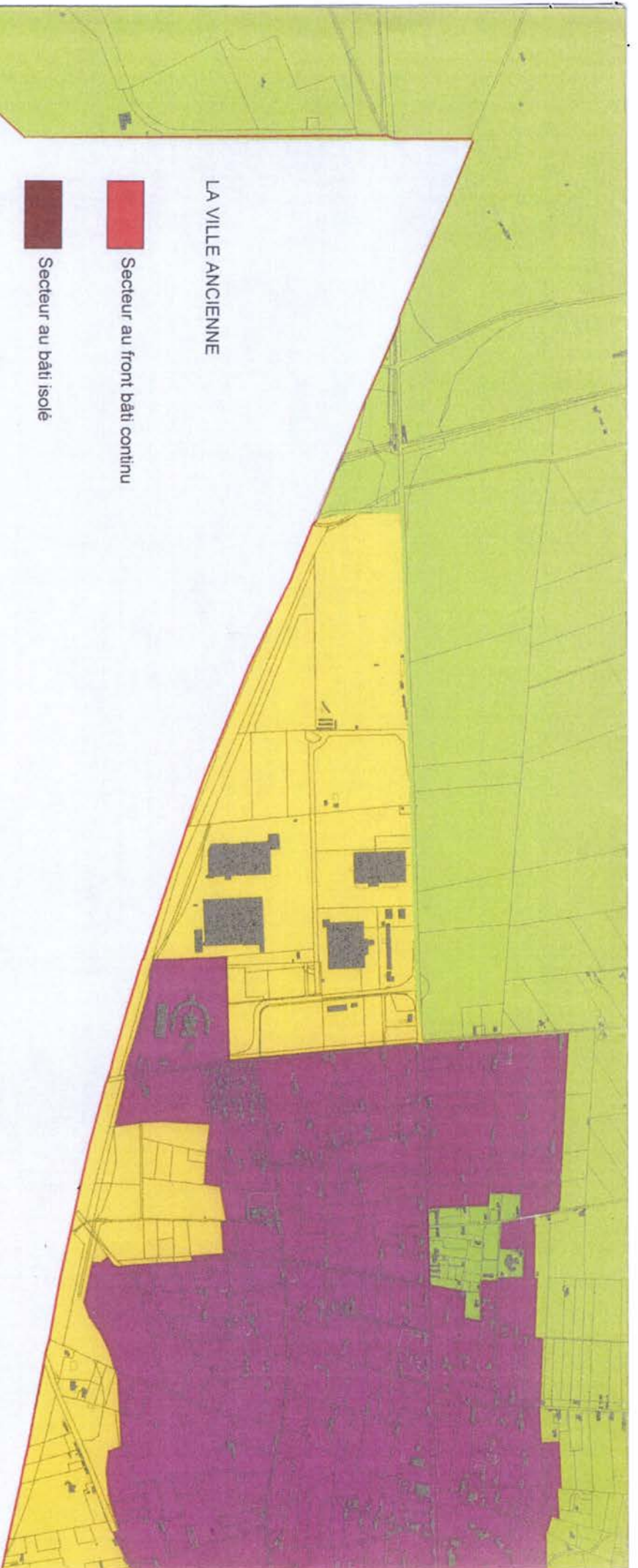
Les vantaux des portails y compris d'accès aux garages seront pleins si pratiqués dans des maçonneries.



LES MILIEUX NATURELS,

Plan de repérage des secteurs urbains





LA VILLE ANCIENNE



Secteur au front bâti continu



Secteur au bâti isolé

LE PAVILLONNAIRE EXISTANT



Secteur au bâti ancien
en milieu paysagé



Secteur au bâti isolé récent

LES GRANDS ENSEMBLE



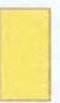
Secteur d'habitat collectif

LES URBANISATIONS FUTURES



Secteur d'urbanisation en
lotissement

LES ACTIVITES



Secteur d'activité

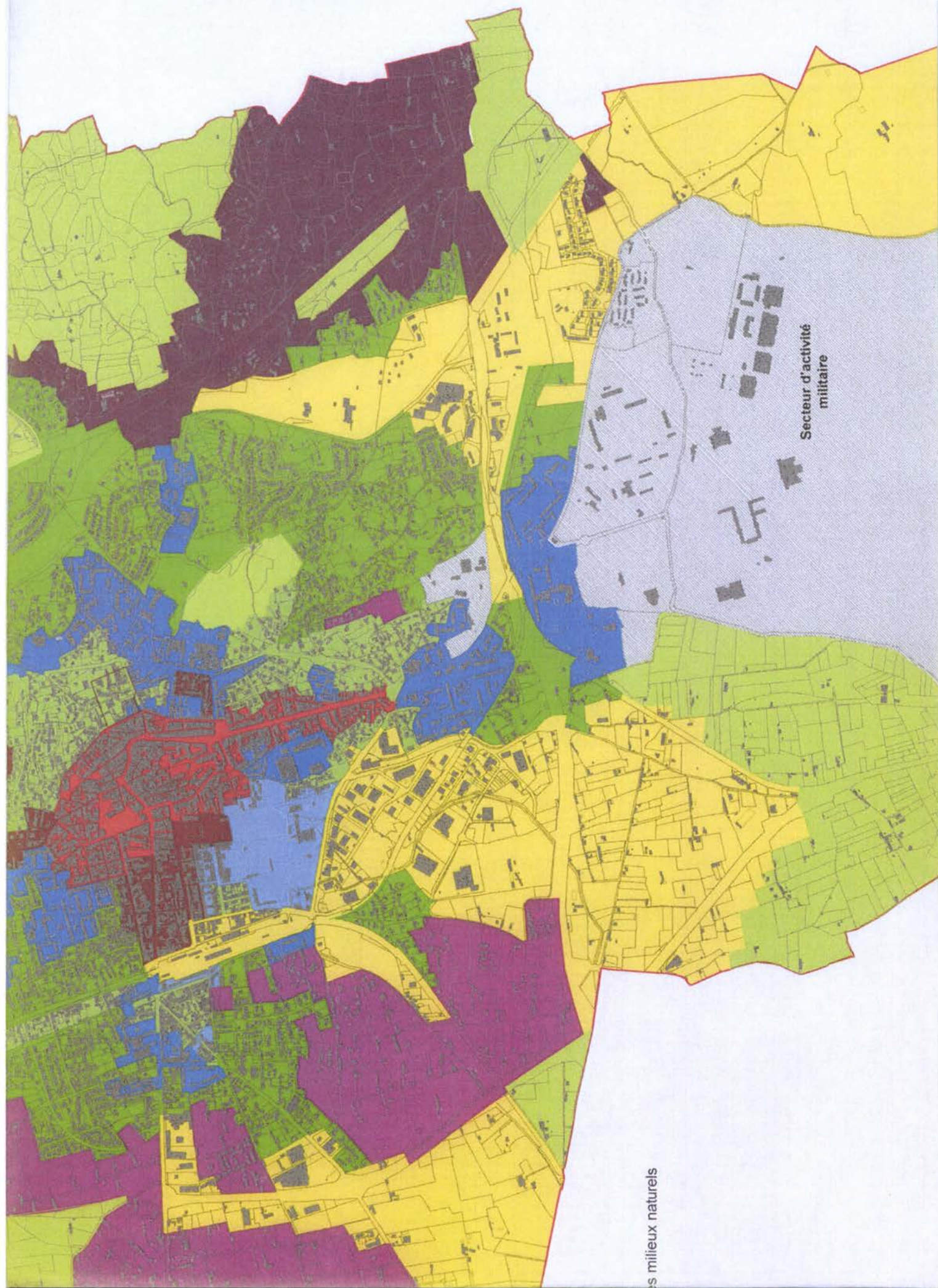


1

0 250 500 750 1000 m







es milieux naturels